



FRANCIS II MARIE STUART AMBOISE 1563

TH. FINE. III.

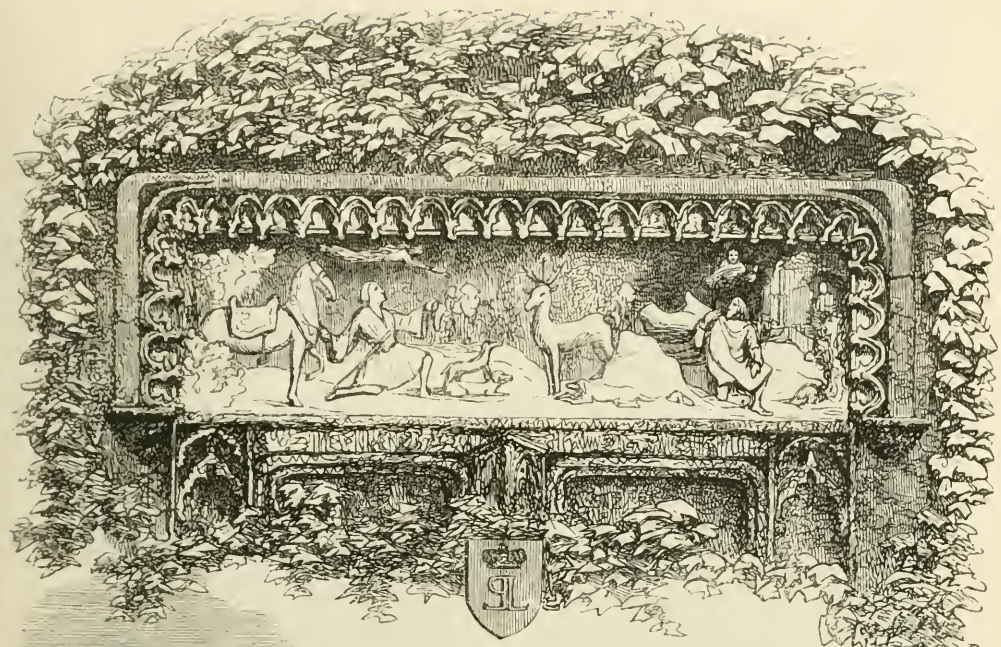
POLLET.





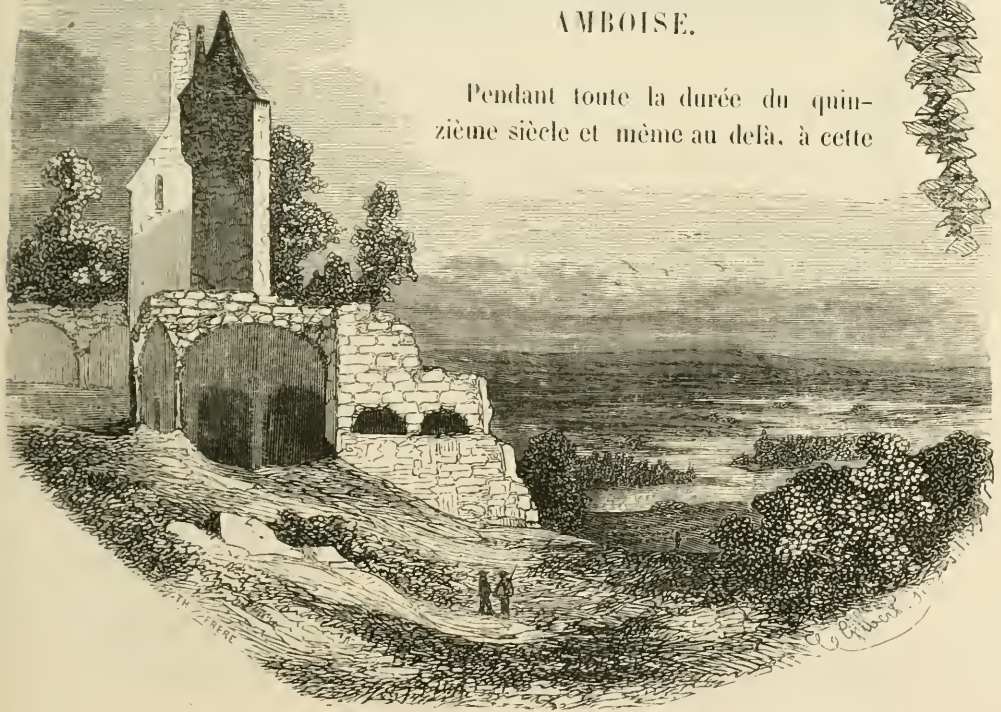


AMBOISE



AMBOISE.

Pendant toute la durée du quin-  
zième siècle et même au delà, à cette



époque tristement mémorable de notre histoire, où la France, harcelée au nord et au midi, à l'est et à l'ouest, tantôt par les Anglais, tantôt par les ducs de Bourgogne, se débat péniblement contre les attaques, parfois combinées, de ces mortels ennemis, jusqu'à ce qu'enfin, débarrassée d'eux, elle en vienne à se déchirer elle-même de ses propres mains, il y a trois châteaux, en Touraine, qui ont abrité tour à tour les têtes royales, trois châteaux confidents de plus de larmes que de sourires, de plus de haines que d'amours, et, il faut bien le dire aussi, de plus de crimes que de vertus. Ces trois pages de pierre, dont l'ombre lugubre se projette sur tout le quinzième siècle et sur une partie du seizième, qu'elles résument en quelque sorte pour notre pays, portent pour titres, et chacun de ces titres devrait être inscrit en caractères de sang : AMBOISE, CHIMON, LOCHES.

Pourtant, si jamais tous les éléments qui concourent au charme d'un paysage se trouvèrent réunis, si jamais rêverie de poète ou d'artiste fut sur le point de se réaliser, c'est à coup sûr au sommet de ces trois collines de la belle province de Touraine, où sont assis les châteaux d'Amboise, de Chinon et de Loches, rians observatoires, d'où l'œil contemple avec ravissement de frais amphithéâtres de bois, de vergers, de prairies, qu'arrosent les eaux fécondantes de la Loire, de la Vienne et de l'Indre. Faut-il donc croire, après cela, que tout est contraste dans la nature, que dans chaque parfum se trouve un poison ; dans chaque joie une douleur, et que les mauvaises passions qui agitent le cœur humain ne poussent jamais des germes plus profonds et en même temps plus prompts à éclore que lorsque tout, dans le monde extérieur, respire la joie, l'allégresse et l'amour ?

Ce sont là d'amères pensées, dont on ne saurait se défendre, lorsque descendant la Loire, entre Orléans et Tours, on commence à distinguer, au sommet d'un des coteaux les plus élevés qui dominent la rive gauche du fleuve, l'antique château d'Amboise, avec ses jardins en terrasses, à quatre-vingts pieds au-dessus du sol, ses hardis clochetons, ses flèches aiguës et ses deux grosses tours, dont il est flanqué au nord et au midi, et dans l'intérieur desquelles on peut monter en voiture jusqu'au faite.

Quel charmant paysage que celui qui encadre, en cet endroit, les deux rives de la Loire ! Comme ces eaux roulent avec majesté à travers les

prés émaillés de fleurs ! Quand vient le soir, l'atmosphère s'imprègne doucement des senteurs de la forêt prochaine, et l'on entend bramer les cerfs, du côté de la pagode de Chanteloup.

Laissons le bateau à vapeur poursuivre sa route jusqu'à Tours, dont



on aperçoit les clochers, du haut de la plate-forme de la grosse tour du nord, à une distance de six lieues ; et, remontant le cours des siècles, interrogeons le vieux manoir sur son passé.

Le moine Jean, ce fabuleux chroniqueur des premiers âges de notre histoire, raconte que le château d'Amboise doit sa première fondation à Jules César, cinquante ans avant l'ère chrétienne. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que vers 540, saint Baud, sixième évêque de Tours et grand référendaire du roi Clotaire I<sup>er</sup>, était seigneur de ce domaine, qui passa à sa postérité. Au neuvième siècle, Charles le Chauve en disposa en faveur de Tertulle, comte d'Anjou, qui l'avait puissamment secondé dans ses guerres contre les Bretons et les Normands. Enfin, au temps de la première croisade, l'illustre maison d'Amboise, surnommée la *race de Mars*, prit définitivement possession de ce manoir, qu'elle a conservé plus de quatre siècles.

Louis d'Amboise, le dernier châtelain, étant entré dans la conjuration formée par le connétable de Richemont, sous Charles VII, pour enlever le roi du château de Chinon et s'emparer de la personne de son favori, le

sire de la Trémoille, fut condamné, par arrêt du 8 mai 1451, à avoir la tête tranchée, ainsi que ses principaux complices; et tous ses biens, meubles et immeubles, furent confisqués au profit de la couronne. Cependant le roi lui fit grâce de la vie, et commua la peine de mort en une prison perpétuelle. Mais, dès ce moment, l'écusson royal de France remplaça, dans le château d'Amboise, l'écu d'or à trois pals de gueules des anciens suzerains.

Louis XI est le premier roi de France qui ait fixé sa résidence au château d'Amboise; et, par une fatalité bizarre, lorsqu'il s'y rendit, ce fut pour être témoin d'un phénomène bien rare en France, un tremblement de terre qui se fit ressentir, au surplus, dans toute la Touraine, le jour de l'Ascension 1468. Était-ce donc un avertissement que Dieu envoyait à cette province, où le compère de Tristan l'Ermitte, le maître d'Olivier le Dain, allait laisser en maints endroits l'empreinte de sa terrible justice, ou, pour mieux dire, de ses vengeances?

C'est d'Amboise qu'est parti l'ordre d'arrêter et de conduire au château de Loches Charles de Melun, baron de Nantouillet, qui fut décapité, après quinze années de captivité, le 20 août 1485, dix jours avant la mort de Louis XI!...

C'est à Amboise qu'on apporta, à ce même Louis XI, les lettres dans lesquelles le cardinal la Balue, son ministre, n'avait pas craint de révéler au duc de Bourgogne tout ce qui s'agitait dans le conseil. On sait quel fut le châtiment du coupable.

Il est vrai que, par compensation sans doute, Louis XI instituait à Amboise, le 1<sup>er</sup> août 1469, l'ordre célèbre de Saint-Michel, dont sa politique cauteleuse avait dicté les statuts. L'ordre devait se composer de trente-six chevaliers, choisis parmi les plus grands seigneurs du royaume. Quand le roi habitait sa bonne ville d'Amboise, il n'était pas rare de voir des gibets en pareil nombre échelonnés tout alentour. C'était un signe certain de sa royale présence; et pour les roturiers et manants, c'était là le cordon de Saint-Michel.

Dans les premiers jours du mois d'août 1485, on vit apparaître, une dernière fois, au château d'Amboise, un vieillard pâle, maigre, décharné et le visage déjà couvert des ombres de la mort. Ce vieillard, dont les vêtements sordides et grossiers étaient surchargés de reliques et d'amulettes de toutes sortes, était le roi de France. Après avoir épuisé tous



les secours de l'art. après avoir vainement supplié à deux genoux le vénérable François de Paule de prolonger ses jours, il avait enfin reconnu que le terme de sa vie était proche : et, quittant pour quelques instants sa sombre retraite du Plessis-lez-Tours, il s'était fait transporter à Amboise, pour donner à son fils, le dauphin Charles, à peine âgé de treize ans, ses dernières instructions. Après lui avoir fait promettre par serment d'y être fidèle, il retourna au château du Plessis, où il ne fit plus que languir jusqu'au samedi 50 août, qu'il expira, vers les huit heures du soir.

Charles VIII, qui lui succéda, était né au château d'Amboise, en 1470, et il n'avait presque jamais quitté cette résidence, où son père l'avait fait élever loin de ses yeux et dans une ignorance presque complète, craignant, disait-il, d'altérer par l'étude une complexion extrêmement délicate. Tout le monde connaît le portrait que nous a laissé Philippe de Comines de ce jeune roi :

« Ledit roi ne fut jamais que petit homme de corps et peu entendu ;  
« mais estoit si bon, qu'il n'est point possible de voir meilleure créa-  
« ture... davantage la plus humaine et douce parole d'homme que  
« jamais feust estoit la sienne. »

Marié à Anne de Bretagne, il eut la douleur de voir mourir successivement, sous ses yeux, tous les enfants qu'elle lui donna. Affligé de tant de pertes, il chercha à s'en distraire par les travaux qu'il fit exécuter au château d'Amboise, qu'il affectionnait particulièrement, comme le berceau de ses jeunes années. Hélas ! devait-il exister si peu d'intervalle entre le berceau et la tombe ?

Charles VIII avait résolu de rendre ce château le plus magnifique du royaume, et il y serait parvenu, sans doute, si sa vie eût été de plus longue durée. Les dessins en avaient été confiés aux meilleurs artistes d'Italie qu'il avait ramenés avec lui, à l'époque de la brillante et courte conquête du royaume de Naples. Il avait donné ordre de lui envoyer tout ce que l'Italie produisait de plus précieux en marbres de toute espèce pour embellir cette demeure ; mais la mort qui vint l'y surprendre s'opposa à l'exécution de ses projets. On peut se former une idée du plan qu'il avait conçu en voyant la chapelle et les deux grosses tours qui conduisent, par une pente savamment calculée, jusque dans la grande cour du château.

C'est pour animer ces travaux par sa présence que Charles était venu à Amboise avec toute sa cour, lorsqu'en regardant jouer à la longue paume du haut d'une galerie, il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie, suivant les uns, et, suivant les autres, des suites d'un coup qu'il s'était donné à la tête, en passant sous la porte de cette même galerie, qui était fort basse. On était alors au 7 avril 1498, et il était environ deux heures après midi.

L'étonnement des uns, la douleur des autres, troublèrent tellement les esprits, qu'on ne songea point à transporter le roi dans son appartement. On fit apporter sur le lieu même une paille, sur laquelle on l'étendit, et où il expira vers les onze heures du soir. Avant même qu'il eût cessé de vivre, plusieurs courtisans s'étaient empressés d'aller annoncer cet événement au duc d'Orléans, qui était alors à Blois, et de le saluer roi de France.

La reine, inconsolable, dit-on, dans les premiers moments qui suivirent cette cruelle catastrophe, ne voulut point quitter le corps de son mari durant trois jours qu'elle passa auprès de lui, dans le château d'Amboise, sans prendre aucune nourriture. Ce ne fut qu'aux pieuses consolations de l'évêque de Condom qu'elle dut de renoncer à la résolution qu'elle semblait avoir prise de ne pas survivre au roi. Les restes de Charles VIII furent d'abord déposés dans la chapelle du château et, ensuite, transférés à l'abbaye de Saint-Denis.

Ce fut le roi Louis XII qui ordonna lui-même la pompe funèbre de son prédécesseur. Elle fut faite à ses frais avec une magnificence inconnue jusque-là, et dont les habitants d'Amboise ont gardé longtemps le souvenir. Louis XII, au surplus, ne pouvait faire moins pour l'époux d'Anne de Bretagne, pour cet auguste défunt dont il s'apprêtait à recueillir en tous points l'héritage.

C'est aux soins de ce monarque que l'on doit la grande galerie du château d'Amboise et le balcon qui regarde l'ancien couvent des Minimes; mais son successeur, François I<sup>er</sup>, devait attacher à ce château une consécration plus éclatante encore. Avant que Chambord fût construit, Amboise était en effet la résidence favorite du jeune et brillant élève de Bayard, de ce roi-chevalier qui s'essayait, dans des joutes et dans des tournois, à la victoire de Marignan, aux grands coups d'épée du Milanais.

Un jour, au printemps de 1515, voulant donner de sa personne un

divertissement aux dames, il fit prendre dans la forêt d'Amboise un sanglier vivant, qu'il ordonna d'amener au château ; puis, les portes et toutes les issues ayant été fermées, on lâcha le farouche animal, qui se mit à parcourir en tous sens la grande cour. Pendant ce temps-là, les assistants lui lançaient, des fenêtres, toutes sortes de projectiles. Rendu furieux, le sanglier s'élança d'un bond sur la porte du grand escalier, qu'il enfonça d'un coup de boutoir, et, gravissant les degrés, il alla droit à l'appartement où se tenaient les dames. Des cris de terreur retentirent aussitôt, et tous les officiers accoururent ; mais le roi, qui, bien qu'il n'eût alors que vingt et un ans, était déjà très-grand et très-robuste, leur défendit d'approcher, et, s'étant un peu détourné pour éviter le premier choc du sanglier, il le perça de son épée.

C'est au château d'Amboise que la reine Claude de France a mis au monde la plupart des enfants qu'elle donna à François I<sup>er</sup>, et notamment le jeune dauphin François, qui eut pour parrain le pape Léon X, et qui mourut d'une façon si funeste, à l'âge de dix-huit ans, empoisonné, dit-on, par Montecuculli. Le baptême de ce prince fut célébré par un tournoi qui eut lieu à Amboise, le 25 avril 1518, et dont le comte d'Armagnac et le comte de Saint-Pol furent les tenants.

On sait à quel prix François I<sup>er</sup> avait obtenu pour son fils un si illustre parrain que Léon X, en sacrifiant au pontife les libertés de l'Église gallicane, par un concordat trop fameux dans notre histoire. Le parlement, qui avait essayé de conjurer un semblable résultat, envoya douze de ses membres au château d'Amboise, pour faire au roi de nouvelles représentations : mais le chancelier Duprat, fauteur du concordat, leur ferma tout accès auprès du monarque. Arrivés à Amboise, le 15 janvier 1518, ils ne purent avoir audience que le 28 février ; et le 8 mars, le roi leur fit donner l'ordre de partir, dans un langage plus digne d'un sultan que d'un roi de France. « Signifiez-leur, dit-il, que s'ils sont encore ici au lever du soleil, je les ferai jeter dans un eul de basse-fosse, où je les retiendrai six mois, et je verrai qui osera les réclamer. »

On voit encore aujourd'hui à Amboise, dans la chapelle de Saint-Florentin, un monument assez curieux qui explique, jusqu'à un certain point, l'affection qu'a portée François I<sup>er</sup> à cette résidence royale, dans les premières années de son règne. C'est un sarcophage, ouvert par le

devant, laissant voir le Christ étendu mort. Aux pieds du défunt sont sept figures debout, en costume oriental, au nombre desquelles sont quatre femmes. Ces quatre dernières figures sont les portraits fort ressemblants de Marie Gaudin, épouse de Philibert Babou, seigneur de la Bourdaisière, et de ses trois filles, célèbres, la mère comme les filles, par leur merveilleuse beauté. C'est pour ce Philibert Babou que François I<sup>er</sup> fit bâtir, à peu de distance d'Amboise, le charmant château de la Bourdaisière, et qu'il créa, en 1522, la place de trésorier de l'Épargne. Cette place fut concédée *gratuitement*, dit l'histoire, au nouveau titulaire, si tant est que l'honneur, en pareil cas, ne compte pour rien. En effet, Marie Gaudin et ses trois filles avaient partagé successivement les bonnes grâces du roi. Faut-il croire, comme dit le vieux proverbe, que bon sang ne peut pas mentir, lorsqu'on voit à plus d'un siècle de distance l'arrière-petite-fille de cette Marie Gaudin, la charmante Gabrielle d'Estrées, devenir la maîtresse de Henri IV ?

Partout où François I<sup>er</sup> s'est arrêté, il a laissé des souvenirs d'amour ou de galanterie, accompagnés de quelque curieuse création architectonique, comme l'appartement du roi et de la reine au château d'Amboise, et le manoir de la Bourdaisière à quelque distance de là. Mais vienne le règne de son petit-fils, de François II, et les bateliers de la Loire, habitués dans leur jeunesse à s'endormir sur le rivage, aux doux sous des violes et des flûtes qui retentissent au château, seront réveillés en sursaut, dans leurs vieux jours, par le bruit des arquebusades et les cris de détresse des moribonds. C'est le temps de la fameuse conspiration d'Amboise.

Un soir du commencement du mois de mars 1560, Catherine de Médicis arriva au château, traînant à sa suite un roi de seize ans et une reine de dix-sept, couple charmant, à peine initié depuis quelques instants à la vie et au bonheur, et dont la lune de miel allait s'éteindre au milieu d'un fleuve de sang. C'étaient le roi François II et sa jeune épouse Marie Stuart.

Tous deux étaient pâles et tremblants; tous deux demandaient à la reine mère et à leurs beaux-oncles, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, pourquoi on leur avait fait quitter si précipitamment le château de Blois, où ils venaient de passer des jours si pleins de délices; mais les Guise ne répondaient point et gardaient un front farouche. Seule,

Catherine de Médicis, après s'être concertée avec eux à voix basse, osa dire au jeune roi qu'une conjuration était sur le point d'éclater contre lui, et qu'on avait pensé qu'il serait plus en sûreté dans le château d'Amboise, bien mieux fortifié que celui de Blois.

« Une conjuration contre moi ! balbutia le jeune roi ; mais je n'ai jamais fait de mal à personne. Quels sont donc mes ennemis ? »

— Poneyez-vous le demander ? répondirent ensemble, cette fois, la reine mère et les Guise. Ce sont les perfides huguenots. »

Et le lendemain même, la reine mère et les Guise présentaient à la signature de l'innocent monarque un édit de pacification en faveur des réformés.

« Mais s'ils sont mes ennemis, objecta timidement François II, s'ils conspirent contre moi, pourquoi leur faire du bien ? »

— Signez toujours, reprit Catherine, vous êtes trop jeune encore, mon fils, pour qu'on vous explique tout ceci. »

Si le jeune roi avait pu voir en ce moment le sourire échangé entre sa mère et MM. de Lorraine, il eût compris peut-être que cet édit fatal, du 8 mars 1560, était l'appât dont on allait se servir pour entraîner les réformés dans le piège, où un si grand nombre d'entre eux devaient trouver la mort.

A quelques jours de là, les créneaux du château d'Amboise étaient métamorphosés en autant de gibets, le sang ruisselait à grands flots dans les rues de la ville, où l'on ne rencontrait que des échafauds et des potences ; et aux rayons d'un beau soleil de mars qui illuminait joyeusement les eaux de la Loire, on voyait flotter des cadavres, les pieds et les poings liés. On avait tué, dans Amboise, quinze cents huguenots : c'était un sanglant prologue du massacre de la Saint-Barthélemy, mais MM. de Guise avaient quinze cents ennemis de moins.

Par un raffinement de cruauté qui suffirait seul à caractériser une pareille époque, les princes lorrains exigèrent que le jeune roi et toute sa cour vinsent repaître leurs yeux de ce hideux spectacle, et l'on vit toutes ces faciles beautés, *escorte habituelle de la royne mère*, examiner d'un œil curieux le corps de La Renaudie, qu'on avait apporté, après qu'il eût été tué dans la forêt de Château-Régnauld, et qui avait été pendu à un poteau, dressé au milieu du pont d'Amboise.

François II, épouvanté, ne voulut plus rester dans ce château, au-

quel s'attachaient pour lui désormais de si lugubres souvenirs, et l'on sait que tout pusillanime qu'il était, l'enfant couronné ne put s'empêcher de dire en pleurant à MM. de Guise : « On m'assure que l'on n'en « veut qu'à vous et non pas à moi. Je voudrais donc que vous vous « éloignassiez pendant quelque temps, pour savoir au juste ce qui « en est. »

Le malheureux prince avait-il enfin compris pourquoi on l'avait amené si précipitamment à Amboise et pourquoi on lui avait fait signer l'édit du 8 mars 1560?...

Désormais un crêpe funèbre était étendu sur cette résidence royale d'Amboise, où il semblait qu'on dût respirer à toujours comme une odeur de sang. Aussi, les successeurs de François II abandonnèrent-ils peu à peu ce château.

Louis XIII, dont on connaît la passion pour la chasse, vint pourtant quelquefois à Amboise, dont la forêt, riche en gibier de toute espèce, lui permettait de se livrer, sans réserve aucune, à son goût favori. C'est même dans le château d'Amboise qu'il signa, le 14 novembre 1619, les lettres patentes, par lesquelles la terre de Maillé, simple baronnie jusqu'alors, fut érigée en duché-pairie, sous l'appellation de Luynes, en faveur d'un jeune gentilhomme nommé Charles d'Albert, fort entendu dans l'art d'élever les faucons, et qui, à ce titre, devint connétable de France.

Cinq ans plus tard, le cardinal de Richelieu, après avoir juré sur l'hostie, amitié et fidélité inviolable au surintendant la Vieuville, qui venait de lui faciliter l'entrée au conseil du roi, le fit arrêter et l'envoya réfléchir, au château d'Amboise, sur la foi que l'on doit aux serments d'un cardinal et d'un ministre.

L'éminence rouge avait décidé que le château d'Amboise ne serait plus qu'une prison d'État.

La Vieuville fut assez heureux pour pouvoir s'échapper, après treize mois de détention ; mais sa place ne devait pas rester longtemps vide. Le lundi, 16 juin 1626, César, duc de Vendôme, et son frère Alexandre, grand prieur de France, tous les deux enfants naturels de Henri IV et de Gabrielle d'Éstrées, par conséquent frères consanguins de Louis XIII, arrivèrent à Blois, où le roi les avait mandés. Lorsqu'ils se présentèrent devant lui, le roi dit à César, l'aîné :

« Mon frère, j'étais impatient de vous voir. Voulez-vous venir demain à la chasse avec moi du côté d'Amboise? »

Cette offre ayant été acceptée, les deux princes allèrent se coucher dans une sécurité parfaite. Cette même nuit, vers deux heures, ils furent réveillés en sursaut. Le marquis de Maulny, capitaine des gardes, et du Hallier, son lieutenant, venaient les arrêter dans leur lit de la part du roi. On les embarqua aussitôt dans un bateau qui les conduisit à Amboise.

Pendant qu'ils descendaient le fleuve, deux compagnies, l'une des gardes françaises, l'autre de gardes suisses, bordaient les deux rives de la Loire, avec ordre de faire feu sur les deux princes, s'ils tentaient de s'échapper. C'est ainsi que le cardinal de Richelieu se vengeait de quelques méchants propos que les fils de Henri IV s'étaient permis de tenir sur son compte avec M. de Chalais. Quant à ce dernier, qui n'était pas de sang royal, il fut décapité.

Arrivés à Amboise, César et son frère furent confiés à la garde de Toiras, gouverneur du château. L'aîné ne recouvra sa liberté que le lundi, 50 décembre 1650. Pour le cadet, le grand prieur, il était mort fort à propos au mois de février 1629 dans le château de Vincennes, où on l'avait transféré, et des quatre abbayes qu'il possédait, deux, les plus riches, avaient été dévolues au cardinal de Richelieu. En ce temps-là, on n'avait pas encore écrit ce vers célèbre :

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine?

Au moment où MM. de Vendôme venaient d'entrer dans le château d'Amboise, un jeune soldat de ceux qui les avaient accompagnés, nommé Gaspard Boulenger, eut l'imprudence de dire dans un cabaret que l'arrestation des deux princes était injuste, et que s'il rencontrait seulement quelques camarades qui pensassent comme lui, il sauverait les fils du feu roi Henri IV, au lieu de les garder.

Ce propos ayant été rapporté au gouverneur du château, le malheureux fut condamné à être pendu, et après l'exécution, sa tête, séparée du tronc, fut placée au bout d'une pique sur le sommet d'une des tours du château.

Du moment où le cardinal de Richelieu, fidèle aux errements du roi Louis XI, faisait raser les manoirs féodaux et transformait les manoirs

royaux en prisons d'État, le rôle historique du château d'Amboise était



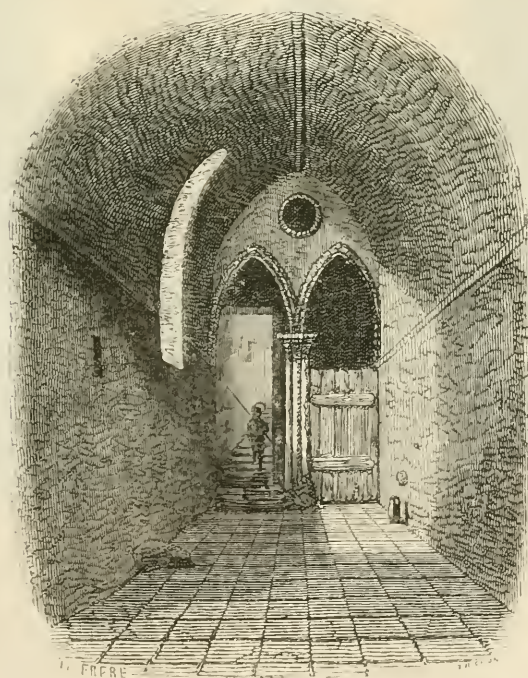
terminé. Aussi, n'aurions-nous pas une seule ligne à ajouter sur cette résidence où nos anciens rois, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII même, ont laissé tant de souvenirs, si, vers le milieu du dix-huitième siècle, un premier ministre, le duc de Choiseul, devenu possesseur d'un château voisin, le château de Chanteloup, alors dénué de toute espèce de seigneurie, n'avait eu la fantaisie de faire ériger l'ancienne baronnie d'Amboise en duché-pairie et d'en acquérir le domaine en échange d'autres terres. Louis XV n'avait rien à refuser à l'ami particulier de sa belle maîtresse, la marquise de Pompadour, et l'heureux Choiseul réalisa



ainsi un projet qu'avait long-temps caressé avant lui la princesse des Érsins, et dont la chute de cette femme célèbre l'avait seule empêchée de poursuivre l'exécution.

L'érection d'Amboise, y compris son château, sa forêt, etc., en duché-pairie, eut lieu en 1764. Le duc de Choiseul fut exilé en 1770. La comtesse du Barry, qui avait remplacé la marquise de Pompadour, avait hâte de se débarrasser d'un ministre, dont sa devancière avait si bien servi les intérêts, et le duc de Choiseul, désormais délivré du poids des affaires publiques, put aller prendre possession tout à son aise de son duché-pairie d'Amboise. Au temps du roi Louis XIII, ce n'est pas le duché, mais le château même qu'on lui eût donné sans doute pour prison.

Aujourd'hui, ce superbe domaine, passé de la maison de Choiseul dans celle de Penthièvre, est devenu la propriété de la maison d'Orléans; mais pour le roi, qui a les Tuileries, Versailles, Fontainebleau, qu'est-ce qu'Amboise?

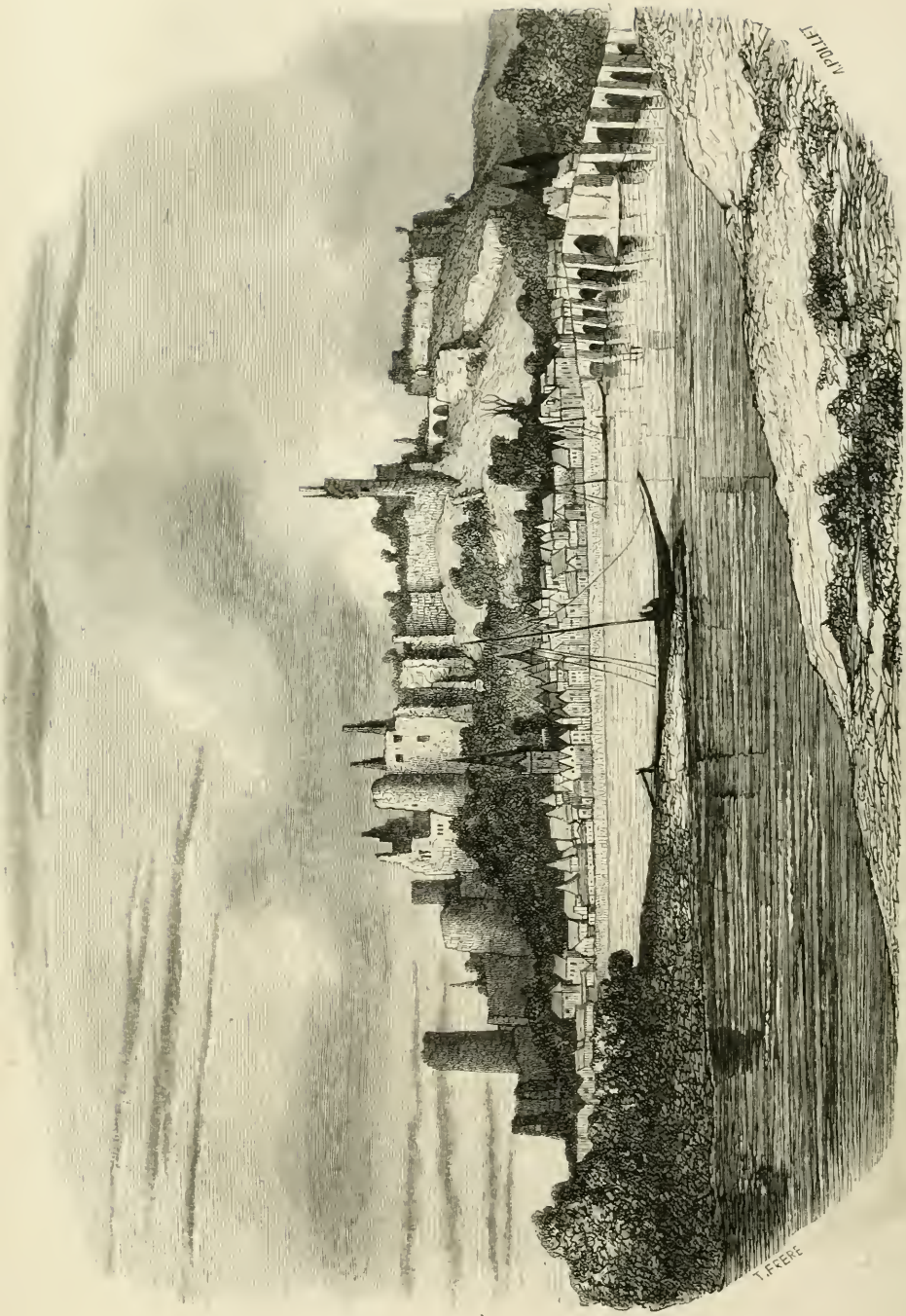












CHINON



CHINON.

De tous les châteaux de la  
Touraine, il n'en est pas un seul

dont la situation soit plus imposante que celle du château de Chinon. Assis au sommet d'une montagne qui domine les plaines fertiles qu'arrose la Vienne, ce sombre et gigantesque manoir semble encore aujourd'hui, derrière sa triple enceinte, dérober aux habitants de ces bords heureux tous les crimes dont il fut le complice, toutes les douleurs dont il fut le confident.

L'époque de sa fondation est fort incertaine. On sait seulement que la ville de Chinon, couchée en quelque sorte au pied du château fort, comme un lévrier fidèle aux pieds de son maître, existait déjà au cinquième siècle, et qu'elle soutint un siège contre Egidius Afranius, gouverneur des Gaules pour les Romains. La tradition rapporte qu'un orage terrible, appelé par les prières de saint Mexme ou saint Maxime, premier abbé de Chinon, servit, en cette circonstance, d'auxiliaire aux assiégés, et que les Romains furent repoussés.

Radegonde, femme de Clotaire, vint, un siècle plus tard, laisser à la vieille cité de Touraine un souvenir moins apocryphe peut-être que la défaite miraculeuse d'Egidius Afranius. Ce fut là qu'elle se voua à la vie religieuse, avant d'aller s'ensevelir dans le couvent de Poitiers, où elle mourut.

La nonne royale avait-elle donc, dans quelque prophétique hallucination, vu se déchirer devant elle le voile impénétrable de l'avenir, et admise, par une grâce spéciale d'en haut, à contempler tous les événements qui allaient s'accomplir dans cette enceinte, éprouvait-elle déjà le besoin d'intercéder auprès du juge suprême en faveur des châtelains de Chinon? Sainte Radegonde, priez toujours pour eux, car ils furent si coupables, qu'à coup sûr ils ont encore besoin de vos prières, les châtelains de Chinon.

Nous recommandons d'abord à votre puissante intercession l'âme de très-haute et très-puissante dame Emmeline, comtesse de Chinon, du chef de son père, Thibault le Tricheur, premier comte héréditaire de Touraine, celui-là même à qui l'on doit la reconstruction du château de Chinon, vers la fin du dixième siècle, à l'aide des grands biens dont il avait hérité de son petit-fils Drogon, duc de Bretagne.

Emmeline était jeune, Emmeline était belle, s'il faut en croire les chroniques de l'époque : de plus, elle avait épousé un beau et puissant prince, qu'elle aimait, dit-on, éperdument, Guillaume III, duc de



Guienne et comte de Poitou. Que pouvait-il donc manquer au bonheur d'Emmeline? Rien, sans doute, si les fées, qui s'étaient montrées si prodigues de leurs dons envers la jeune châtelaine, n'eussent mis en même temps dans son cœur le germe empoisonné de la jalousie.

Parmi les nobles dames des alentours, qui venaient parfois à Chinon, pour chasser au faucon dans les bois du voisinage, avec le duc et la duchesse de Guienne, il en était une surtout, remarquable par son extrême jeunesse et sa merveilleuse beauté, c'était la vicomtesse de Thouars. Un jour, Emmeline, qui avait l'œil incessamment fixé sur son mari, surtout quand la vicomtesse était là, eut surprendre un regard d'intelligence entre elle et le duc Guillaume. Aussitôt, tout son sang reflua vers son cœur, et elle chancela sur sa haquenée. Trop fière toutefois pour laisser voir au couple infidèle de quel soupçon elle venait d'être atteinte, elle affecta à partir de ce moment la plus complète sérénité; mais le soir même, elle fit appeler son page favori, et ayant fermé toutes les issues pâle, les yeux hagards, elle saisit l'enfant par le bras, et lui dit :

« Monseigneur le duc me trompe, il aime la vicomtesse de Thouars : il m'en faut une preuve. Si tu me donnes cette preuve, tu peux me demander ce que tu voudras, et, sur ma foi de duchesse, je te l'octroierai. »

Le page tremblait, et il avait les yeux baissés. Lorsque la châtelaine eut cessé de parler, il les releva, la regarda avec une expression indéfinissable de trouble, de surprise et d'audace; puis, mettant un genou en terre, il s'écria d'une voix assurée :

« Madame, vous avez cette preuve. »

Emmeline tendit sa main au jeune homme, qui la baisa respectueusement; puis, l'ayant congédié, elle appela ses femmes pour la veillée. Elle se montra ce soir-là d'une gaieté folle, bien que le duc Guillaume fût parti, après la chasse, pour aller visiter le comte de Blois.

A quelques jours de là, le page, qui s'était absenté du château de Chinon sous un prétexte, revint trouver la châtelaine. C'était le soir, et monseigneur le duc de Guienne n'était point encore de retour en son manoir. Cette fois, ce fut le jeune homme qui alla fermer lui-même toutes les issues; puis, s'agenouillant, comme la première fois, il tira de son sein un billet teint de sang, et le tendit à Emmeline. Ce billet était adressé, par la vicomtesse de Thouars, au duc Guillaume, et ne

laissait plus à la duchesse aucun doute sur l'étendue de son malheur. Elle demeura longtemps absorbée dans la contemplation de ce funeste message, comme si elle eût éprouvé le besoin d'en graver dans son esprit, non pas seulement chaque mot, mais chaque lettre. Le page était toujours agenouillé. A la fin, Emmeline l'aperçut.

« Que fais-tu là? dit-elle d'un ton farouche.

— Madame, répondit l'enfant d'une voix moins assurée que la première fois, j'attends ma récompense.

— Je te l'ai promise, sur ma foi de duchesse : tu l'auras. Mais pourquoi y a-t-il des traces de sang sur cet infâme billet?

— Madame, ce sang est celui du page de la vicomtesse de Thouars. Il ne voulait point me remettre le billet... Je vous avais promis, moi, de vous rapporter une preuve. J'ai tué le page. »

La duchesse de Guienne frémit, et abaissa sur le jeune homme, toujours agenouillé à ses pieds, deux grands yeux noirs remplis d'un feu sombre ; puis, après l'avoir regardé fixement durant quelques instants :

« Maintenant, balbutia-t-elle, que veux-tu de moi? »

Ce que le page demanda à la belle châtelaine de Chinon, nul ne put le savoir ; car le lendemain, ni les jours suivants, nul ne le vit dans le château. Un batelier prétendit, il est vrai, avoir retrouvé dans les eaux de la Vienne, à quelque distance de Chinon, le cadavre d'un jeune homme de quinze à seize ans, qui ressemblait singulièrement au page favori de madame la duchesse de Guienne ; mais ce batelier se trompait, suivant toute apparence, car il attesta le jour même, par serment, en présence du capitaine du château, qu'il n'avait rien vu de semblable ; et comme il mourut lui-même peu après, de mort subite, on ne saurait avoir à cet égard d'opinion bien arrêtée.

Le surlendemain, vers le soir, les poutres-levis du château de Chinon se redressèrent rapidement, après avoir donné passage à la châtelaine. Des archers se placèrent aux créneaux et couronnèrent toutes les tours. Tous les défenseurs du château durent passer la nuit sur pied, toutes les femmes durent rester agenouillées et en prières. Quelle était donc la cause qui arrachait à la fille du comte Thibault ces ordres pleins de trouble et d'angoisse? Ah ! c'était, de toutes les terreurs, la plus implacable ; c'était le remords.

Elle avait rencontré dans la campagne prochaine la jeune vicomtesse

de Thouars, et après l'avoir accablée d'outrages, elle l'avait livrée à la discrétion de ses palefreniers, en lui jetant ces terribles paroles :

« Le duc de Guienne ne m'a jamais donné qu'une rivale : moi, je lui donne aujourd'hui vingt rivaux, dignes de sa maîtresse. Vicomtesse de Thouars, c'est ainsi que se venge la fille d'un comte de Touraine. »

Mais seul le remords de ces hideuses représailles dut punir Emmeline. Le duc Guillaume, plus lâche encore que celle qui avait déshonoré son nom par tant de cruauté, n'osa la poursuivre dans cette forteresse qui semblait avoir apporté en dot à la fille de Thibault le Tricheur l'impunité de tous les crimes. La chronique de Maillezais ajoute même que le duc ne songea nullement à venger l'affront fait à la vicomtesse de Thouars. Le ciel ne s'est point montré sans doute si élément.

Sainte Radegonde, priez pour le repos de l'âme d'Emmeline, duchesse de Guienne, comtesse de Chinon !

Passons rapidement sur les moins coupables, et, il faut bien l'ajouter, les moins illustres entre les châtelains de Chinon, sur Geoffroy Martel, sur Foulques-Rechin, qui retint prisonnier, entre ces murailles, son



frère Godefroy le Barbu, qu'un pape, Urbain II, vint en personne rendre à la liberté. Arrivons à Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine, qui s'empara, en 1156, du château de Chinon, héritage de soi.

frère Geoffroy Plantagenet, l'en dépouilla, et fit dès lors de ce manoir l'une de ses principales places de guerre et sa résidence habituelle toutes les fois qu'il se trouvait sur le continent. Hélas ! ces murs dont il avait chassé son frère devaient un jour le voir s'éteindre dans les plus poignantes douleurs qui aient jamais navré le cœur d'un roi ; expiation terrible et vraiment providentielle de son usurpation, à laquelle allait bientôt se joindre un autre crime, peut-être involontaire, mais dont le souvenir pèsera éternellement sur sa mémoire.

Henri II avait signalé son règne, dès son avènement, par les lois les plus sages, par les mesures les plus utiles, et surtout par une générosité et une bienfaisance inépuisables. Il avait donné toute sa confiance à Thomas Becket, son chancelier, qu'il avait fait évêque de Cantorbéry. L'amitié n'avait rien laissé entre eux, même l'étiquette, et l'on avait vu, dans les rues de Londres, le roi d'Angleterre lutter familièrement avec le primat pour lui arracher son manteau, et en couvrir les épaules d'un mendiant grelottant de froid.

Tant qu'il avait été chancelier, Thomas Becket n'avait eu que du faste et de l'orgueil. Devenu primat d'Angleterre, il a trop d'ambition pour conserver encore de la vanité. Laissant la splendeur aux gens de sa suite, il se couvre d'un cilice et revêt les vêtements les plus grossiers. Que lui importent les dehors d'une grandeur temporelle ? Ce qu'il veut, c'est la royauté spirituelle, la véritable royauté de la Grande-Bretagne.

Alors s'engage, entre cet Hildebrand de l'Angleterre et Henri II, une de ces luttes terribles qui ne peuvent plus cesser : car les deux principes ennemis, la puissance immatérielle et la force physique, l'âme et le corps combattent sans pouvoir même s'atteindre. Ni la force ni la douceur ne parviennent à désarmer l'implacable humilité de Becket, à fléchir ce cœur de conquérant sous cette robe de bure. Après un exil de six ans, il rentre en Angleterre. L'amnistie l'y ramène, mais lui ne l'y rapporte pas. Il ose défendre à Henri II d'associer à son pouvoir son jeune fils, qui aurait pu soustraire la moitié de sa couronne à une excommunication sans cesse suspendue sur sa tête. Enfin, la patience échappe à Henri, qui a soutenu loyalement jusque-là cette longue guerre civile de l'épée contre la crosse archiepiscopale.

« Je suis bien à plaindre, s'écria-t-il, que, faute de zèle, les gens

attachés à ma personne me laissent exposé aux entreprises de ce prélat ingrat ! »

Les paroles des rois sont vivantes pour protéger ou pour détruire. Elles ont des ailes parfois comme des anges, souvent comme des démons. Henri, un peu plus calme, frémit sans doute au souvenir des mots imprudents qui lui étaient échappés ; et lorsqu'on lui apprit que quatre de ses gentilshommes étaient partis méditant de sombres projets contre l'archevêque, il ordonna qu'on les rejoignit et qu'on les arrêtât, comprenant déjà que l'écho de son exclamation serait un râle d'agonie. Il était trop tard déjà, et Becket, tombé aux pieds de l'autel, mais vainqueur encore, devait voir s'humilier dans la poussière la couronne du roi d'Angleterre devant sa dépouille, sanctifiée par le martyr.

Vaine et tardive réparation ! les pleurs amers de Henri II devaient laver ce sang qui avait rejailli jusqu'à lui. Le père devait expier bien cruellement le crime involontaire du roi, cet assassinat de la parole. Ainsi que l'infortuné Henri IV d'Allemagne, l'impériale victime d'Hildebrand, le monarque anglais devait voir la révolte de sa famille faire cause commune avec l'usurpation religieuse.

Déjà, à l'instigation d'une mère coupable, Éléonore de Guienne, Henri, son fils aîné, lui demande insolemment la cession de la Normandie que la valeur et l'expérience du roi suffisaient à peine à défendre contre les attaques de Louis le Jeune, roi de France ; Richard, le cadet, réclame la Guienne ; Geoffroy revendique à main armée la Bretagne, commise à sa garde. Tous trois enfin lui déclarent une guerre parricide, guerre dans laquelle Dieu condamna le père à vaincre ses enfants.

C'est dans la chapelle Saint-Georges, élevée par lui au château de Chinon, que Henri II venait demander au ciel de la force pour ces luttes fatales. Lorsqu'il s'y réfugiait, il défendait qu'on vint le distraire de ses douleurs, que toute tentative de consolation eût aggravées comme une insulte.

Un bruit de pas se fit entendre pourtant un jour dans le sanctuaire, et arracha le roi à ses douloureux souvenirs.

« Qui vient malgré mes ordres ? s'écria Henri II.

— Sire, pardonnez, un message du prince Henri, votre fils aîné, qu'on m'a recommandé de vous remettre à l'instant même. »

Le roi prit l'écrit, et le froissant avec colère :

« A quoi bon le lire? dit-il : si ce message m'annonce la révolte, n'y suis-je pas assez préparé? s'il me parlait de repentir, ce serait trahison!

— Sire, le courrier qui l'a apporté nous a donné de tristes nouvelles, et s'il faut tout vous dire, le prince votre fils...

— Eh bien, parlez.

— Atteint d'une fièvre violente, il est à toute extrémité. »

Le roi ouvrit précipitamment la lettre. Voici ce qu'elle contenait :

« Du château de la Roche-Martel, près Loudun, 48 mai 1185.

« Mon seigneur et père,

« Prêt à paraître devant Dieu, je confesse avoir été ingrat et impie  
« envers vous. Je suis indigne de pardon, mais vous aurez pitié d'un  
« fils mourant; vous viendrez lui apporter votre bénédiction, et invo-  
« quer pour lui la miséricorde divine que votre exemple seul peut dés-  
« armer. Sire, l'enfant rebelle n'est plus. Venez, et ayez pitié de son  
« âme...

« Votre fils repentant,

« HENRI PLANTAGENET. »

« Venir! il me demande de venir! s'écria le vieux roi. Ruse infernale! nouveau piège où il cherche à m'attirer! N'ayant pu me vaincre par les armes, il tente de me perdre par la perfidie. Je n'irai pas au château de Martel.

— Mais, sire, le messager dit avoir vu lui-même le prince...

— Ce messager est envoyé par lui, c'est un complice. Qu'on dise à Henri Plantagenet que le roi d'Angleterre n'accorde point à l'hypocrisie le pardon qu'il a dû refuser à la révolte. Je n'ai plus qu'un fils, mon fidèle Jean. »

Ayant ainsi parlé, Henri II retomba sur les marches de l'autel. Long-temps il versa des larmes d'indignation à la pensée de la ruse sacrilège dont son fils ingrat avait osé se servir; puis, quand il se retira dans son appartement pour y chercher la seule consolation qui lui restât encore, le sommeil, une pensée terrible lui vint : si la nouvelle contenue dans le billet était vraie! Il chercha à se délivrer de cette appréhension,

comme d'un piège de son cœur ; mais, plus forte, elle le reprit. Il se leva, ne pouvant dormir, et, entr'ouvrant les vitraux de sa croisée, il se mit à interroger le ciel qu'une nuit nuageuse semblait comme avoir tendu d'un linceul. Aucune étoile ne se reflétait dans les eaux silencieuses et assombries de la Vienne.

Après quelques heures où aucun bruit que le qui-vive des gardes n'avait troublé le silence de la campagne qu'on eût dit morte, et non endormie, la cloche de l'abbaye de Fontevault fit entendre un tintement lointain qui semblait un glas de mort. Henri II frémit, comme si ces sons funèbres eussent été un avertissement du ciel.

« A moi ! s'écria-t-il ; mon meilleur cheval, et me suive qui le peut ! »

Un instant après, il était sur la route du château de la Roche-Martel, suivi de ses gardes.



Quand il arriva devant le pont-levis, son coursier, blanchi d'écume, s'abattit. Le roi se précipite dans le manoir...

Des cierges brûlaient dans la grande salle autour d'un cercueil, et un prêtre veillait auprès du prince mort sans rencontrer pitié pour ses douleurs, sans espérer pardon pour ses fautes. Le vieux roi perdit connaissance, succombant au désespoir et au remords ; mais l'expiation était loin d'être accomplie.

Trois ans après, son fils Geoffroy, duc de Bretagne, mourait à Paris dans un tournoi, foulé sous les pieds des chevaux. Geoffroy laissait sa

veuve enceinte du prince infortuné connu sous le nom d'Arthur de Bretagne.



Quant à Richard, le survivant, il semblait se multiplier pour que son père pût croire encore à l'existence de ses deux autres fils, par la continuation de la lutte qu'il avait à soutenir contre ce dernier. On eût dit qu'il voulait mériter par sa coupable conduite les malheurs qui devaient l'assailir, roi et Cœur-de-Lion, à son retour de la croisade.

Découragé d'une lutte où la victoire lui était aussi odieuse que les



défaites, Henri II crut devoir enfin accepter le pacte humiliant que lui offrait son héritier présomptif. L'indignation de ses officiers qui le voyaient souscrire à ces honteuses conditions, lui accoutumé à dicter des lois, ne put ébranler ce grand cœur qui avait perdu dans les souffrances jusqu'au sentiment de sa dignité ; mais le vieux monarque, qui avait conservé jusque-là le calme de l'abattement, tressaillit lorsque, appelé à amnistier tous les complices de Richard, il eut jeté les yeux sur la liste qu'on lui présenta. En tête de cette liste fatale était le nom de Jean, Jean, son fils adoré, qui seul, par la préférence aveugle dont il était l'objet, pouvait fournir une excuse à la révolte de Richard. A cette vue, une imprécation terrible échappa au père, que tant de malheurs et de crimes dénaturaient si légitimement. La haine, dernier degré du désespoir, jeta par la bouche de Henri II à ses fils, vivants ou morts, une malédiction solennelle qu'il refusa depuis de rétracter jamais. Pour que rien ne pût le distraire désormais de sa colère et de sa douleur, il s'enferma dans le château de Chinon ; et là, seul et abandonné, la mort vint bientôt changer en un silence éternel sa sombre taciturnité.

Lorsque ses restes furent transportés à l'abbaye de Fontevault, le plus triste de ceux qui le suivaient à sa dernière demeure était un jeune homme qui portait sur ses traits la vivante ressemblance de l'auguste mort, mais pour lequel aucun insigne, aucune armoirie sur ses vêtements ne réclamait ce respect dû aux princes de sang royal. C'était le fils de Henri II et de la belle Rosemonde Clifford, morte victime de la jalousie d'Éléonore de Guienne. Privé seul, entre tous ses frères, de toute part dans la tendresse et l'héritage du monarque, seul il était demeuré son fils par l'amour et la douleur.

Richard cependant, frappé, comme son aîné Henri, d'un remords tardif, accourut le lendemain à l'église de Fontevault, où était exposé le vieillard. On dit qu'alors le sang sortit en abondance par la bouche du cadavre, et que Richard, pénétré d'horreur, s'écria qu'il était le meurtrier de son père.

Sainte Radegonde, priez pour le repos de l'âme de Henri II, roi d'Angleterre, comte de Touraine, duc de Normandie, de Bretagne, de Gascogne, etc. Celui-là a suffisamment expié ses fautes ici-bas.

Jean, que la réprobation paternelle devait faire désigner du nom de

Jean-*sans-Terre*, était loin de Chinon lorsque Henri II y mourut. Il en était loin aussi lorsque Roger de Lasey, un des compagnons d'armes de Richard dont il venait de recueillir l'héritage, défendait ce château contre Philippe-Auguste. Le brave gouverneur arrêta plus d'un an les forces du roi de France devant les murailles confiées à sa garde ; mais, abandonné du lâche Jean-*sans-Terre*, qui oubliait à Rouen, dans les plaisirs, les devoirs de sa royauté nouvelle, il vit planter par Philippe-Auguste la bannière française sur les tours du château, après un assaut terrible, le jour de Saint-Jean de l'année 1205.

Fidèle à son lugubre rôle, le château de Chinon vit, au commencement du quatorzième siècle, interroger par trois cardinaux Jacques Molay et quatre des plus illustres templiers, arrêtés par la maladie sur la route de Poitiers, où les mandaient les deux haines liguées du pape Clément V et du roi Philippe le Bel.

Laissons passer le quatorzième siècle, et arrivons vite au quinzième pour nous y arrêter. Aussi bien voici le règne de Charles VII, et Chinon lui doit le souvenir glorieux qui, presque seul, pourra nous distraire de tant de lugubres récits. C'est dans une chambre de ce château que Jeanne d'Arc vint informer le roi de la mission miraculeuse qui l'appelait vers lui. Ici les faits dans toute leur simplicité ont une éloquence telle, que nous nous bornerons à détacher une page de l'histoire de cette sainte et noble fille, en qui s'est personnifié sans doute, pendant quelques instants, l'ange gardien de la France.

Jeanne d'Arc, venant de Fierbois, arriva à Chinon le jeudi 24 février 1420. Elle se logea chez une bonne femme, près du château. Comme il ne paraissait pas convenable de laisser cette jeune fille dans l'hôtellerie où elle était descendue, on lui assigna pour logement une tour du château du Couldray. C'est de là qu'elle obtint, non sans peine, d'être présentée à Charles VII, qui, malgré sa promesse, hésitait encore à la recevoir.

Au moment où elle entra dans la demeure royale, un homme à cheval qui la vit passer demanda à quelqu'un : « Est-ce pas là la Pucelle ? » Comme on lui répondit affirmativement, il jeta à Jeanne une plaisanterie obscène, en reniant Dieu. Jeanne l'entendit, et retournant la tête : « Tu renies Dieu, dit-elle, et tu es si près de la mort ! » Une heure après, cet homme tomba dans l'eau et s'y noya.

A l'instant où on vint avertir le roi que Jeanne d'Arc approchait, il se retira à l'écart pour voir si elle ne prendrait pas quelque autre pour lui ; ce qui, dans l'opinion des assistants, eût été la preuve qu'elle n'était pas éclairée de Dieu.

C'était l'après-dînée, sans doute même à une heure déjà avancée. Cinquante torches éclairaient l'appartement ; plusieurs seigneurs pompeusement parés, et plus que n'était le roi, et plus de trois cents chevaliers de haute naissance étaient réunis dans la salle où Jeanne d'Arc fut introduite.

En entrant, elle dit à ceux qui la conduisaient qu'on ne la déçût point et qu'on lui montrât celui auquel elle devait parler. Introduite par le duc de Vendôme, elle s'avança avec autant d'aisance et en observant aussi bien les cérémonies d'usage que si elle eût été nourrie à la cour. Elle distingua le roi au milieu de la foule ; *les voir*, dit-elle depuis, le lui firent connaître. Elle s'avança vers lui, le salua humblement, et lui dit en s'agenouillant, selon l'usage, et en embrassant ses pieds :

« Dieu vous donne bonne vie, gentil roi.

— Ce n'est pas moi qui suis roi, » répondit Charles VII.

Et en lui montrant un des seigneurs de sa suite, il ajouta :

« Voici le roi. »

Mais Jeanne, sans se déconcerter, lui répliqua :

« Eh, mon Dieu, gentil prince, c'est vous et non autre. Très-noble « seigneur dauphin, je viens et suis envoyée de la part de Dieu pour « prêter secours à vous et à votre royaume ; vous mande le roi des « cieus, par moi, que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, « et serez lieutenant du roi des cieus, qui est roi de France. »

Le roi, après s'être entretenu à part avec la Pucelle, se rapprocha des assistants, leur dit que cette jeune fille venait de lui dire certaines choses secrètes que nul ne savait ni ne pouvait savoir, Dieu seul excepté, et que, pour cette raison, il avait pris confiance en elle.

On sait quel fut le résultat de cette mémorable entrevue. L'amour et la beauté d'Agnès Sorel firent le reste. Appuyé désormais sur ces deux femmes, le roi Charles VII redevint un autre homme, et le reste de son règne ne fut plus qu'une suite de victoires.

On voit encore au château de Chinon les débris imposants de la tour d'Argenton où il existait un souterrain, par lequel Charles VII se ren-

daît secrètement dans la ville, à la maison Roberdeau, qu'habitait la jeune Agnès Sorel.

Hélas! comme si, durant un règne entier, le bonheur et la gloire n'eussent pu trouver asile derrière les sombres murailles du manoir d'Emmeline et de Henri II, le dauphin, qui, depuis, fut Louis XI, vint attrister de nouveau l'enceinte de cette forteresse en y conspirant contre la vie de son père. Déjoué dans ses projets par la tendresse vigilante d'Agnès, un jour il entra botté et éperonné dans la grande salle du château, où était rassemblée toute la cour, et là il osa, en présence de tous, souffleter la maîtresse de son père, pensant bien qu'un tel affront devait rejaillir nécessairement sur un autre visage. Le roi était absent, et nul ne se jugea assez puissant pour prendre la défense de la victime.

Mais ne semble-t-il pas vraiment que, réveillée à l'aspect de ce fils ingrat et parricide, l'ombre de Henri II ait dû se lever sous les voûtes du vieux manoir et jeter au digne émule des quatre Plantagenet une malediction sépulcrale?

Ce fut à Chinon que Louis XII reçut la dispense du pape Alexandre VI pour son mariage avec Anne de Bretagne. Ce message, qui condamnait la noble Jeanne de France à des larmes éternelles, était digne d'être porté par César Borgia, le fratricide et l'empoisonneur.

Sainte Radegonde, Charles VII et Louis XII ont l'un et l'autre grand besoin de vos prières. Quant à Louis XI, il ne les mérite pas.

Reposons un instant nos regards, et cherchons dans la plaine verdoyante qui s'étend de l'autre côté de la Vienne une modeste et tranquille métairie. Une faible part de son enceinte est consacrée aux bâtiments et aux vergers; presque tout le terrain qui en dépend est planté de vignes, qui produisent les meilleurs vins du Chinonais. C'est là qu'est né, en 1485, l'année de la mort de Louis XI, cet Homère bouffon qu'on nomme François Rabelais; c'est là qu'a été écrite, dit-on, en partie, le Pantagruel. Cet asile champêtre, qui semblait ne devoir inspirer que l'histoire des églogues, a été témoin de l'enfantement de l'épopée la plus bizarre, mais en même temps la plus spirituellement bouffonne et la plus audacieusement satirique qu'ait jamais produite aucun écrivain.

Voici, d'après d'anciennes gravures, la topographie de cette métairie,

qu'on nommait la Devinière. Devant le seuil rustique, deux chemins, — l'un, conduisant à l'abbaye de Seuilly ou de Sévillé, dans laquelle Rabelais fit ses premières études, et dont il a célébré dans son livre, par reconnaissance sans doute, l'heureuse délivrance, lorsque l'armée du roi Pierochole fut vaincue par la seule valeur de frère Jean Catourmeur ; l'autre chemin, dans la direction de la Roche-Clermont, qui, moins heureuse que l'abbaye de Seuilly, fut prise d'assaut par le même roi Pierochole. A la tête des deux chemins, la petite maison qu'habitait le grand écrivain. A gauche de la porte en ogive qui va nous introduire dans sa petite chambre, nous voyons un jeu de boule : à droite, le cabaret de la Lamproie, et nous comprenons tout en nous asseyant sur l'humble escabeau où se reposait Rabelais, tout en examinant la vieille tapisserie à figures, tendue au-dessus du foyer, que le voisinage de la taverne ait aussi apporté son tribut d'inspiration dans l'achèvement d'une œuvre qui laisse à chaque instant poindre le sublime, au milieu de tant de joyusetés lascives et païennes, et qu'on pourrait appeler peut-être un long carnaval du génie.

Ajoutons bien vite qu'au moment où le futur curé de Meudon préludait par les malins tours qu'il jouait aux moines de Seuilly à son aventureuse destinée, le commandement du château de Chinon était confié à un autre écrivain, non moins célèbre peut-être, à Philippe de Comines, seigneur d'Argenton et ancien chambellan du roi Louis XI, qui acheva en cet endroit ses mémoires commencés, comme on sait, dans la cage de fer du château de Loches.

Entre tous les gouverneurs qui succédèrent à Comines, et dont nous croyons devoir épargner au lecteur la nomenclature, il en est un, au temps des guerres de religion, qui a fourni à Brantôme un charmant passage, rempli de naïveté. C'est le seigneur de la Roche-du-Maine. « Aux premières guerres civiles, dit Brantôme, les huguenots lui prirent son château de Chinon par surprise, comme ils firent d'autres de la France, qu'on se doutait de rien, dont il était capitaine, lui n'y étant point. Quand on lui en apporta les nouvelles : — Tête Dieu pleine de reliques, dit-il, faut-il que le père éternel gagne *Pater noster*. Je les en chasserai bien. Ce qu'il fit, et jura encore un bon coup que s'il y eût failli, il eût tenu Dieu pour huguenot et ne l'eût jamais servi de bon cœur. »

Parmi les châtelains de Chinon, l'on compte Henri de Lorraine, duc de Guise, à qui ce domaine fut engagé par Henri III, le 4 juillet 1581.



avec Issoudun et Vierzon, pour quarante mille livres; le prince de Condé, à qui ce château fort servit de sûreté à l'époque du traité de Loudun, en 1616. Réuni enfin au domaine royal, Chinon fut accordé à Marie de Médicis, par son fils Louis XIII, en 1629, à l'époque de la trompeuse paix de Brissac; il devait bientôt passer entre les mains du persécuteur de cette reine, du tout-puissant cardinal de Richelieu.

Cet usurpateur avoué du pouvoir royal n'osa cependant devenir possesseur immédiat de ce domaine, dont il avait dépouillé la veuve de

Henri IV et la mère de son roi. Il en fit opérer, par le roi, l'échange avec Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, contre d'autres terres : mais un tiers, un prête-nom, le lui rétrocédait, le même jour, au prix de cent dix-neuf mille treize cent vingt livres.

Chinon fit avec l'île Bouchard la partie la plus considérable du duché-pairie que le cardinal fit ériger à son profit, sous l'appellation de Richelieu, et qu'il transmit à ses héritiers. Aucun d'eux n'a laissé à Chinon le moindre souvenir qui puisse être enregistré par l'histoire. Aucun ? nous nous trompons. Le plus célèbre, comme le plus frivole, entre tous ceux qui ont porté ce grand nom de Richelieu, le roué qui a si bien personnifié en lui tous les vices brillants du règne de Louis XV ordonna, un beau matin, de démolir la chambre où Charles VII avait reçu Jeanne d'Arc, et qu'on nommait la chambre de la Pucelle. Si une pareille appellation ne pouvait trouver grâce devant l'heureux triomphateur de tant de vertus titrées ou roturières, il semble que du moins le vainqueur de Port-Mahon aurait dû reculer devant cette destruction sacrilège d'un monument laissé par le temps à la mémoire de la vierge guerrière à qui la France doit son salut et une part de sa gloire.

Le petit-fils du maréchal, le dernier rejeton mâle de la branche Du Plessis-Richelieu, porta le nom de comte de Chinon, avant celui de duc de Richelieu, sous lequel il fut président du conseil des ministres, dans les premiers temps de la restauration. C'est le dernier châtelain de Chinon. Sainte Radegonde, priez pour son âme et pour celles de tous ses prédécesseurs.

Depuis que la révolution est venue passer sur toutes les dominations, sur toutes les grandeurs comme sur tous les soutiens de la vieille monarchie, ce niveau sanglant qui devait laisser si longtemps après lui le chaos, Chinon, jadis châtellenie royale, avec lieutenant général, lieutenant particulier, lieutenant criminel, Chinon, n'est plus aujourd'hui tout prosaïquement qu'un simple chef-lieu de sous-préfecture, dont le terroir a quelque réputation pour ses vins en Touraine et en Poitou.

Par l'étendue qu'occupent encore les ruines du château, on peut juger quelle devait en être l'importance. Quoique ces ruines semblent n'avoir formé qu'un tout, il n'en est pas moins certain que leur ensemble se composait de trois châteaux différents réunis dans la même enceinte, mais construits à diverses époques : la première vers 950, sous Thi-

bault le Tricheur; la deuxième, sous Henri II d'Angleterre, vers 1160, et la dernière sous Charles VII.

Au milieu de cette masse imposante de débris et de ce qu'on pourrait appeler les cendres de neuf siècles, deux objets fixent particulièrement l'attention : un portail flanqué d'une tour de soixante pieds, qui contenait autrefois les principaux appartements du château et qui porte maintenant la grande horloge de la ville; puis, auprès des vestiges presque effacés de la chambre de la Pucelle, un écho qui répète dix fois de suite la même syllabe, — c'est-à-dire deux vivantes dérisions de toutes ces grandeurs mortes, un symbole de ce temps inexorable qui les a détruites, et un peu de bruit stérile qui semble parfois les insulter en les réveillant !...







F. WOLF FRIEDRICH CH. TERZAGH.

T. H. F. R. E.





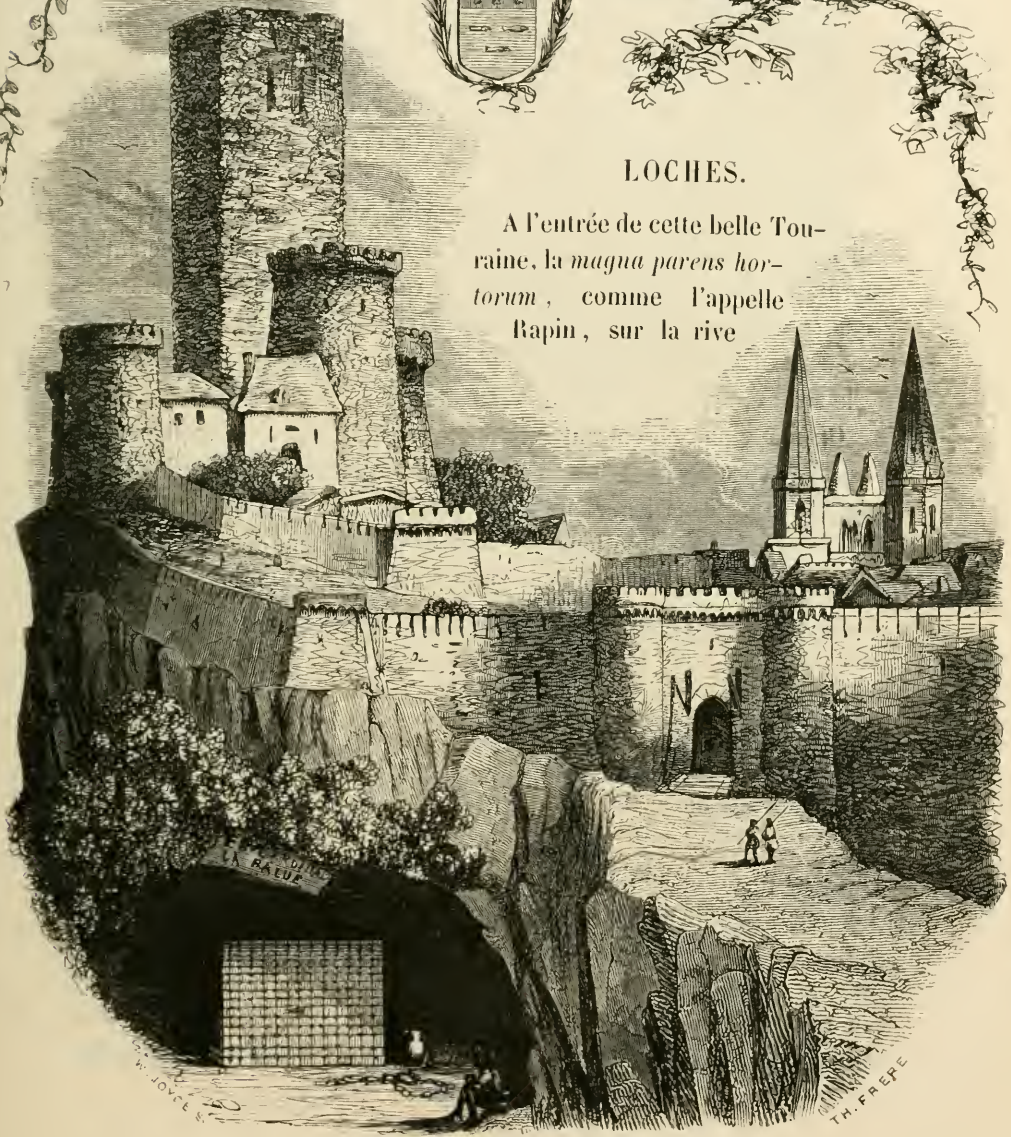


LOCHES.



## LOCHES.

A l'entrée de cette belle Tou-  
raïne, la *magua parens hor-*  
*torum*, comme l'appelle  
Rapin, sur la rive



gauche de l'Indre, au sommet d'une colline assez élevée qui domine la ville de Loches, et d'où la vue s'étend sur un luxuriant amphithéâtre de forêts, il existe un château fort d'une haute antiquité et auquel se rattachent de grands souvenirs historiques.

Il est très-difficile de fixer d'une manière précise l'époque à laquelle peut remonter la construction du superbe donjon qu'on admire encore aujourd'hui dans cet endroit. Cependant on l'attribue généralement à Foulques Nerra, comte d'Anjou, dans la première moitié du onzième siècle, bien que, par son caractère plein d'élégance et avec ses contreforts ornés de demi-colonnes cylindriques, elle semble appartenir plutôt au douzième siècle, époque à laquelle l'architecture militaire avait fait en France de grands progrès.

Le donjon s'élève encore à cent vingt pieds au-dessus du sol. On peut le diviser en deux parties, savoir : 1<sup>o</sup> une tour principale affectant la forme d'un carré long, ayant environ cent pieds de l'est à l'ouest et quarante du nord au sud ; 2<sup>o</sup> une autre tour formant, du côté du nord, un corps avancé, mais beaucoup plus petite que la première, à laquelle elle sert, en quelque sorte, de vestibule.

On remarque, en entrant dans cette seconde tour, les vestiges d'un escalier dont les marches, qui ont été arrachées, reposaient sur un double mur, dans lequel on avait pratiqué des arcades voûtées ; cet escalier, qui recevait le jour par de très-petites fenêtres, se terminait près d'une porte correspondant au premier étage du grand donjon ; il servait en même temps à l'accès d'une chambre, dont le pavé reposait sur une voûte en pierre. Cette chambre était munie d'une grande cheminée placée entre deux fenêtres dont on voit les ouvertures à l'extérieur.

Au second étage se trouvait une chapelle dont l'autel était placé à l'est dans une niche. Une troisième pièce, qui n'existe plus, surmontait cet oratoire.

Le corps principal du donjon n'avait que la porte ouverte au haut de l'escalier, dans le mur septentrional. Un corridor, percé dans l'épaisseur du même mur, se prolongeait dans le mur oriental et venait aboutir au-dessous du plancher du premier étage. C'était par une étroite issue, au haut de l'escalier, qu'on pénétrait dans la grande salle du rez-de-chaussée, tant on s'était attaché à rendre l'abord de cette salle difficile.

La hauteur totale du donjon était divisée en quatre parties par trois planchers. Les divers étages qui résultaient de cette division s'accédaient au moyen de petits escaliers tournants très-rapides, pratiqués dans l'épaisseur des murs, qui n'est pas de moins de huit pieds dans la partie inférieure de l'édifice.

Les fenêtres, assez nombreuses, étaient, suivant l'usage, toutes sensiblement évasées à l'intérieur et n'offraient qu'une ouverture assez étroite à l'extérieur. Pourtant on remarque encore à chaque étage une fenêtre plus large que les autres, qui, selon toute apparence, était destinée à recevoir les munitions, les vivres et tout ce qui était nécessaire au service de la forteresse et qu'on hissait au moyen de poulies.

Après avoir franchi deux murs d'enceinte crénelés, bordés de remparts et de fossés, et dominés par des chemins de ronde garnis d'arbalétrières, on arrivait devant la principale entrée du château, protégée par quatre tourelles et défendue par un pont-levis à bascule. On entraît alors sous une voûte assez spacieuse, fermée par une seconde porte garnie d'une herse. Il y avait même après le corps de garde, placé en cet endroit, une troisième porte qui donnait enfin accès dans l'intérieur du donjon.

Grâce à toutes les dispositions architectoniques dont on vient de donner le détail sommaire, non moins qu'à la force de sa position, le château de Loches offrait une résidence sinon bien agréable, au moins fort sûre, à une époque où le premier soin, comme le premier intérêt des personnes royales et des grands et petits feudataires, était de se prémunir contre les invasions, soit que l'ennemi vint du dehors, c'est-à-dire d'outre-Manche, soit qu'il vint du dedans, c'est-à-dire des châteaux voisins, les seigneurs ne jugeant rien de mieux à faire, quand l'Anglais les laissait en repos, que de s'attaquer entre eux pour s'entretenir la main.

Lorsqu'en 1192 Jean-sans-Terre voulut s'emparer des États de son frère Richard Cœur-de-Lion, retenu prisonnier par l'empereur Henri VI, il s'aboucha avec le roi de France Philippe-Auguste, et, pour avoir son appui, lui céda, entre autres châteaux forts, celui de Loches. On sait, en effet, que, maîtres de la Touraine, comme représentants des droits de Geoffroy Plantagenet, fils de Foulques V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, les rois d'Angleterre s'intitulaient alors *ducs de Normandie et d'Aquitaine, comtes d'Anjou, de Touraine et du Maine*.

Deux ans après [1194], Richard Cœur-de-Lion, délivré de ses fers et assisté des comtes de Flandre et de Dammartin, se présentait en personne sous les murs de Loches, que défendait, pour le roi de France, Guy de Laval, afin de revendiquer par les armes la place que son frère avait trahieusement abandonnée. Les chroniques contemporaines rapportent que le gouverneur se défendit d'abord avec assez de résolution; mais lorsque Richard fut arrivé au camp, il fit attaquer le château avec tant de vigueur, qu'il l'emporta d'assaut le lundi 14 juin 1194, et fit prisonnier Guy de Laval avec cinq chevaliers, vingt-quatre archers et deux cent vingt soldats.

Ce ne fut que dix ans plus tard, en 1204, après la mort de Richard Cœur-de-Lion et de son neveu Arthur, poignardé à Rouen et précipité dans la Seine par Jean-sans-Terre, que Guillaume de Rochedorbon, un des cinquante-neuf barons existants sous le règne de Philippe-Auguste, assura à ce monarque les comtés d'Anjou, du Maine et de la Touraine, dont il était devenu possesseur par sa femme. Deux places seules refusèrent de reconnaître l'autorité du roi de France. Ce furent Chinon et Loches. Guillaume le Breton, auteur contemporain, a, dans son poëme latin de la *Philippide*, retracé les divers incidents du double siège que subirent, à cette époque, ces deux châteaux forts. Voici la traduction de quelques vers de ce poëme, entreprise, à quatre siècles de distance, par l'abbé de Marolles et de Villeloin. C'est un échantillon assez curieux de la poésie naïve du commencement du dix-septième siècle, entée sur la poésie scolastique du treizième.

Dans ces deux châteaux forts, gigantesques abris,  
 Le farouche Girard s'est imposé pour maître;  
 Né de parents obscurs, à la glèbe asservis,  
 Son cœur ne dément pas le sang qui l'a fait naître;  
 Dans la Touraine en vain ses yeux se sont ouverts,  
 L'ingrat n'en a pas moins armé son bras contre elle:  
 Amboise et Tours, par lui de débris sont couverts,  
 Et le pays entier maudit un fils rebelle,  
 Tant, hélas! il est vrai que les plus grands revers  
 Sortent pour nous du foyer domestique,  
 Et qu'il n'est pas au monde un bras plus despotique  
 Que celui de l'esclave ayant brisé ses fers.  
 Bientôt, le roi paraît suivi d'un ost immense.  
 De Loches et de Chinon le siège alors commence,



Mais il fallut un an pour dompter ces creneaux !  
 Girard fut enfermé dans ces sombres cachots,  
 Lui qui pensait braver la royale bannière,  
 Et dévaster encor la Touraine sa mère.  
 Chevaliers bannerets, grand nombre d'écuyers  
 Se rendirent au roi ; puis gardés prisonniers.

Après la prise de Loches et de Chinon, la Touraine se trouva annexée à la couronne de France, après en avoir été distraite pendant deux cent soixante ans.

Attirés dès lors par la beauté du site, et peut-être aussi par la proximité d'une des forêts les plus giboyeuses de leur royaume, les rois de France vinrent souvent élire séjour au château de Loches. Saint Louis, Philippe le Bel, et surtout Jean II, ont, durant les treizième et quatorzième siècles, laissé plus d'un souvenir dans cette résidence. C'est à Loches même que le dernier de ces monarques établit son quartier général au mois de septembre 1356, peu de temps avant la désastreuse bataille de Maupertuis. On sait que le samedi 17 du même mois, jour



néfastes dans nos annales, il se porta à la rencontre du prince de Galles,

qu'il joignit à deux lieues de Poitiers. Jean II paya, par une sanglante défaite et par sa captivité, la malheureuse précipitation qu'il avait apportée dans cette circonstance solennelle. Était-ce donc en prévoyance de cette catastrophe que, quelque temps auparavant, il avait conféré soixante livres tournois de rente annuelle et perpétuelle au chapitre collégial de Loches, pour la fondation d'une messe dite du roi et d'un service des morts pour *lui*, les rois et les ducs ses prédécesseurs?

Durant les discussions civiles qui marquèrent le long et triste règne de Charles VI, le château de Loches résista à toutes les attaques des Anglais, et le renom du vieux doujon s'en accrut encore. Mais vint le règne de Charles VII, et à la gloire militaire d'un château fort qui n'a cédé qu'à deux des plus belliqueux monarques du monde, Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste, va s'en joindre une autre bien plus éclatante et bien plus charmante surtout.

Au nombre des filles d'honneur qui avaient accompagné Isabeau de Lorraine, duchesse d'Anjou, lorsqu'elle vint en France solliciter, près du roi Charles VII, la liberté de son mari, René d'Anjou, battu et fait prisonnier à la journée de Bullegueville, se trouvait une jeune fille d'une éclatante beauté qu'on appelait alors la demoiselle de Fromenteau. Née en 1409, en Berry, dans le village de Fromenteau-sur-la-Claise, elle était fille de Jean Sorel, seigneur de Saint-Géran et de Coudun, et de Catherine de Maigenlais, dame de Vermeuil. « C'était, s'il faut en croire  
 « les témoignages de ses historiens, la plus ravissante créature qu'il  
 « soit possible d'imaginer, avec un teint de lis et de roses, des yeux  
 « où la vivacité était tempérée par tout ce que l'air de douceur a de  
 « plus séduisant, une bouche que les Grâces avaient formée; tout cela  
 « était accompagné d'une taille libre et dégagée, et relevé d'un esprit  
 « aisé, amusant et d'un entretien dont la gaieté et le tour agréable  
 « n'excluaient ni la justesse ni la solidité. » Après un tel portrait, peut-être ne se rappellera-t-on pas sans intérêt celui qu'en a tracé Voltaire dans son poème de *la Pucelle* :

Jamais l'amour ne forma rien de tel :  
 Imaginez de Flore la jeunesse.  
 La taille et l'air de la nymphe des bois,  
 Et de Vénus la grâce enchanteresse,

Et de l'amour le séduisant minois ;  
 L'art d'Arachné, le doux chant des Sirènes :  
 Elle avait tout; elle aurait dans ses chaînes  
 Mis les héros, les sages et les rois.

Charles VII était allé au château de Loches pour s'y livrer au plaisir



de la chasse, lorsque la *gente* Agnès parut devant lui; et il ne faut pas s'étonner si, dès ce moment, cette résidence lui devint si chère. La duchesse d'Anjou obtint la liberté de son mari; mais parmi les filles d'honneur qui l'avaient accompagnée en France et qui retournaient avec elle en Sicile, on ne vit point Agnès. Elle avait été prise soudain d'un mal qui ne lui permettait pas, au dire du médecin du roi, d'entreprendre un pareil voyage, et la reine de France, Marie d'Anjou, touchée de son sort, avait consenti à la prendre à son service, en qualité de fille d'honneur également. Pauvre reine !

On ne sait encore si les yeux de la reine furent jamais dessillés, tant elle s'attacha toute sa vie à combler de bontés la rivale que son inconstant époux lui avait donnée, la protégeant incessamment contre les curieuses allusions de sa cour, à moins qu'on n'aime mieux voir dans une pareille conduite un de ces actes sublimes de dévouement et de résignation dont une femme seule est capable, et qui sont plus fréquents encore qu'on ne le pense. Peut-être aussi la reine était-elle reconnais-

sante du service éclatant que la favorite avait rendu à Charles VII et à la France en rappelant son amant à ses devoirs de roi.

En effet, pendant que Charles VII, renfermé dans le château de Loches, oubliait le monde entier aux pieds de sa belle Agnès, le duc de



Bedfort ravageait la France. On raconte qu'en ce temps-là « Agnès, « voyant le roi lasche, mol et peu se souciant des affaires de son « royaume et des victoires que les Anglois obtenoient sur lui, lui dit un « jour que lorsqu'elle estoit très-jeune fille, un astrologue lui avoit pré-

« dit qu'elle seroyt aymée de l'un des plus courageux et valeureux roys  
 « de la chrestienté ; que, quand le roy lui fit cest honneur de l'aymer,  
 « elle pensoit que ce fust ce roy valeureux et courageux qui lui avoit  
 « esté dit ; mais que le voyant si lasches et avec si peu de soin de ses  
 « affaires et de résister aux Anglois et à leur roy Henry, qui, à sa barbe,  
 « lui prenoit tant de villes, elle voyoit bien qu'elle estoit trompée et que  
 « ce roy si valeureux et courageux estoit le roy d'Angleterre ; adonc je  
 « m'en vois le trouver, car c'est luy de qui entendoit cet astrologue,  
 « non de vous, qui n'avez couraige ni valeur, puisque, sans vous re-  
 « muer, vous laissez surprendre vos pays. »

Ces paroles, dit Brantôme, piquèrent si fort le cœur du roi, qu'il se prit à pleurer, et de là, prenant courage, quittant la chasse et les jardins, il fit si bien, par son bonheur et sa vaillance, qu'il chassa l'Anglais de son royaume <sup>1</sup>.

Depuis ce qu'on peut appeler à juste titre le joyeux avéuement d'Agnès Sorel, le château de Loches devint le séjour favori du roi et de sa charmante maîtresse. Aussi Charles VII prit-il grand soin de l'embellir et de le fortifier ; et, voulant que les habitants de la ville de Loches se ressentissent également de son bonheur, il leur accorda de grandes franchises, les droits sur le vin, le péage et le privilège du sel. C'est de cette époque que date la construction de cette fameuse tour, dite *tour d'Agnès*, d'où l'on découvre toute l'étendue du paysage environnant, et où la tradition rapporte que Charles VII renfermait *la belle des belles* lorsqu'il s'en allait chasser dans la forêt.

Cependant la châtelaine de Loches (car le roi avait fait don à sa maîtresse de cette résidence, sans en compter bien d'autres) s'était fait, par son dévouement même aux intérêts de son royal amour, un ennemi mortel dans la personne du dauphin depuis Louis XI. Un jour, en 1444, comme la cour se trouvait au château de Chinon, il se passa dans cette demeure royale une étrange scène de violence et de scandale. Le dauphin Louis, hotté et éperonné, entra dans la salle où se tenaient les

<sup>1</sup> Comme Brantôme n'est point précisément une autorité historique, nous croyons de notre devoir de faire remarquer au lecteur que l'astrologue avait sans doute deviné le duc de Bedford, nommé par le parlement protecteur d'Angleterre, vice-roi de France et premier conseiller du jeune prince ; car Henri VI n'avait que six ou sept ans alors qu'Agnès tenait ce discours au roi.

dames de la reine; et marchant droit à Agnès Sorel, il lui adressa, avec l'accent de la plus violente colère, quelques paroles de mépris, et osa la frapper à la joue de son gantelet; puis il sortit, monta à cheval et se retira auprès du duc de Bourgogne.

Après un tel éclat, Agnès jugea qu'il ne lui était plus permis de demeurer à la cour, et, résistant à toutes les sollicitations du roi, bien qu'encore dans tout l'épanouissement de la jeunesse et de la beauté, elle résolut de finir ses jours dans la retraite et l'expiation. C'était à Loches qu'elle avait aimé, ce fut à Loches qu'elle voulut se fixer, ne demandant qu'à se faire oublier, sinon à oublier elle-même. Elle y vivait tranquille depuis cinq années, ne s'occupant que de bonnes œuvres, lorsqu'un jour, après avoir reçu un message qui parut lui causer un grand trouble, elle demanda des chevaux et se rendit en toute hâte à Paris.

Le roi était alors à l'abbaye de Jumièges, où il venait de se rendre pour s'y reposer quelques jours, après la pacification de la Normandie. Elle y courut et y arriva le 9 février 1459. Elle eut un entretien assez long avec Charles VII, et dit tout haut en sortant à quelques-uns de ses amis, *qu'elle était venue pour sauver le roi d'un grand danger*. Deux heures après, elle fut saisie de violentes douleurs d'entrailles qui l'emportèrent en six heures de temps.

« Elle eut, dit un des chroniqueurs de l'époque, moult belle contrition et repentance de ses péchés, et lui souvenoit souvent de Marie « Madelaine, qui fut grand pécheresse et invoquait Dieu dévotement et « la Vierge Marie à son aide et comme vraie catholique, après la réception de ses sacrements, demanda ses heures pour dire les vers de « saint Bernard qu'elle avoit escript de sa propre main, puis trespassa. »

Le corps d'Agnès Sorel fut transporté à Loches et inhumé dans le chœur de la collégiale, comme elle l'avait ordonné par son testament. Son tombeau était en marbre noir; sur le sarcophage était la statue d'Agnès, représentée couchée, les mains jointes, la tête appuyée sur un oreiller. On voyait de chaque côté un ange, placé l'un et l'autre derrière une couronne ducal taillée à cinq faces. A ses pieds étaient deux agneaux, symbole de la douceur de son caractère. Autour du tombeau on lisait cette épitaphe gravée en lettres gothiques :

« Cy-gist noble damoiselle Agnès Seurelle, en son vivant dame de

« beauté, Rochesserie, Issoudun, Veruon-sur-Seine, pitieuse envers  
 « toutes gens, et qui largement donnoit de ses biens aux églises et aux  
 « povres, la quelle trepassa le neuvième jour de février 1449. Priez  
 « Dieu pour l'âme d'elle. Amen. »

Faut-il ajouter qu'à l'avènement de Louis XI les chanoines de Loches, connaissant l'aversion du monarque pour Agnès, lui présentèrent requête, à l'effet d'obtenir la permission d'enlever de leur chœur le tombeau de la bien-aimée de son père? Louis XI rejeta leur supplique, et, rappelant à ces ingrats la promesse qu'ils avaient faite à leur bienfaitrice, il leur enjoignit de respecter les cendres d'Agnès, ajoutant même des deniers de son épargne 6,000 livres à la donation de la belle des belles <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous pensons que le lecteur ne lira pas sans intérêt les détails ci-après qui sont extraits de la curieuse monographie qu'un savant archéologue, M. le chevalier de Pierres, a publié en 1845 sur la ville de Loches. Il nous semble que lorsqu'il s'agit d'une femme aussi célèbre qu'Agnès Sorel, les moindres particularités acquièrent un grand prix.

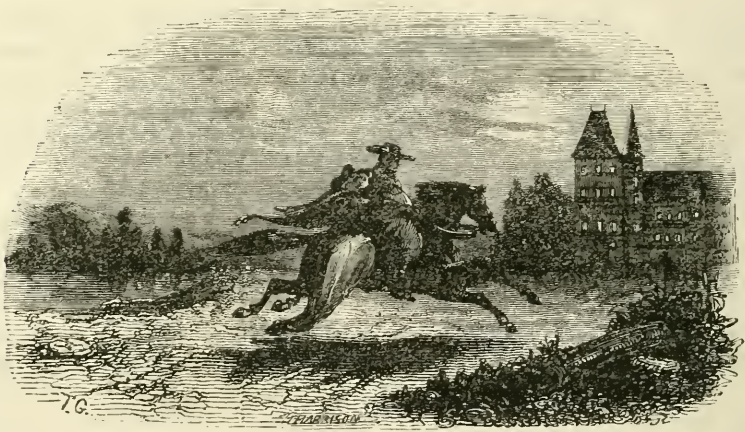
Sous plusieurs règnes, les chanoines renouvelèrent leur demande; enfin Louis-XVI, à qui l'on fit observer que ce monument gênait absolument le service du chœur, accorda, le 21 février 1777, l'autorisation nécessaire pour en opérer la translation dans une autre partie de l'église. En vertu de cette permission, le chapitre procéda à l'exhumation, le 5 mars de la même année.

Lorsqu'on eut enlevé les marbres du sarcophage et la masse de maçonnerie qu'ils couvraient, on trouva une pierre dure de la longueur et de la largeur du monument sous laquelle régnait un caveau voûté en pierres tendres. Sous cette voûte était un cercueil en bois de chêne, d'un mètre quatre-vingt-trois centimètres de long, sur quarante deux centimètres carrés, ferré sur tous les angles, avec des équerres dont chaque côté portait vingt-cinq centimètres de longueur sur trois centimètres de largeur. Une poignée était attachée à chaque extrémité de ce cercueil, qui en renfermait un autre en plomb, détruit en partie; celui-ci servait lui-même de boîte à une troisième bière faite en bois de cèdre, dans laquelle gisait Agnès. Le médecin, chargé de constater les parties du corps qui pouvaient encore être reconnues, examina avec attention ce qui était contenu dans ce dernier cercueil; il y trouva une terre légère, un peu grasse, mêlée de quelques plantes aromatiques. La tête parut d'abord conservée dans son entier, mais sans autre chose que les os; lorsqu'on voulut l'enlever, la chevelure resta dans la main avec le coronal, les deux temporaux, la sphénoïde, partie de l'ethmoïde; les deux os maxillaires supérieurs, les deux os de la pommette et ceux du nez; l'occiput et les deux pariétaux tombèrent en poussière; les deux os maxillaires étaient garnis de toutes leurs dents, ainsi que la mâchoire inférieure qui était parfaitement conservée; la clavicle gauche était saine, et tous les autres os n'existaient plus.

Un crêpe de douze à quatorze centimètres de hauteur de devant en arrière, sur vingt-six à vingt-huit centimètres d'un côté à l'autre, formait la partie supérieure de la coiffure

Ce même Louis XI, importuné sans doute des souvenirs d'amour, de plaisir et de galanterie que Charles VII et Agnès Sorel avaient attachés au château de Loches, changea un beau matin cette résidence royale en prison d'État. Là où avaient retenti tant de doux propos, tant de joyeux éclats de voix, on n'entendit plus dès lors que des gémissements de douleur et des imprécations de rage. Au bruit des baisers succéda le bruit des chaînes. Au temps du roi Charles VII, c'était à qui, parmi les gentilshommes, pourrait être admis au château de Loches pour y deviser avec les filles d'honneur, et surtout pour y contempler à loisir le frais visage d'Agnès Sorel, pour s'enivrer de ses sourires. Mais maintenant que règne sur la France le sombre et cauteleux Louis XI, le château de Loches n'est plus qu'un objet d'horreur et d'effroi, une de ces résidences maudites dans la mémoire des hommes, dont chacun s'éloigne en tremblant, comme si l'atmosphère même qui l'environne était imprégnée de miasmes de mort.

Quelquefois, par des nuits toujours pleines de profondes ténèbres, une lugubre cavalcade s'achemine vers la poterne, sous la conduite du célèbre Tristan l'Hermite, prévôt de l'hôtel, et alors, à la clarté fugitive que projette une lanterne, on peut voir descendre de cheval un prisonnier étroitement garrotté, et enveloppé d'une cape noire. La



porte du château s'ouvre, puis se referme sur une nouvelle victime ;

d'Agnès ; de chaque côté étaient deux boucles flottantes ; les cheveux de derrière, nautés en trois et formant une tresse de cinquante et quelques centimètres de long, étaient re-



car une fois qu'on est entré dans le donjon, il est bien rare qu'on en sorte. Le roi Louis XI n'a oublié qu'une seule chose, c'est de faire inscrire sur son château de Loches le vers célèbre que Dante a placé sur la porte de son enfer :

Lasciate ogni speranza voi ch' entrate.

Et ce ne sont pas des prisonniers obscurs qui viennent ainsi échanger les misères d'une vie libre contre les misères d'un cachot. C'est Pierre de Brézé, deuxième du nom, grand sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie; c'est Philippe de Savoie, troisième fils du duc régnant de Savoie; c'est le duc d'Alençon; c'est Jean de Sainte-Maure, pour ne citer que les plus illustres.

Il suffit d'un soupçon, d'un simple doute né dans l'esprit du roi sur la fidélité d'un de ses sujets, pour que son terrible compère se mette en route, et il est bien rare que Tristan se repose, tant le roi est soupçonneux et douteur : Tristan, c'est la justice du roi faite homme, et Loches, c'est le châtement.

Et pourtant, un jour, Louis XI, conversant avec deux saints prélats, d'Haraucourt, évêque de Verdun, et Jean La Balue, évêque d'Angers, exprima cette pensée que les grands vassaux de la couronne n'éprouvaient point assez de terreur lorsqu'ils parlaient du château de Loches.

« Vous êtes tous deux, dit-on, doués de beaucoup de savoir, mes maîtres ajouta Louis XI en les regardant fixement. Qui de vous deux m'en fournira la preuve en inventant quelque bonne machine pour empêcher les prisonniers de prendre la clef des champs et pour engager

levés et attachés sous le crêpe. Ces cheveux étaient brun-clair ou cendrés, les boucles en partie rousses et cassantes.

Tous ces restes furent déposés dans une urne de grès, et placés dans le mausolée que l'on rétablit dans un des côtés de la nef de l'église.

En 1794, la tombe fut enlevée de la nef, et l'urne fut déposée dans le cimetière du chapitre. Peu de temps après cette dernière époque, le conventionnel Pochal fit exhumer l'urne, s'empara d'une partie des cheveux, et rompit les mâchoires pour en extirper les dents que plusieurs personnes se partagèrent; le reste des ossements fut replacé dans le même endroit d'où on les avait exhumés.

Le conseiller d'État de Pommereul, préfet d'Indre-et-Loire, fit exhumer de nouveau le vase cinéraire, le 16 décembre 1801, et il fut déposé à la sous-préfecture, où il resta jusqu'en 1807. Sous la préfecture de M. de Lambert, le mausolée fut restauré et placé où il est aujourd'hui, dans la tour du château de Loches qui porte le nom d'Agnès.

mes amés et féaux à chérir et servir leur seigneur le roi comme le bon Dieu et Notre-Dame le commandent? Je vous donne un mois à l'un et à l'autre pour y songer. »

Les deux prélats échangèrent un coup d'œil qui n'était pas exempt de terreur; puis, à l'expiration du délai, d'Harancourt, le plus inventif des deux, à ce qu'il paraît, eut l'honneur de présenter à l'agrément du roi, en son château de Plessis-lez-Tours, une cage faite de treillis de fer, où un homme ne pouvait se tenir ni debout ni couché. Louis XI en éprouva une telle satisfaction que, s'il s'était trouvé sur le moment un chapeau de cardinal vacant, il n'eût pas manqué d'employer tout son crédit pour le faire placer sur la tête de M. de Verdun. Quant à M. d'Angers, qui n'avait rien trouvé, on apprit, à peu de temps de là, qu'il avait en l'infamie de révéler au duc de Bourgogne les secrets de l'État, et qu'en réparation de ce crime il avait été renfermé dans la cage de fer due au génie inventeur de son collègue, puis transféré dans cette même cage, au château de Loches. Il y passa, comme on sait, plusieurs années, et ne dut son élargissement qu'à la puissante intercession du cardinal de la Rovère, légat en France, et depuis pape sous le nom de Jules II.

Dans la matinée du 1<sup>er</sup> septembre 1485, un grand cri d'allégresse retentit dans le donjon de Loches. Un courrier, porteur d'une dépêche scellée d'un sceau de cire noire, aux armes de France, était arrivé dans la nuit du château voisin de Plessis-lez-Tours. Ce courrier avait apporté à madame Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, qui habitait alors le château de Loches avec les prisonniers du roi, la nouvelle qu'elle était veuve. Un autre courrier chevauchait alors en toute hâte vers Paris et s'en allait au palais des Tournelles, annoncer à madame Anne de Beaujeu qu'elle était régente du royaume.

On put croire alors que le temps des rigueurs royales était passé et que désormais le château de Loches ne serait plus qu'un rendez-vous de chasse et un séjour de plaisirs, comme aux premiers temps de la faveur d'Agnès Sorel. Il n'en fut rien cependant. Les troubles civils, presque toujours inséparables d'une régence, amenèrent de nouveaux hôtes dans les cachots de Loches. Entre tous, il faut citer particulièrement Philippe de Comines, arrêté à Tours, par ordre du roi, en même temps que Geoffroy de Pompadour, grand aumônier de France, et Georges d'Am-

boise, alors évêque de Montauban. L'illustre chroniqueur, accusé d'intelligences avec le duc d'Orléans, depuis Louis XII, vint prendre place dans la cage de fer qu'avait occupée autrefois le cardinal La Balue. Il y resta huit mois, et ce fut là, dit-on, qu'il commença à rédiger ses mémoires.

Bizarre destinée que celle de Comines qui, tant qu'avait vécu Louis XI, s'était vu comblé par lui de bienfaits, élevé au rang de chambellan et de conseiller intime, appelé à l'honneur insigne de coucher avec le monarque, et que la justice du fils venait frapper, lui qui n'avait connu, chose étrange ! que les bontés du père !

Il faut lire dans les curieux mémoires de ce seigneur les détails qu'il s'est plu à y consigner lui-même sur son châtement.

« Rigoureuses prisons, dit-il en parlant de sa cage, couvertes de « pattes de fer par le dehors et par le dedans, avec terribles ferrures, « et quelque huit pieds de large de la hauteur d'un homme et un pied « de plus. Le premier qui les devina fut l'evêque de Verdun, qui, en la « première qui fut faite, fut mis incontinent et y a couché quatorze ans. « Plusieurs depuis l'ont maudit, et moy aussi, qui en ai tasté, sous le « roi présent, huit mois. »

On voit que d'Haraucourt n'avait pas été plus heureux que son collègue La Balue. C'est là le sort commun des inventeurs.

On lit sur les murs du cachot où Comines gémit durant *huit mois* quelques mots sans doute tracés par lui, en langue latine, et l'on peut déchiffrer parfaitement les suivants :

*Dixisse me aliquando peenituit... tacuisse nunquam.*

Charles VIII, qui habita presque toujours la Touraine, vint passer au château de Loches les premiers temps de son mariage avec Anne de Bretagne ; mais ce ne fut qu'après sa mort, arrivée, comme on sait, le 6 avril 1498, que fut terminé le célèbre oratoire dont les murs sont couverts d'hermines sculptées, avec des cordons de veuve autour des croisées. A l'une de ces croisées se lisait autrefois la légende favorite de cette reine :

*Potius mori quam fedari.*

Quels souvenirs n'éveille pas encore aujourd'hui la vue de cet oratoire? C'est là que la belle héritière des ducs de Bretagne venait demander pardon à Dieu de l'amour qui dévorait son cœur, pendant que son corps appartenait à un autre; c'est là qu'elle venait chercher un refuge contre de coupables pensées, et que, tremblante, éperdue, elle demandait à tout ce qui l'entourait, à ses pages, à ses filles d'honneur, aux archers commis à sa garde, aux remparts même du vieux donjon de protéger sa vertu contre Louis d'Orléans; c'est là enfin que, dans un élan non moins naïf que sublime, elle plaçait sa pudeur sous la sauvegarde de son blason.

Dieu la prit en pitié sans doute le jour où le débile Charles VIII tomba frappé de mort dans les fossés du château d'Amboise, et, à neuf mois de là, Anne de Bretagne put, sans rougir, entrer dans son oratoire, appuyée au bras de Louis d'Orléans; car c'était alors le roi Louis XII.

Ce dernier était à Loches lorsqu'on lui annonça la rentrée de Ludovic Sforce, surnommé le *Maure*, dans Milan, au commencement de février 1500. Deux mois après, cet usurpateur, ayant été fait prisonnier dans Navarre, par Louis de la Trémouille, général de l'armée française, fut conduit en France au château de Pierre-Encise, puis transféré à Loches.

C'est dans cette dernière prison qu'il passa le reste de ses jours, cherchant à tromper les ennuis de sa captivité en s'essayant à peindre et à sculpter sur les murs de son cachot. Il s'était représenté lui-même au-dessus de la cheminée, revêtu de l'armure du temps, la visière baissée et debout entre deux canons. Ça et là sur les parois étaient inscrits des versets de psaumes analogues à sa situation. Enfin, en face de la lucarne grillée qui éclairait sa prison, il avait fabriqué un cadran solaire. Il n'y a que les malheureux qui s'ingénient ainsi à mesurer le temps.

A partir de ce moment, la destinée du château de Loches est irrévocablement marquée, et ce stigmate de prison d'État que Louis XI lui a imprimé ne s'effacera plus.

En 1512, Pierre de Navarre, l'un de ces hardis capitaines du seizième siècle, dont le nom seul valait une armée, est fait prisonnier à la bataille de Ravennes et amené à Loches.

Quelques années plus tard, en 1524, lorsqu'éclata en France la conjuration du connétable Charles de Bourbon, on put croire que le château de Loches serait trop étroit pour contenir tous les complices de ce grand rebelle. Les plus illustres représentants de la noblesse d'épée et de la noblesse d'Église vinrent prendre place dans ces sombres cachots immortalisés, avant eux, par le séjour de Ludovic Sforce et du cardinal La Balue. On comptait, en effet, parmi eux, plusieurs évêques, ceux du Puy et d'Autun, et ce Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, qui avait si bien bravé la mort sur les champs de bataille, et dont les cheveux blanchirent dans l'espace d'une seule nuit, à la pensée de l'échafaud qui l'attendait. Mais le sire de Saint-Vallier était père, et sa fille était belle. Le château de Loches ne pouvait garder longtemps dans ses murs l'auteur des jours de Diane de Poitiers.

Combien d'autres, renfermés dans les souterrains du vieux donjon,



n'ont jamais revu la clarté du ciel ! Combien sont morts après avoir été oubliés, vivants, de leurs familles, de leurs amis, et même, chose horrible à penser, de leurs geôliers ! Belleforest rapporte, à cet égard, qu'un

gouverneur de Loches, nommé Pontbrillant, *homme fort curieux*, voulant connaître tous les endroits secrets du château, en trouva quelques-uns fermés par des portes de fer : il les fit enfoncer et marcha ensuite fort avant sous le roc. Ayant encore forcé une semblable porte, il suivit une longue allée, taillée dans le rocher, qui le conduisit dans une chambre souterraine, au bout de laquelle il trouva un homme de haute stature assis sur une large pierre et tenant sa tête appuyée sur ses deux mains. Dès que le contact de l'air eut frappé le corps, il tomba en poussière, ainsi qu'un petit coffret en bois qui était aux pieds du prisonnier et qui renfermait quelques linges fort blancs et pliés avec soin. Belleforest ajoute que la tête et les ossements de ce cadavre ont été très-longtemps exposés dans l'église du château.

Ce n'est pas un des points de vue les moins curieux de nos vieilles annales que l'aspect de tous ces illustres captifs qui s'éteignent lentement et misérablement dans les chaînes, au fond de quelque noir cachot, pendant que, dans le même château, à quelques pas d'eux, parfois même au-dessus de leurs têtes, retentissent des bruits de fête, et que toute une population se livre à l'allégresse et aux plaisirs. Oh ! c'est en vain qu'on proclame, sous François I<sup>er</sup>, sous Henri II, la renaissance des lettres et des arts, la barbarie du moyen âge n'est point éteinte encore. C'est en vain qu'on nous vante les vers de Clément Marot, les sculptures de Jean Goujon et de Benvenuto Cellini, les peintures du Primatice. A côté de tous leurs chefs-d'œuvre vient se dresser un spectre brandissant des chaînes entre ses mains décharnées.

Que de fois, durant ce seizième siècle, si agité, si aventureux, si rempli, les prisonniers du château de Loches ont dû être éveillés en sursaut dans les profondeurs ténébreuses de leur humide séjour, par les sons du cor, alors que le roi François I<sup>er</sup> partait en chasse, par les acclamations joyeuses et les arquebusades, alors qu'il s'en allait à pied et tête nue (12 décembre 1559) recevoir aux portes de ce même château de Loches, son impérial hôte Charles-Quint ; par les hautbois, les flûtes et les violes, alors qu'il donnait le bal au roi d'Espagne et des Indes !

Plus tard on vit venir au château de Loches Catherine de Médicis et ses quatre fils, François II, Charles IX, Henri III et le duc d'Alençon ; mais alors le sombre esprit de la réforme s'était infiltré jusque dans les mœurs de la cour, et si la corruption trônait au dedans, l'hypocrisie

régnaît au dehors. La politique fit seule tous les frais du séjour des derniers Valois en leur château royal de Loches. On commentait gravement l'arrêt du parlement de Paris qui ordonnait à toute personne quelconque de courir sus aux *religionnaires*, au son du tocsin, et de les tuer comme *chiens enragés*. Cela s'appelait, on s'en souvient sans doute, *hâler la grande levrière*, et c'est en sortant de Loches que Henri III, alors duc d'Anjou, alla livrer, le 5 octobre 1569, à deux lieues au-dessus de Loudun, la sanglante bataille de Montcontour, où douze mille protestants trouvèrent la mort.

Quelques années plus tard, en 1576, François de Valois, duc d'Alençon, étant parvenu à s'échapper du Louvre, où il était retenu prisonnier, vint s'enfermer dans le château de Loches, et y leva l'étendard de la révolte contre son frère et son roi; mais il suffit à Catherine de Médicis d'une entrevue avec lui pour le faire rentrer dans le devoir.

A partir de ce moment les personnes royales cessèrent de se montrer dans ce vieux donjon, séjour favori d'Agnès Sorel, et, après elle, de deux reines, Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, et Anne de Bretagne, femme de Charles VIII et de Louis XII. Le rôle de cette résidence était désormais terminé dans l'histoire; et lorsque le dernier des Valois, fatigué de l'insolence et des prétentions sans cesse croissantes du beau duc d'Épernon, de ce fastueux mignon dont il s'était plu à élever si haut la fortune, se résolut enfin à l'exiler, il lui permit, pour dernière faveur, d'aller s'établir en son château de Loches.

D'Épernon arriva à Loches au mois de juin 1588, « non pas, dit son « secrétaire Girard, qui a écrit sa vie, avec le train d'un favori disgracié, mais triomphant, avec trois cents gentilshommes de marque « et vivant dans le plus grand faste. » Au surplus, il ne devait y passer que peu de temps, car l'assassinat du duc de Guise aux états de Blois, assassinat bientôt suivi, par voie de représailles, d'un régicide, allait répandre dans tout le royaume le trouble et la confusion et livrer notre France à toutes les horreurs de la guerre civile.

Quand le duc d'Épernon revint, longtemps après, au château de Loches, ce n'était plus ce jeune voluptueux qui ne pouvait respirer le parfum d'une rose sans tomber en syncope. Ses cheveux et sa barbe avaient blanchi, et les rides avaient outrageusement envahi ce charmant visage qui jadis semblait formé uniquement pour le plaisir et pour

l'amour ; mais il était toujours droit et superbe dans son maintien, et l'on reconnaissait aisément en lui le gentilhomme plein de fierté et de violence, qui, d'un coup de canne, avait renversé le chapeau de l'archevêque de Bordeaux et qui avait osé résister au cardinal de Richelieu.

Le 21 février 1619, une reine, c'est la dernière qui ait mis le pied dans le château de Loches, la veuve de Henri IV, la reine Marie de Médicis vint trouver le duc d'Épernon ; elle s'était échappée du château de Blois, où elle était prisonnière, et elle venait une dernière fois réclamer l'appui de celui qui, neuf ans auparavant, l'avait faite régente, en posant seulement la main sur la garde de son épée, et qui peut-être aussi l'avait faite veuve. Malheureusement pour elle, les temps étaient bien changés depuis lors, et tout ce que le duc d'Épernon put faire, fut de protéger sa fuite.

C'est là le dernier souvenir que Jean-Louis de Nogaret de Lavalette, duc d'Épernon, ait légué à l'histoire, bien qu'il ait survécu de longues années à cet événement. C'est en effet seulement le 15 janvier 1642, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, que cet homme célèbre, dont l'existence embrasse les règnes de François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, rendit son âme à Dieu, dans le château de Loches dont il avait continué d'être le gouverneur. Son fils, Bernard de Nogaret, lui succéda.

Le règne de Louis XIII touchait alors à son terme. La mode, cette capricieuse déité dont l'empire s'exerce même en matière de prisons d'État, substituait tout doucement au vieux donjon de Loches d'autres donjons qui n'étaient guère pourtant plus modernes, la Bastille et Vincennes. Aussi bien, il était assez naturel que le roi de France, sans désirer, comme ses prédécesseurs, partager son habitation avec ceux de ses gentilshommes auxquels il voulait bien se charger de fournir un logement, ne les perdît point pour cela tout à fait de vue. Or, le château de Loches était bien loin de Versailles et de Marly.

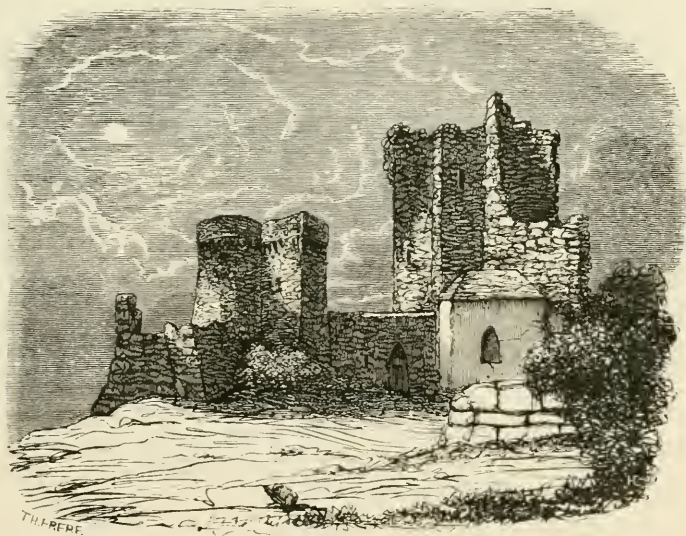
Brantôme rapporte qu'au plus fort de la faveur du duc d'Épernon, alors qu'il était à la fois colonel général de l'infanterie, amiral de France, gouverneur de sept provinces, on vit des crieurs publics parcourir tout le royaume en colportant un gros livre intitulé *les Hauts Faits, Gestes et Vaillances de Monseigneur le duc d'Épernon*. Les acheteurs qui se



présentèrent ne firent pas peu surpris en trouvant que toutes les pages du livre étaient blanches.

Il faut croire, pour l'honneur du duc d'Épernon, que cette cruelle satire n'était nullement fondée ; mais il faut bien reconnaître en même temps qu'appliquée au château de Loches, depuis tantôt deux cents ans, cette satire n'est plus que de l'histoire.

Quoi qu'il en soit, et alors même que tant d'autres souvenirs ne viendraient pas protéger contre l'oubli cette ancienne résidence de nos rois et de nos reines, il y en a un qui suffirait à lui seul à l'immortaliser : c'est là que repose Agnès Sorel, dont quelques paroles ont sauvé la France ; c'est là qu'elle a aimé !



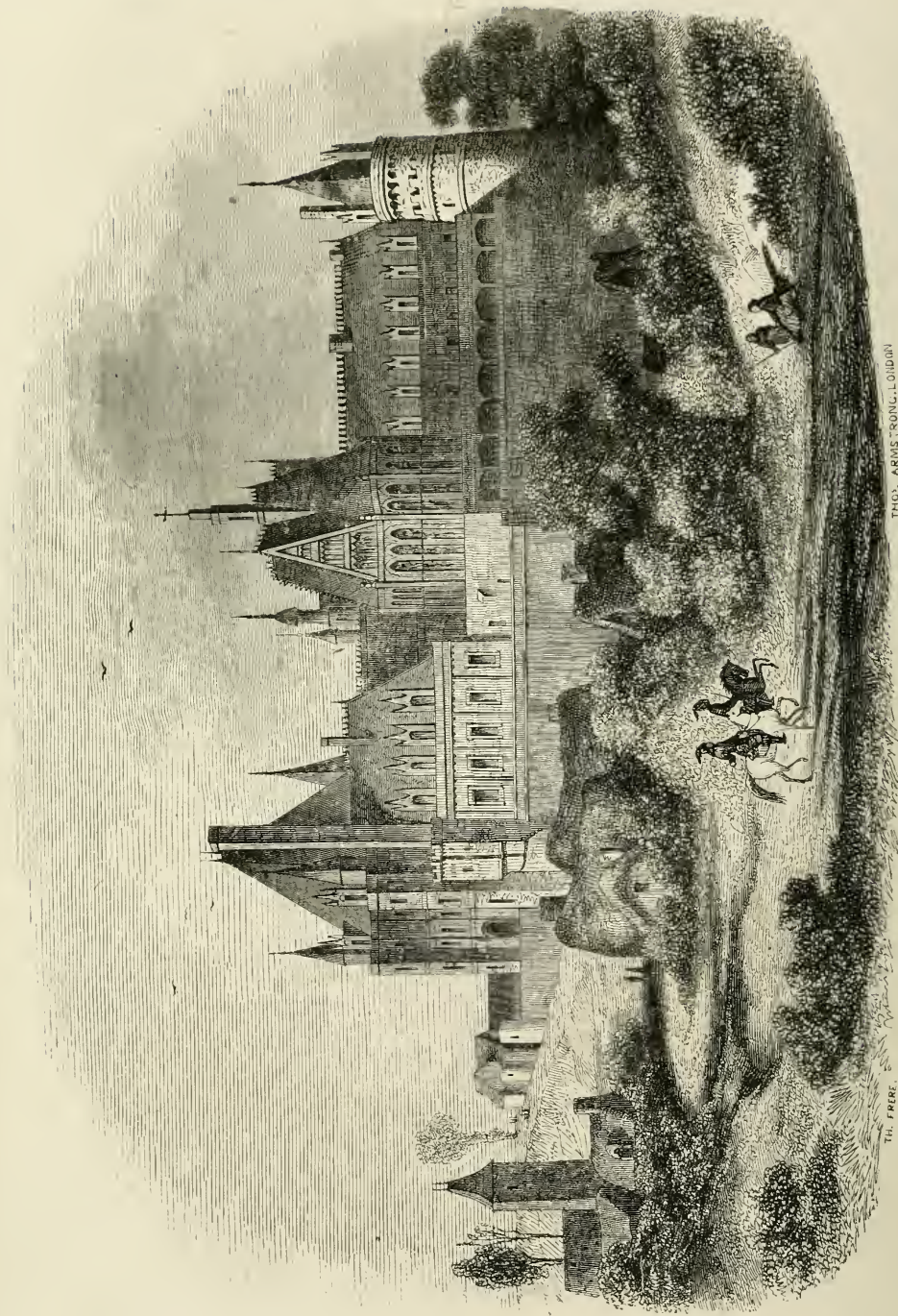




T. H. FAEREL



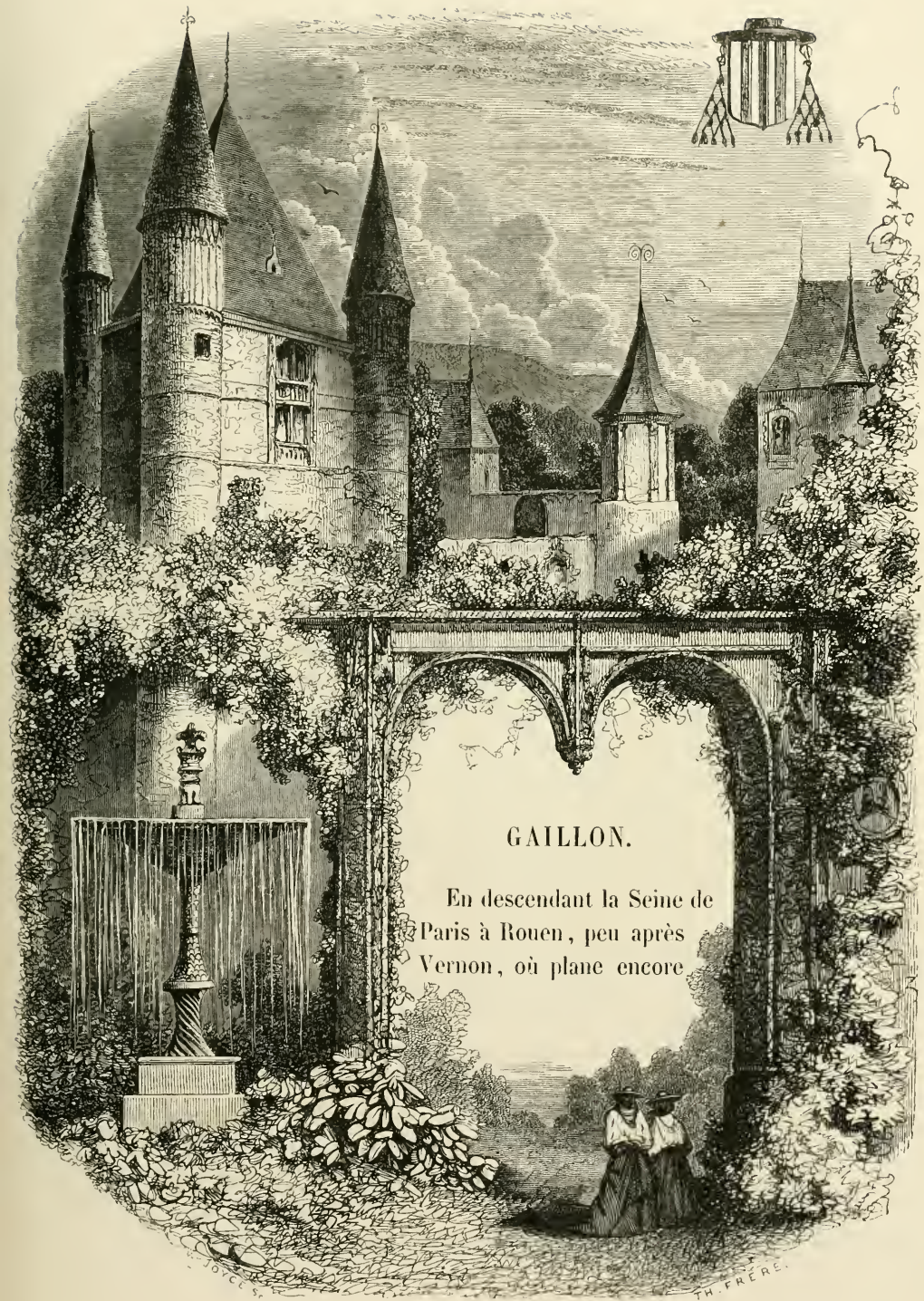




THOS. ARMS TRUNG, LONDON

TH. FRERE.

GALLON.



GAILLON.

En descendant la Seine de  
Paris à Rouen, peu après  
Vernon, où plane encore

TH. FRÈRE.

L'ombre du duc de Penthièvre, on aperçoit sur la gauche, à quelque distance, et dans une des plus délicieuses positions qu'il soit possible d'imaginer, quelques fragments de constructions qui, malgré les ravages du temps, ont conservé l'empreinte indélébile de délicatesse et de fini dans les détails que les artistes du commencement du seizième siècle ont laissée sur tous leurs monuments. Assise à mi-côte au milieu d'un vaste amphithéâtre de vignes et de prairies que couronne une ceinture de bois, cette sombre masse de bâtiments à moitié ruinés domine encore orgueilleusement le gros bourg qui est venu se coucher à ses pieds et qui semble, comme au temps passé, lui demander aide et protection. Ce bourg se nomme Gaillon; ces bâtiments sont tout ce qui reste aujourd'hui du fastueux palais de ce nom.

Gaillon a été durant cinq siècles la résidence d'été de tous les archevêques de Rouen. C'est là que depuis le règne de saint Louis, qui leur fit don de cette châtellenie, ces pieux prélats sont venus tous successivement se reposer des fatigues et des ennuis de l'épiscopat, et échanger leur litière dorée contre un cheval de chasse, leur crosse pastorale contre une arbalète ou une arquebuse, et leur suprématie spirituelle à la cathédrale ou dans les conciles contre la royauté des festins. Ces murs qui sont restés debout ont recueilli plus souvent l'éclatante fanfare du cor, les bruits de la meute et les chants joyeux des convives que le pieux écho des litanies. Plus d'une fois les grands seigneurs et les belles dames de la cour de France s'y donnèrent rendez-vous, et dans la longue suite de nos rois, il en est peu qui n'aient laissé l'empreinte de leurs pas dans cette enceinte où ils étaient toujours sûrs de rencontrer le plaisir.

Le premier archevêque de Rouen qui ait possédé le riche domaine de Gaillon est messire Odon Rigault, le vieil évêque normand qui, depuis tantôt cinq cents ans, dort dans les caveaux de la cathédrale, d'un sommeil si profond sous sa tombe de cuivre. Oh! si les vers du sépulcre n'avaient pas rongé la chair qui recouvrait ses ossements, vous pourriez lire encore sur les traits de son visage une expression profonde de contentement et de béatitude, et s'il lui était donné de revenir à la vie, il s'écrierait encore dans la joie de son triomphe : « C'est moi qui suis le châtelain de Gaillon! »

Ce fut, au temps jadis, un riche prélat que messire Odon Rigault. Tout



ce qu'on apercevait, à deux lieues à la ronde de Rouen, de fermes, de moulins, d'étangs, de métairies, lui appartenait en propre; ses celliers étaient remplis de vins exquis, ses coffres de beaux écus d'or; et il n'y avait pas dans tout le duché de Normandie une table plus splendidement servie que la sienne. Pourtant, avec tous ces éléments de bonheur, Odon Rigault était l'homme le plus malheureux de son diocèse. Tous les hauts barons d'alentour qui venaient s'agenouiller sur son passage avaient leur châtellenie, tandis que lui, simple prêtre élevé des derniers rangs de l'Église jusqu'à l'un des premiers sièges du royaume, n'avait pas le moindre castel où il pût mettre ses trésors en sûreté contre les invasions des Anglais et l'ardente convoitise de ses nobles, mais peu scrupuleux voisins. C'est en vain qu'il multipliait ses visites pastorales dans tous les manoirs des environs, espérant toujours que quelque châtelain, se laissant toucher par la grâce d'en haut, prendrait le froc, et lui ferait l'abandon de sa châtellenie. Mais, hélas! les descendants du duc Rollon et de ses hardis compagnons étaient sourds aux exhortations de leur archevêque, et ils lui répondaient : « Messire, à quoi bon  
« un château fort, des fossés, des tourelles pour protéger votre personne  
« qui est sacrée, et vos biens qui sont ceux des pauvres? Homme de  
« paix, laissez cela aux gens de guerre; contentez-vous de commander  
« à vos moines et à vos nonnains, et grâce pour nos arbalétriers! »

En entendant de telles paroles, Odon Rigault entraînait toujours dans une grande colère, et traitait ceux qui les prononçaient de païens et de mécréants; puis il revenait tristement dans son palais archiépiscopal compter ses écus d'or, se promettant bien d'excommunier à la première occasion les suzerains les plus récalcitrants.

Un jour que le vieil archevêque venait de rendre visite à son suffragant l'évêque d'Evreux, et que, toujours poursuivi par son idée fixe, il s'en allait sur sa haquenée le front soucieux, murmurant tout bas quelque imprécation toutes les fois qu'au revers d'un coteau il voyait surgir non loin de la route quelque donjon féodal, à huit lieues environ de Rouen, il fut surpris au milieu de la campagne par un violent orage, et forcé de s'arrêter sous un arbre avec son cortège. Cependant, comme la pluie, loin de cesser, avait fini par percer l'abri sous lequel se trouvait monseigneur l'archevêque, un des chanoines de sa suite se hasarda de dire à mi-voix qu'il serait peut-être prudent de chercher un asile

plus sûr sous un bon toit ; et sur l'observation qui lui fut faite qu'on était alors loin de toute habitation, il repartit timidement qu'il en savait une fort prochaine où monseigneur l'archevêque serait parfaitement reçu.

« Laquelle ? » s'écria vivement le vieil Odon Rigault qui commençait à ressentir l'impression du froid, et qui tremblait déjà de tous ses membres.

Le chanoine se mordit les lèvres, comme s'il se repentait d'avoir trop parlé ; puis il dit d'une façon assez résolue :

« Monseigneur, n'apercevez-vous pas au-dessus de ce bouquet d'arbres, là-bas à trois cents pas de nous, les créneaux du château de Gaillon ? »

— Que tous les saints me préservent jamais de demander l'hospitalité à l'un de ces insolents châtelains, à eux, à leurs femmes ou à leurs enfants ! répondit fièrement l'archevêque. Les nobles du diocèse d'Évreux ne valent pas mieux que ceux du diocèse de Rouen. Pour ma part, j'aime mieux, s'il le faut, passer la nuit au milieu des champs, à la belle étoile.

— C'est ce qui pourrait bien arriver, murmura tout bas le chanoine, si nous tardions davantage. Or sus, monseigneur, reprit-il ensuite à haute voix, craignez-vous donc de devenir l'hôte du roi notre sire ?

— Non pas assurément, car le roi notre sire aime et respecte ses gens d'Église.

— Eh bien, monseigneur, puisqu'il en est ainsi, rassurez-vous ; car ce château fort appartient au roi Louis IX, qui sera fort aise d'apprendre que ses gens d'Église ont trouvé un gîte dans sa demeure. Gagnons donc vite la poterne, si vous m'en croyez, pendant qu'il fait encore jour, afin d'arriver à temps pour prendre notre part du souper, et sécher auparavant nos vêtements.

— Qu'il soit fait comme vous le désirez ! s'écria le vieil archevêque d'un ton résigné qui n'en combla pas moins de joie tous les prêtres et valets de sa suite, lesquels étaient alors, littéralement parlant, trempés jusqu'aux os ; mais j'augure mal de cette visite. »

Quelques minutes après, un son de cor retentit faiblement sur le coteau au milieu du bruit de la pluie et du vent ; la herse s'abassa, et messire Odon Rigault fut introduit avec sa suite dans le château de Gaillon.

Gaillon n'était pas alors ce qu'il devint depuis, un séjour de délices et de magnificence, où l'on rencontrait à chaque pas une merveille de l'art. C'était tout simplement, comme tous les manoirs féodaux de l'époque, une façon de forteresse avec de hautes murailles crénelées, des tours, des remparts; assemblage bizarre de bâtiments où tous les styles d'architecture se trouvaient confondus, depuis les lourdes colonnes lombardes jusqu'aux ornements bâtards de l'art byzantin, depuis le plein cintre romain jusqu'aux timides ébauches de l'ogive sarrasine qui commençait à s'implanter en Europe, après avoir passé la mer sur les vaisseaux des croisés. Pourtant, dès cette époque, Gaillon, par son heureuse position, par son voisinage de la Seine, par l'étendue des terres qui en relevaient, était déjà l'un des plus beaux domaines de France. Le capitaine qui y commandait en l'absence du roi, alors en terre sainte, fit de son mieux les honneurs du château à l'archevêque, qui poussait de profonds soupirs en parcourant les appartements royaux meublés avec le luxe grossier de l'époque, et dont l'état d'abandon se trahissait à chaque instant par de nombreux indices.

« Se peut-il, s'écriait messire Odon Rigault, qu'une si magnifique résidence ne soit pas habitée? Est-ce que la reine Blanche n'y vient pas au moins quelquefois?

— Non, messire, je ne l'y vis jamais.

— Mais le roi?

— Il y est venu une fois avant de partir pour la croisade, afin de s'y livrer au passe-temps de la chasse, et il y a demeuré quelques jours, car le pays est très-giboyeux; mais je pense qu'il venait ici pour la première fois. Sa chambre royale est restée fermée depuis lors.

— Eh quoi! notre saint roi Louis IX n'est venu ici qu'une seule fois? Quel dommage! Et vous dites que la chasse est belle? Mais ce séjour est donc un vrai paradis terrestre! Et vous avez sans doute une belle fauconnerie?... Voilà de bonnes murailles qu'il doit être difficile d'escalader. Je pense qu'un trésor ne saurait être plus en sûreté qu'ici. »

Et le vieil archevêque ne tarissait pas de questions, se récriant en même temps avec douleur sur ce qu'un aussi merveilleux manoir était presque sans châtelain. A partir de cet instant, Gaillon devint l'objet de toutes ses pensées : c'était bien là la châtellenie qu'il avait rêvée toute sa vie; il la voyait, il en admirait d'un œil curieux les moindres détails;

cette sombre masse de pierres était en quelque sorte pour lui ce que fut Luther pour Catherine de Bora : c'était *son idéal* qu'il venait de rencontrer. Assis au souper à la place d'honneur, à la place du seigneur du lieu, l'archevêque ne voulut prendre aucune nourriture. Absorbé dans une vaine extase, il répondait à peine aux prévenances de son hôte. La nuit, il ne put fermer l'œil ; mille pensées tumultueuses bouillonnaient dans son sein, et toutes se résumaient par ces mots : « Que ne suis-je le châtelain de Gaillon ! » Pour atteindre un tel but, il sentait que rien ne lui coûterait. Il aurait donné tous ses étangs, tous ses moulins, ses fermes, ses métairies, l'or de ses coffres, le vin de ses celliers, une part de son paradis. Car, quel triomphe pour lui, lorsque les hauts barons reviendraient de la Palestine, de pouvoir leur dire à tous : « Et moi aussi j'ai mon manoir féodal dont les tours sont plus hautes que les vôtres ; venez voir mes compagnies de halberdiers et d'arbalétriers ; puis après mettez le siège devant mon château, si vous l'osez : je vous défie, moi votre archevêque ! »

Quand le jour parut et vint dissiper toutes ces folles rêveries ; quand il fallut s'arracher de cette belle demeure pour retourner à Rouen avec son inoffensif cortège, messire Odon Rigault éprouva un tressaillement pénible, tant était déjà profondément enracinée dans son esprit sa possession imaginaire. Il descendit à pas lents la colline jusqu'au bord de la Seine, où une barque l'attendait, non sans se retourner souvent pour saluer une dernière fois du regard *son* beau château de Gaillon que le soleil levant environnait alors d'une lumineuse auréole ; puis, lorsque tout eut disparu, le pauvre vieil archevêque se prit à pleurer.

Pleurez, monseigneur l'archevêque, pleurez, car désormais le repos de votre vie est perdu. C'est votre mauvais ange qui vous a conduit à Gaillon, pour que désormais le souvenir de cette résidence royale qui ne peut être à vous vous poursuive partout. C'est en vain que vous vous prosternerez au pied des autels, priant Dieu d'ôter de votre âme cette pensée de convoitise qui va la ronger incessamment, Dieu sera sourd à vos prières, et vous ne dormirez jamais sans que l'image du château de Gaillon vous apparaisse soudain dans vos songes ; et au milieu même des saintes oraisons, ce nom funeste viendra retentir à vos oreilles comme une sentence d'excommunication.

Dans les premiers temps, honteux de sa faiblesse, messire Odon Ri-

gault avait fait vœu de fuir à tout jamais le voisinage du château de Gaillon : mais, poussé par un pouvoir surnaturel, il ne tarda pas à enfreindre ce vœu, et bientôt il ne se passa pas une semaine sans que, sous un prétexte quelconque, l'archevêque allât visiter le coteau de Gaillon. Seulement on remarqua qu'il évitait de s'en approcher, et qu'il avait soin de rester en contemplation à une certaine distance et comme dominé par je ne sais quelle terreur superstitieuse dont il ne pouvait se rendre compte.

Quand il était à Rouen, l'histoire rapporte que son seul plaisir était de faire sonner l'une des onze cloches qui se voyaient jadis dans la tour de Saint-Romain, et qu'on avait baptisée de son nom *la Rigault*, parce que c'était lui qui en avait fait don à la cathédrale. Soit qu'il existât dans le tintement de cette cloche je ne sais quelle indicible mélodie qui avait le pouvoir de le distraire de son chagrin, soit plutôt que son imagination en délire se plût à retrouver dans les sons argentins qui frappaient son oreille une magique combinaison de syllabes pleine de douces promesses et comme un écho incessant de ses rêves, il ne pouvait se lasser d'entendre sonner cette cloche, et passait des jours entiers à s'enivrer de cette étrange harmonie.

Sur ces entrefaites, il arriva que messire Odon Rigault fut mandé à la cour. C'était dans le temps où Louis IX, que le mauvais succès de cinq croisades n'avait pas découragé, en méditait une nouvelle. Il envoya querir l'archevêque de Rouen, et lui parla en ces termes :

« Mon trésor est vide, j'ai engagé mes bijoux et mon argenterie, et maintenant il ne me reste plus rien pour soutenir la guerre sainte et délivrer le tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous, messire, m'a-t-on dit, vous avez de beaux écus d'or dans vos coffres : donnez-les-moi ; et si je puis quelque chose pour vous en échange, vous n'avez qu'à parler, et vous aurez ce que vous voudrez.

— Monseigneur et roi, répondit l'archevêque, je ne désire qu'une chose au monde, et il est en votre pouvoir de m'en faire don. Si vous y consentez, prenez tout ce que je possède et donnez-moi votre château de Gaillon,

— Je ne veux point dépouiller mes gens d'Église, répartit le roi. Envoyez-moi quatre mille livres tournois et Gaillon est à vous, avec tous les droits qui y sont attachés. J'entends qu'à l'avenir les arche-

vêques de Rouen y fassent leur résidence, quand ce sera leur bon plaisir. »

Le vieil archevêque se jeta aux pieds de Louis IX : il était fou de joie. Le saint roi s'empressa de le relever, en ajoutant :

« Maintenant, messire, afin que l'échange que nous faisons ensemble soit agréable à Dieu, ne voulez-vous pas m'accompagner à la croisade ? Ce sera une œuvre pie dont il vous sera tenu compte là-haut. »

Messire Odon Rigault pâlit en entendant prononcer ces dernières paroles, et balbutia quelques phrases inintelligibles que le saint roi n'eut garde de prendre pour autre chose que pour un acquiescement.

Quelques jours après, la flotte des croisés fit voile pour Tunis et l'archevêque de Rouen se trouvait à bord du vaisseau royal. On sait quelle fut l'issue de cette désastreuse expédition. Louis IX étant mort de la peste, son fils, Philippe le Hardi, ramena l'armée en France ; mais, presque en vue des côtes, il se déclara une terrible tempête qui engloutit un grand nombre de vaisseaux. Celui que montait messire Odon Rigault fut du nombre ; cependant, soutenu dans ce moment suprême par une idée fixe, la possession de Gaillon, il parvint à se cramponner à un débris de navire et fut recueilli par une barque de pêcheur qui le ramena sain et sauf sur la terre de France.

Enfin, après tant de traverses, il touchait au moment de voir son vœu réalisé. A peine remis de ses fatigues, il voulut prendre possession de sa châtellenie. On était au printemps de l'année 1274, et le vieil archevêque avait décidé que son entrée dans son manoir aurait lieu avec la plus grande pompe. Au jour dit, on le vit paraître de grand matin sur la route de Gaillon, accompagné d'une grande partie de son clergé, du chapitre métropolitain, des députations des abbayes, couvents et communautés de son diocèse, qui étaient toutes venues là avec leurs croix et leurs bannières ; il était lui-même monté sur une superbe haquenée richement caparaçonnée, la mitre en tête et la crosse à la main, et couvert du *pallium*, attribut distinctif des primats de Normandie. A ses côtés se tenaient ses six suffragants, vêtus de leurs habits pontificaux. En tête du cortège marchait une compagnie de hallebardiers qui faisait écarter la foule sur son passage, pendant que des hérauts d'armes criaient de distance en distance : « Place ! place à messire Odon Ri-

gault, archevêque de Rouen ! Place ! place à monseigneur le châtelain de Gaillon. »

Ce fut sans doute un beau jour pour le fier prélat que celui où il put voir tous ses rêves accomplis, et où cette chambre royale, qui ne s'était ouverte que pour Louis IX, se referma sur lui aux sons joyeux de la musique, au bruit des acclamations ! Mais, hélas ! le lendemain, lorsque ses valets y entrèrent pour l'habiller, ils n'y trouvèrent qu'un cadavre. Faut-il penser que l'excès de la joie avait tué le châtelain de Gaillon, ou bien doit-on voir dans cette mort subite, arrivée au milieu de l'enivrement d'une telle fête, un juste et terrible châtement du ciel qui vengeait ainsi sur le malheureux Odon Rigault l'oubli de ses lois les plus sacrées ?

A ce sujet, il y a une tradition qui raconte que, lorsque l'archevêque se coucha, il s'écria avec un accent de triomphe : « Enfin, c'est moi qui suis le châtelain de Gaillon ! » et qu'à cet instant l'on entendit derrière les rideaux de son lit une autre voix, sourde et solennelle, qui répéta distinctement comme un écho funèbre : « C'est moi qui suis le châtelain de Gaillon ! » Cette voix était donc celle du Dieu tout-puissant qui dispose des châteaux comme du trône, de la mort comme de la vie ? C'est là une grande énigme dont le vieil Odon Rigault a emporté le secret dans sa tombe, où il le garde depuis cinq cents ans.

Lequel maintenant dois-je évoquer devant vous de tous les prélats hauts justiciers du manoir féodal de Gaillon ? Est-ce Bernard de Flagis, le persécuteur des templiers, le pourvoyeur des vengeances de Philippe le Bel ? ou bien l'ambitieux Roger de Beaufort qui, se trouvant à l'étroit dans ce vaste et beau diocèse de Normandie, en sortit un beau matin, pour aller échanger les clefs de son château de Gaillon contre les clefs de Saint-Pierre ? Voilà pourquoi, dans les catacombes archiépiscopales de la cathédrale de Rouen, vous cherchez en vain les ossements de celui qui fut le pape Clément VI. Est-ce enfin Jean de Marigny, l'archevêque guerrier, qui, mettant en oubli les préceptes divins, portait le casque en tête au lieu de mitre, et dont les doigts teints de sang soutinrent plus souvent une épée ou une hache d'armes que la crosse pastorale ? Insensé ! que ne consacrait-il plutôt au jeûne et à la prière les restes d'une vie sur laquelle la fin terrible de son frère Enguerrand, pendu au

gibet de Montfaucon, étendait incessamment comme une ombre funèbre, et qui devait s'achever elle-même d'une façon si lugubre <sup>1</sup>?

Oh! si vous m'en croyez, laissons tous ces prélats au fond de leur forteresse de Gaillon, peu soucieux des intérêts de leur diocèse, oublier, pour la plupart, au milieu des soins de l'ambition et de la politique, quelquefois même au sein des plus grossiers plaisirs, tous les maux qui pèsent sur la France depuis la fin du treizième siècle jusqu'au quinzième. Pendant que les Anglais mettaient la Normandie à feu et à sang, pendant que, depuis Cherbourg jusqu'au delà de Vernon, un funèbre beffroi se mêlait aux cris de meurtre, de viol et de pillage, les populations fugitives qui passaient sur le coteau de Gaillon ont plus d'une fois recueilli l'écho lointain de l'orgie qui hurlait derrière les créneaux du manoir archiepiscopal. Comme jadis l'impie Balthazar dans Baby-lone, les primats de la Normandie se croyaient à l'abri derrière les hautes murailles qui les protégeaient, et, aveuglés par les fumées du vin, ils ne voyaient pas sur le mur de leur salle de festin la main de Dieu qui inscrivait leur arrêt de mort. Assourdis par les refrains bachiques et par les chants des trouvères, ils se couchaient dans ce lit fatal où le vieil Odon Rigault ne s'était endormi qu'une seule fois, mais du sommeil éternel, sans entendre à leur chevet la voix solennelle qui leur disait : « Votre règne est passé, c'est moi qui suis le châtelain de Gaillon! »

Une nuit enfin, c'était en 1425, la nuée qui s'amoncelait depuis si longtemps sur Gaillon vint à crever. Les soldats du duc de Bedford, déjà maîtres de toute la Normandie, s'emparèrent par surprise du manoir des archevêques de Rouen, massacrèrent le peu de garnison qui s'y trouvait, et mirent le feu aux quatre coins du château après l'avoir livré au pillage. En quelques heures, l'incendie dévora le travail de plusieurs siècles. Les hautes murailles, les remparts, les tours, tout s'écroula avec un horrible fracas, tout disparut dans cette fournaise ardente qui venait de s'allumer sur l'emplacement de Gaillon, et de transformer en un immense volcan le plus paisible et le plus fertile coteau de la Normandie. Terrible mais tardive expiation de tous les forfaits dont cette antique demeure avait été le théâtre! car, à cet instant, le siège épiscopal était vide et Gaillon n'avait plus de châtelain. Louis de Harcourt,

<sup>1</sup> Jean de Marigny mourut de la peste, abandonné de tous ses serviteurs.



le dernier d'entre eux et celui de tous dont les vertus méritaient un meilleur sort, avait disparu depuis trois ans de son diocèse. Après avoir assisté à la prise de Rouen par les Anglais et vu tomber la tête du courageux Alain Blanchard, il avait mieux aimé s'expatrier que de prêter serment de fidélité à l'étranger. Errant et fugitif, il avait enfin trouvé un asile dans une petite ville du Limousin, et c'est là qu'il venait de s'éteindre dans le plus affreux abandon, lui, le comte de Dieppe et de Louviers, le primat de Normandie, le proche parent du roi de France, le plus religieux comme le plus compatissant de tous les suzerains de Gaillon. Était-ce donc à la vertu qu'il appartenait de payer la dette du vice? Et par quelle étrange fatalité se fait-il que la justice divine laisse si souvent le coupable impuni, tandis qu'elle frappe l'innocent qui a recueilli son héritage? Certes, quand les habitants du bourg de Gaillon, que Louis de Harcourt avait comblés de bienfaits, s'éveillèrent à la lueur de l'incendie qui consumait le manoir archiepiscopal, et qu'ils entendirent sur la colline les soldats du duc de Bedford insultant à ces tristes débris avec des cris sauvages, il y en eut plus d'un sans doute parmi eux, qui, pour ne pas accuser les décrets de la Providence, eut besoin de se rappeler que ceux qui avaient trempé leurs mains dans le sang du Juste étaient morts depuis longues années, eux et les enfants de leurs enfants, lorsqu'eut lieu le sac de Jérusalem.

Il ne restait plus depuis longtemps de l'antique manoir de Gaillon qu'un monceau de pierres et de débris, objets d'effroi pour tous les habitants des environs, qui, par le souvenir des funèbres récits que la tradition rattachait à ces ruines, n'en approchaient jamais qu'avec un sentiment de superstitieuse terreur, pensant à chaque instant voir apparaître, à l'angle de quelque fragment de mur resté debout, l'ombre d'un des anciens suzerains. De leur côté, les archevêques qui s'étaient succédé sur le siège de Rouen, depuis la mort de Louis de Harcourt, quelque désireux qu'ils se fussent montrés de rentrer en possession d'une aussi belle châtellenie, avaient toujours reculé devant les dépenses énormes que sa réédification devait nécessiter. Tel était l'état des choses, lorsque le célèbre Georges d'Amboise, qui venait d'être promu au siège de Rouen et qui faisait, à ce titre, la visite de son vaste diocèse, passa à Gaillon et s'y arrêta quelques instants.

Comme il s'extasiait sur la beauté du site et déplorait la chute d'un

château si merveilleusement placé, le grand vicaire de la métropole, qui l'accompagnait, crut devoir prononcer une sorte d'oraison funèbre en l'honneur de tous les archevêques dont le souvenir était lié à l'histoire de ces ruines. D'abord Georges d'Amboise prêta peu d'attention au récit des vertus plus ou moins problématiques de ses devanciers ; mais quand le grand vicaire en fut venu à Roger de Beaufort, et qu'il prononça avec emphase ces mots : « C'est de ce château qu'est sorti cet illustre archevêque Roger, pour aller s'asseoir à Rome sur la chaire de Saint-Pierre ! » le nouveau prélat l'interrompit vivement, en s'écriant : « Je ferai reconstruire le château de Gaillon ! »

Pendant les dernières années du quinzième siècle, le temps manqua à Georges d'Amboise pour entreprendre cette grande tâche, le temps et l'argent peut-être, car il n'était pas encore premier ministre ; et ce pouvoir illimité dont il fut investi et qui le rendit, pendant dix ans, l'arbitre des destinées de toute l'Europe, ne date que de l'avènement de Louis XII au trône de France (1498). A partir de cet instant, deux idées ont germé dans sa tête et vont désormais occuper tous les instants de sa vie, la papauté et la réédification du château de Gaillon, l'œuvre politique et l'œuvre architectonique, étrange accouplement de choses si diverses, mystérieuse énigme, par laquelle il semble que Georges d'Amboise ait voulu dérouter les conjectures de ses contemporains. L'homme qui d'un trait de plume venait de lancer cent mille hommes sur l'Italie interrompait sa dépêche pour examiner un plan de Gaillon ; le pontife dont la bourse venait d'acheter le suffrage d'un des membres du conclave la rouvrait presque en même temps pour payer Giocondo ou Paul Ponce. Le même jour, à la même heure, deux messagers portaient de l'archevêché de Rouen : l'un destiné à Jean Juste de Tours, le sculpteur célèbre ; l'autre à César Borgia, l'empoisonneur. Le premier de ces messages était à peu près ainsi conçu :

« Quand viendrez-vous travailler à mon château de Gaillon ? »

Le second ne contenait que ces mots :

« Quand me ferez-vous pape ? »

Et les deux messages étaient signés du même nom Georges d'Amboise, et scellés des mêmes armes : saint Georges terrassant le dragon.

Enfin, retentit un jour dans le monde catholique cette éclatante

nouvelle : « Le pape Alexandre VI est mort, et le trône de Saint-Pierre est vacant. » Cette fois les travaux de Gaillon sont interrompus. Aux armes ! aux armes ! Trivulce, Bayard, d'Aubigné ! toute la noblesse de France ! Vous tous qui portez la lance ou l'épée, marchez sur Rome, et que votre cri de guerre soit : « La papauté à Georges d'Amboise ! » Qu'importe Gaillon maintenant ? Adieu à Gaillon ! adieu à Rouen ! adieu à la France entière !

On sait quel fut le résultat de tant de démarches et d'efforts, de tant d'or et de sang français répandu à profusion dans l'intérêt d'un seul homme. Au moment où le but allait être atteint et où le conclave, tremblant, se résignait à une élection soutenue par vingt mille lances ; lorsque déjà Georges d'Amboise, certain d'un triomphe si bien préparé, étendait la main vers la tiare qu'il s'apprêtait à saisir, un homme qui se disait son ami, le digne précurseur de Sixte-Quint, le cardinal Julien de la Rovère lui donna le conseil de faire retirer les troupes, pour ne pas gêner la liberté des suffrages, et lorsque le trop crédule prélat eut obéi, cet homme se fit proclamer lui-même souverain pontife et fut le célèbre Jules II.

Quel rêve que celui de Georges d'Amboise, mais aussi quel réveil ! Certes, ce dut être un curieux spectacle que celui de ce prélat, rentrant obscurément dans son diocèse qu'il s'était flatté de quitter pour jamais. A Gaillon, Paul Ponce, Juste de Tours, lui disaient : « Salut, monseigneur, on nous avait assuré que nous ne vous reverrions pas. Loué soit Dieu ! votre palais de Gaillon pourra être achevé. » A la cathédrale, il semblait que du fond de leurs tombes tous les archevêques ses devanciers fussent prêts à lui crier ironiquement : « Salut, Georges d'Amboise, nous t'attendons ; nous savions bien que tu reviendrais te coucher dans ces caveaux où ta place est marquée au milieu de nous. »

Condamné à rester archevêque, le premier ministre voulut du moins que son faste et sa magnificence fussent dignes d'un pape. Au lieu du château Saint-Ange qui lui échappait, il lui en fallait un dont les merveilles laissassent bien loin tout ce qu'on avait vu de plus prodigieux en ce genre. Ce fut Gaillon. Pour y parvenir, il frappa l'Italie d'énormes contributions de guerre. Cette Italie, qui n'avait pas voulu lui donner les clefs du saint-siège, lui offrit en échange son or et ses artistes. Gio-

condo, l'illustre Giocondo, venait de quitter sa patrie à la voix du cardinal. Avec lui se trouvaient réunis Androuet du Cerceau, Paul Ponce, Juste de Tours, trois maîtres immortels en architecture et en sculpture. Ce n'était point à de tels artistes qu'on pouvait imposer les bornes d'une imitation stérile : l'esprit d'émulation qui s'établit entre eux enfanta des chefs-d'œuvre.

Figurez-vous un magnifique palais tout brodé de fines arabesques, de médaillons, de sculptures précieuses ; un palais composé de quatre ailes harmonieusement liées entre elles, et où les premiers éléments de la renaissance viennent doucement se fondre avec les dernières traditions de l'ogive. Au milieu de la cour jaillit du sein d'une urne une admirable fontaine dont les ondes s'épanchent au sein d'une vaste coupe de marbre blanc : vous vous croiriez à l'Alhambra, si à l'un des angles du palais ne surgissait tout à coup le haut clocher de la chapelle, tout sculpté à jour, avec son linceul de plomb et ses figures de même métal qui semblent d'immobiles sentinelles veillant incessamment pour protéger le châtelain. Autour de ce palais, semez en imagination de riants jardins descendant en amphithéâtre, un potager de soixante arpents, un parc de huit cents ; puis de cette vue d'ensemble passez aux détails ; admirez les colonnes de jaspe qui soutiennent la chapelle, les statues d'albâtre dont elle est ornée, et partout, sur les murs, sur les dalles, sur les vitraux, la reproduction plus ou moins fidèle du dessin de Raphaël, le glorieux saint Georges combattant le dragon.

Lorsque la résidence ecclésiastique de Gaillon se trouva en état d'être habitée par le cardinal d'Amboise, chacun voulut voir cette merveille des arts ; on venait de vingt lieues à la ronde recevoir la bénédiction de monseigneur et admirer son palais. Louis XII et Anne de Bretagne avaient donné l'exemple.

Que de fois, alors que, du haut de son balcon, le prélat abaissait ses regards sur toute cette multitude bariolée, respectueusement agenouillée en sa présence, il dut se reporter involontairement en imagination vers les bords du Tibre, à cet instant solennel où le souverain pontife vient, entouré de tous les cardinaux, donner sa bénédiction à la ville et au monde ! Mais, hélas ! si, trompé par quelque hallucination de son esprit, il lui arrivait quelquefois de prendre le rêve pour la réalité, ne ventrait-il

pas bien vite en lui-même, en retrouvant à ses côtés, au lieu des robes rouges des cardinaux, le camail violet de ses chanoines?

C'est au commencement du printemps de l'année 1510 que le cardinal d'Amboise salua pour la dernière fois sa résidence de Gaillon. Il se disposait à partir pour l'Italie, afin d'assister en personne à cette grande lutte qu'il avait suscitée entre Louis XII et le pape Jules II, et qui pouvait, du moins il l'espérait encore, faire tomber la tiare sur sa tête. Le ciel ne permit pas qu'il en fût ainsi. Miné par une fièvre ardente, il fut forcé de s'arrêter à Lyon; et le ministre tout-puissant du roi de France, le fastueux châtelain de Gaillon, vint chercher l'hospitalité dans une humble cellule du couvent des Célestins. C'est là qu'il expira, le 25 mars 1510, à l'âge de cinquante ans, bien revenu, s'il faut en croire les dernières paroles échappées à son agonie, de tous les rêves d'ambition qui avaient occupé son existence. « Frère Jean, frère Jean, » dit-il à l'infirmier assis à son chevet, hélas! que n'ai-je été toute ma « vie frère Jean! »

Qu'est-ce donc que la gloire, la fortune, la puissance, toutes ces choses dont on parle tant, et qui ne laissent pas même un regret dans l'âme d'un mourant?

Après Georges d'Amboise, son neveu, héritier de son nom, de ses richesses et de toutes ses dignités ecclésiastiques, occupa, depuis 1510 jusqu'en 1550, le diocèse de Rouen et le château de Gaillon. Il y a de ces noms qui écrasent ceux qui les portent : celui du premier cardinal d'Amboise est de ce nombre. Laissons donc passer tranquillement la pompe funèbre du second cardinal d'Amboise.

Voici venir maintenant une nouvelle dynastie à Gaillon. Celle-là a régné longtemps aussi dans ce palais et y a laissé plus d'un souvenir : c'est la dynastie de Bourbon. Charles de Bourbon, duc de Vendôme, avait donné le jour à trois fils, tous trois destinés à jouer un grand rôle dans l'histoire du seizième siècle. L'un se nommait Antoine, et fut roi de Navarre et père de Henri IV; l'autre se nommait Louis, et fut le premier des Condés; le troisième se nommait Charles, et fut archevêque, cardinal et presque roi. C'est de ce dernier qu'il s'agit.

Bien qu'il n'eût que l'embarras du choix entre les magnifiques palais que lui offraient pour résidence toutes les riches abbayes réunies sous son sceptre pastoral, Saint-Denis, Jumièges, Saint-Ouen, Saint-Germain

des Prés et tant d'autres, Charles de Bourbon passait habituellement l'été à Gaillon. Il s'y trouvait en 1562, lorsque les calvinistes s'emparèrent de Rouen; et privé par cette circonstance de la faculté de se rendre à sa métropole pour officier aux grandes fêtes, il s'en consolait assez philosophiquement, en faisant rude guerre aux chevreuils et aux sangliers des environs, qu'il traitait tout à fait en huguenots, lorsque, par une belle matinée de septembre, il vit arriver à Gaillon une file nombreuse de carrosses : ce n'était rien moins que le jeune roi Charles IX, accompagné de sa mère Catherine de Médicis et de toute sa cour.

« Excusez-nous, mon cousin, lui dit la reine mère, de venir vous troubler au milieu de la profonde tristesse où doit vous plonger l'occupation de votre archevêché par ces impies huguenots, et que notre présence en votre château ne vous empêche nullement de vous livrer à toutes les macérations et à tous les jeûnes que vous jugez propres à attirer sur ces damnables païens le courroux du ciel. Le roi et moi, nous porterons ainsi que vous un cilice, et nous nous couvrirons le front de cendre, comme le saint roi David, jusqu'à ce que ces méchants calvinistes soient sortis de votre siège archiépiscopal que souille leur présence sacrilège. »

Le cardinal, en entendant ces paroles, commença à jeter de côté et d'autre des regards effarés, car il entendait dans la cour voisine les chevaux qui piaffaient d'impatience et la meute que ses piqueurs avaient peine à contenir. Le roi, qui n'était encore qu'un enfant, reprit presque aussitôt d'un ton farouche :

« Par la mordieu! mon cousin, prenez patience, car avant peu je veux entendre votre messe dans la cathédrale de Rouen; et si cela n'arrive dans quinze jours au plus, je consens à n'avoir jamais de barbe au menton. Votre frère le roi de Navarre m'en répond. C'est lui qui, à cette heure, marche sur Rouen avec vingt mille hommes de bonnes troupes; et MM. de Guise et de Montmorency aidant, il faut, sang-Dieu! que pas un huguenot ne sorte vivant de la souricière où nous les tenons maintenant. »

Le cardinal, qui dans cet instant ne put s'empêcher de penser que son frère Louis de Bourbon, que ses neveux étaient, eux aussi, des hérétiques, répondit timidement en poussant un profond soupir :

« Hélas! sire, les huguenots sont des brebis égarées que le berger ne

doit point massacrer, mais chercher au contraire à ramener tout doucement au bercail.

— Mon cousin, repartit vivement le roi, quand les brebis ont la clavelée, on les tue. »



Pendant la durée de ce dialogue, un brillant essaim de jeunes femmes magnifiquement parées était descendu des carrosses qui accompagnaient

celui du roi, et toutes étaient venues se ranger aux côtés de la reine mère, qui, pour couper court à la conversation, s'écria gaiement :

« Mon cousin, je vous demande votre bénédiction pour mes filles d'honneur que j'amène pour auxiliaires à l'armée royale sous les murs de Rouen. Ne voudrez-vous pas aussi consentir à leur donner quelquefois l'hospitalité dans votre château, pendant la durée des opérations du siège ?

— C'est de grand cœur, madame, que je ferai l'un et l'autre, répondit le cardinal ; mais j'ai bien peur maintenant que le siège ne dure pas longtemps. »

Le cardinal se trompait, le siège dura un mois, et ce ne fut qu'après de grands efforts que l'armée royale s'empara de la ville, vaillamment défendue par le comte de Montgomery, celui-là même qui avait blessé à mort le roi Henri II dans les joutes des Tournelles. Pendant un mois, toute cette cour dissolue de Catherine de Médicis vint s'ébattre dans le château de Gaillon, associant, par un bizarre mélange qui est le cachet de cette époque, les pratiques de la dévotion à celles de la galanterie. Le matin, après avoir entendu la messe du cardinal, on s'embarquait gaiement sur la Seine pour aller au siège, et le soir il n'était pas rare qu'on revint, au sortir d'un assaut meurtrier, couvert de sang, de poudre et de fumée, passer le reste de la nuit en festins et en sarabandes, pour recommencer le lendemain. Un de ces soirs-là, on annonça au cardinal que son frère le roi de Navarre avait été frappé d'un coup d'arquebuse dans la tranchée, et que la belle Louise de la Beraudière, l'une des filles d'honneur de la reine mère, était restée auprès de lui pour soigner sa blessure, assez légère, disait-on. A quelque temps de là, une barque remontait la Seine dans la direction de Gaillon ; un moribond y était couché entre un cordelier et un ministre huguenot, qui tous deux cherchaient à sauver son âme chacun à leur manière, et ce moribond était Antoine de Bourbon, roi de Navarre. La barque s'arrêta aux Andelys, car le roi sentait ses forces l'abandonner, et c'est là qu'il rendit le dernier soupir.

Ce n'était pas la dernière fois que la veuve et les enfants de Henri II devaient demander l'hospitalité au château de Gaillon. Vingt-quatre ans après, en 1588, Henri III, s'étant sauvé à Rouen après la journée des Barricades, vint rendre visite à son cousin le cardinal. Catherine de



Médicis, ce pâle fantôme que nous retrouvons sans cesse aux côtés de chacun des trois derniers Valois, et dont il semble que l'infernale mission n'ait été terminée que lorsque tous trois furent descendus dans les caveaux de Saint-Denis; Catherine de Médicis accompagnait encore son dernier fils, mais déjà l'on pouvait lire sur son visage flétri les signes précurseurs de sa fin prochaine. Elle traînait toujours à sa suite, selon sa coutume, cet essaim de jeunes et faciles beautés destinées à subjuguier les cœurs dont il semblait impossible de triompher par d'autres moyens. Rien en apparence n'était changé à Gaillon depuis vingt-quatre ans. Seulement à un quart de lieue, entre le château et la rivière, s'était élevée depuis peu, par les soins du cardinal, une blanche chartreuse. Était-ce une expiation offerte à Dieu pour toutes les hérésies de la maison de Bourbon?

Le duc de Guise était aussi au nombre des hôtes du cardinal, et bien qu'en public il affectât vis-à-vis de lui une grande réserve, on racontait tout bas à Gaillon que souvent ce seigneur était venu presque sans suite trouver Son Éminence : qu'il y avait eu entre eux de longs et secrets entretiens dans la partie la plus reculée du parc, et qu'à la suite de ces entretiens, un pacte mystérieux avait été signé entre le duc et le cardinal.

Quoi qu'il en soit, le 14 juillet, le roi, sa mère, le duc et le cardinal partirent de Gaillon pour Rouen, où tous les quatre jurèrent le lendemain dans la cathédrale, devant les saints autels, d'accomplir tous les articles du célèbre édit d'union. Tous les quatre avaient le parjure dans le cœur; mais le châtement était proche, car celui-là même qui devait survivre aux trois autres avait à peine un an à vivre : c'était le cardinal.

Charles II et Charles III de Bourbon complètent à Gaillon le règne de la dynastie de ce nom. Ce dernier, frère consanguin de Henri IV, a laissé à Gaillon des souvenirs qui ne rappellent que trop quel sang coulait dans ses veines. Il avait pour compagnon assidu, pour conseiller et pour ami un homme dont le nom célèbre dans les fastes de la galanterie dispense à cet égard de tout commentaire; et les échos des voûtes ecclésiastiques de Gaillon doivent être bien honteux d'avoir répété jadis, à la fin de plus d'un joyeux repas, les chansons de M. le duc de Roquelaure. Au reste, paix aux cendres de Charles de Bourbon! car il s'est

fait justice : il s'est démis un beau matin en faveur de François de Joyeuse. Henri IV l'en avait prié. Henri IV!... Le trône et l'autel!... Ces deux mots sonores, qui ont joué un si grand rôle dans notre histoire, ont entre eux d'étranges affinités.

En doutez-vous? voici venir le règne de Louis XIII et le long pontificat de François de Harlay. Tout change de face à Gaillon : l'air qu'on y respire est plus pesant, la lumière est comme blafarde; il y a quelque chose d'austère et de théologique dans les événements qui vont s'y passer.

Vous ne rencontrez plus dans le parc et dans les jardins des filles d'honneur et de beaux pages vêtus de soie et de velours, devisant ensemble de bal, de fêtes et d'amourettes; mais de graves chanoines et de vieux vicaires en soutane noire qui discutent sur le dernier sermon de monseigneur. Le but de la promenade n'est plus une partie de chasse, mais une visite aux chartreux. Plus de chansons, plus de danses, plus d'éclats de rire. Il semble que la sombre mélancolie de Louis XIII et la froide bigoterie d'Anne d'Autriche projettent leur ombre sur Gaillon, tant ce coteau est plein de tristesse et de silence. C'est le temps où le pâle Lesueur vient, muni d'une lettre de recommandation de la reine, demander à l'archevêque la permission d'aller s'enfermer avec les chartreux de Gaillon. Voyez ces figures ascétiques d'une expression à la fois si naïve et si profonde qu'on admire dans sa belle galerie de Saint-Bruno, c'est sous les cloîtres de cette chartreuse de Gaillon qu'il en a surpris les types.

Ces pauvres religieux étaient venus là, renonçant au commerce du monde, pour vivre et mourir ignorés dans la retraite, et voilà que Lesueur a voué leur image à l'immortalité! On ne saurait faire un pas sur ce coteau, dans la partie qui va s'inclinant en pente douce jusqu'aux bords de la Seine, sans se dire : « C'est peut-être à cette place que peignait Lesueur. »

Il y avait alors dans l'église de la chartreuse de Gaillon, au milieu du chœur, un monument digne d'admiration. C'était un large cénotaphe de marbre noir sur lequel étaient couchées deux statues de marbre blanc représentant un homme et une femme dans le riche costume de la fin du seizième siècle; autour de ces statues étaient groupées avec un art exquis des figures d'enfants que la mort avait frappés avant ce

noble couple. Ce mausolée avait été destiné à servir de sépulture aux comtes de Bourbon-Soissons. A chacun des angles du cénotaphe on découvrait une blanche statue agenouillée et les yeux levés au ciel dans une attitude pleine de grâce. Le sculpteur avait voulu représenter les quatre vertus cardinales priant pour MM. de Bourbon-Soissons, et tout



ce que la nature humaine offre de plus harmonieux et de plus angélique était venu se reproduire sous un profane ciseau. A l'heure de matines, lorsque les religieux, prosternés sur les dalles du chœur, récitaient tout

bas leurs oraisons, il leur semblait parfois, à la pâle lueur que la lampe versait sur le mausolée, voir les blanches figures s'animer et leur sourire doucement. Alors leurs lèvres cessaient de murmurer les paroles consacrées.

Or, une nuit, en venant à matines, les chartreux ne virent plus le magnifique mausolée des comtes de Bourbon-Soissons : monseigneur l'archevêque l'avait fait enlever et placer dans une chapelle isolée de la chartreuse. Nul des religieux ne hasarda même un signe d'étonnement. Dans cet asile voué au silence et à la stricte observation de la règle, cet événement passa comme inaperçu, et pourtant plus d'un cœur s'était senti brisé, car, pour plus d'un, venait de s'évanouir à tout jamais l'ombre charmante qui lui rappelait peut-être celle qu'il avait entrevue jadis un instant et qu'il devait regretter toute sa vie. Cette année-là, plusieurs jeunes chartreux furent atteints sans cause comme d'une maladie de langueur qui les conduisit au tombeau dans l'espace de quelques semaines.

Illustre et infortuné Lesueur ! il fut témoin de ces morts mystérieuses. A quelques années de là, veuf d'une femme adorée, il alla s'enfermer dans la chartreuse de Paris, au milieu des chefs-d'œuvre dont ses pinceaux avaient embelli cette retraite, et y mourir, lui aussi, à la fleur de l'âge, d'un mal inconnu.

Deux ans auparavant, en 1655, était mort en son château de Gaillon l'archevêque François de Harlay, après un pontificat de trente-huit ans. Son neveu, Harlay de Chamvallon, lui avait succédé. Le népotisme a, comme on voit, été fort en honneur à Gaillon. C'est ce même Harlay de Chamvallon qui devint depuis archevêque de Paris en 1671, en remplacement du célèbre Hardouin de Péréfixe.

L'histoire rapporte que le château de Gaillon, pendant son pontificat, ne fut pas toujours témoin de scènes bien édifiantes, et que les mœurs de la cour galante de Louis XIV ne se reflétèrent que trop sur la résidence archiépiscopale.

La dévotion méticuleuse de madame de Maintenon devait à son tour trouver un fervent soutien à Gaillon dans la personne de Nicolas Colbert, qui avait hérité de la rigide austérité des mœurs de son père, le grand ministre. Pourtant, il faut bien le dire, les souvenirs du séjour de l'archevêque Colbert à Gaillon ne sont pas sans quelque éclat, et

d'abord il était académicien : un châtelain de Gaillon parmi les quarante, et reçu par Racine encore ! Vous voyez qu'aucun genre de consécration ne manque à cette châtellesie. Monsieur de Rouen daigna quelquefois y donner l'hospitalité à ses confrères, et ce parc où s'étaient promenés des rois et des reines vît errer sous ses ombrages des immortels.

A tout prendre, c'était un progrès, bien que ces derniers ne fussent pas tous de la force de Jean Racine. En outre, Nicolas Colbert, élevé au milieu des magnificences du château de Seceaux par un père qui avait construit Versailles et conseillé Marly, se fût montré bien peu digne de son nom, s'il n'avait pas cherché à greffer quelque part sur cette architecture toute de dentelles du seizième siècle, qu'on admirait à Gaillon, un de ces grands bâtiments aux lignes sévères comme en créait Mansard. Dans cette pensée, 600,000 livres furent dépensées pour *embellir* Gaillon. Si, comme Georges d'Amboise, monsieur de Rouen eût eu à sa disposition les trésors de la France et de l'Italie, il eût fait jeter bas l'œuvre de Giocondo et d'Andronet du Cerceau, pour élever à la place un château complet dans le goût de Versailles, ou tout au moins du Grand-Trianon.

Enfin voici le dix-huitième siècle et le pontificat de Dominique de la Rochefoucauld, le dernier seigneur de Gaillon. Témoin, en 1764, de l'incendie de la chartreuse de Bourbon, ce prélat était bien loin alors de soupçonner tous les malheurs dont cet événement fut en quelque sorte pour lui l'avant-coureur et le présage. Le ciel lui réservait, dix-huit ans après, un nouvel avertissement.

Le mercredi 28 juin 1786, dans la soirée, le château de Gaillon resplendissait de mille feux. Un immense concours de population encombraït toutes les avenues, et sur chaque visage rayonnait un air de fête. Des cris lointains et confus se firent entendre ; des piqueurs portant des flambeaux allumés se détachèrent au milieu des vapeurs de la nuit, et cinq minutes n'étaient pas écoulées, qu'un magnifique carrosse attelé de huit chevaux blancs, et accompagné d'une nombreuse et brillante escorte, débouchait dans la grande avenue du château de Gaillon, aux cris mille fois répétés de : Vive le roi !

C'était Louis XVI qui venait visiter monseigneur de la Rochefoucauld, en revenant de son voyage de Cherbourg.

La physionomie douce et timide du monarque était plus pâle que de coutume, ce qu'on attribua à la fatigue de la route ; mais à voir le sombre nuage empreint sur ses traits, malgré tous ses efforts pour paraître joyeux, il était aisé de conjecturer qu'il s'était passé quelque chose qui l'avait profondément frappé.

À la fin du souper, comme l'archevêque se levait pour porter la santé du roi, celui-ci s'écria d'un ton qu'il voulut rendre enjoué et qui ne fut que triste :

« Arrêtez, monsieur l'archevêque ; attendez encore un instant pour boire à ma santé, car j'ai à vous apprendre une fâcheuse nouvelle. Vous m'avez souvent parlé de la grosse cloche de Georges d'Amboise qui n'a pas sa pareille en Europe et qui est une des merveilles de votre cathédrale.

— Il est vrai, sire.

— Eh bien, monsieur l'archevêque, vous allez me maudire, quand vous apprendrez que mes fidèles Rouennais ayant voulu la mettre en branle pour célébrer mon passage dans leur ville, elle n'a rendu que trois sons et s'est brisée. »

À ce dernier mot, un léger frémissement parcourut toute l'assemblée. Mais le cliquetis des verres et le bruit des acclamations étouffèrent bientôt les sinistres pensées éveillées par cet incident.

Le lendemain, Louis XVI lui-même se promenait, le front serein et presque souriant, au milieu des merveilles de Gaillon, que monsieur de Rouen se plaisait à lui montrer dans le plus grand détail.

Figurez-vous un instant ce vieil archevêque, dernier représentant de la féodalité ecclésiastique, faisant en grande pompe les honneurs de son manoir au dernier héritier de la monarchie absolue : celui-ci parlant de Georges d'Amboise, de Charles de Bourbon, et se faisant raconter les souvenirs qu'ils avaient laissés à Gaillon ; celui-là, de Louis XII, de Charles IX, de Henri III, qui, eux aussi, avaient honoré ce château de leur présence : tous deux évoquant à l'envi l'un le pouvoir spirituel, l'autre le pouvoir temporel de leurs devanciers ; tous deux enfin bâtissant sur les ruines du passé l'avenir de leurs successeurs, sans songer que, dans peu de temps, ce double principe dont ils étaient l'un et l'autre l'expression vivante aura cessé de régir la

France, et que déjà la fosse était entr'ouverte où allaient descendre archevêques et rois.

Lorsque, trois ans après cette visite de Louis XVI à Gaillon, en 1789, monseigneur de la Rochefoucauld revit son royal hôte, ce n'était déjà plus comme primat de Normandie qu'il fut introduit devant lui, mais comme député du bailliage de Rouen aux états généraux du royaume.

L'un et l'autre pensèrent-ils alors que, le mercredi 26 juin 1786, la cloche de Georges d'Amboise avait peut-être sonné l'agonie de l'Église et de la monarchie ?

Quoi qu'il en soit, comme ils avaient partagé ensemble le vin de la coupe, ils en burent de même la lie. Seulement la destinée, moins cruelle pour le dernier châtelain de Gaillon que pour celui de Versailles, lui donna une mort paisible, si jamais telle peut être la mort sur la terre d'exil.

Sans maître désormais, le château de Gaillon éprouva le sort de tant d'autres résidences féodales : il fut livré à la dévastation et au pillage.

Aujourd'hui il reste peu de chose de sa splendeur passée ; le merveilleux portail qui se trouvait à l'entrée de la cour d'honneur a été transporté au palais des Beaux-Arts, et l'on ne voit plus sur les lieux mêmes qu'un corps de logis qui précède les cours, et une vaste galerie dont la position délicieuse laisse apercevoir les beautés des vallons et le cours de la Seine.

On montre pourtant encore une chambre dépouillée de tous ses ornements, et qu'on dit avoir été le cabinet de travail du célèbre cardinal d'Amboise.

Si vous passez au pied de ce riant coteau de Gaillon à l'heure où le crépuscule du soir y condense les vapeurs de la Seine et revêt tous les objets de formes indéceses, en voyant de loin à chaque croisée une figure pâle et livide aux yeux flamboyants, vous pourrez croire un instant que du haut de ces ruines soixante têtes mitrées vous regardent passer ; mais pour peu que ces poétiques rêveries aient du charme pour vous, passez bien vite, car, au lieu de saints psaumes, vous pourriez recueillir quelques paroles d'argot.

Gaillon, le palais de Georges d'Amboise et de Charles de Bourbon.

L'hôtellerie archiépiscopale qui a reçu tant de rois et de reines ,  
Gaillon est aujourd'hui une maison de détention.





## NOTES

ET ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES.



## MARLY.

Un jour le roi Louis XIV, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il voulait quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-Germain, et cette vaste plaine qui est au bas, où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, où Cavoye eut depuis une maison dont la vue est enchantée ; mais il répondit que cette heureuse situation le ruinerait, et que, comme il voulait un rien, il voulait aussi une situation qui ne lui permit pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages. sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines, qui s'appelait Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit vallon où on ne se pouvait étendre y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetaient toutes leurs voiries, et d'y apporter des terres.

Ce n'était que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

Peu à peu l'ermitage fut augmenté, d'accroissements en accroissements les collines taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtiments, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de *Machine de Marly*, en parc, en forêt ornée et renfermée, en statues. en meubles précieux. Marly est devenu ce qu'on le

voit encore, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du roi ; en forêts toutes venues et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouraient, et qu'on remplaçait aussitôt ; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changées en immenses pièces d'eau où on se promenait en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantait (je parle de ce que j'ai vu en six semaines) ; en bassins changés cent fois ; en cascades de même à figures successives et toutes différentes ; en séjours de carpes ornés de dorure et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres, et cela une infinité de fois ; en y ajoutant cette prodigieuse machine dont on vient de parler avec ses immenses aquedues, ses conduits et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrés à Marly sans plus porter d'eau à Versailles ; c'est peu de dire que Versailles, tel qu'on l'a vu, n'a pas coûté Marly.

Que si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin au moins égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, quand tout à la fin de la vie du roi ce lieu devint le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards.

Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapaux et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du roi en toutes choses, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne purent éteindre.

*Mémoires du duc de Saint-Simon, tome XIII, Paris, 1829.*

Le château de Marly est un des mieux situés et des plus agréables qu'il y ait en France. C'était aussi le lieu où le roi Louis XIV se plaisait davantage et où il allait souvent goûter les douceurs d'un agréable repos.

*Ce palais* est composé d'un grand pavillon isolé et de douze petits, six d'un côté et six de l'autre : le grand est décoré en dehors de peintures à fresque. Les perrons en sont ornés de sphinx, de groupes d'enfants et de cassolettes. Le salon est décoré de seize pilastres ; éclairé par quatre croisées et par quatre petites fenêtres ovales, et embelli de glaces et de tableaux. Les vestibules ont chacun deux tables de marbre, et toutes les pièces de l'appartement du roi et des appartements des personnes royales étaient

ornées de tableaux qui représentaient différents sièges que Louis XIV avait faits en personne.

Les *petits pavillons* sont joints les uns aux autres par des berceaux qui se terminent à deux pavillons de treillage qui sont derrière le château. Tous ces pavillons servent de logement à des personnes de qualité. Ils n'ont rien de particulier, mais dans les deux derniers on voit les deux globes dont feu le cardinal d'Estrées avait fait présent au roi Louis XIV, après la mort duquel ils furent transportés à Paris. Ils ont douze pieds de diamètre et sont montés sur leurs horizons et sur leurs méridiens, avec bien des soins et de la dépense. Le céleste représente l'état du ciel, c'est-à-dire la situation des astres au moment de la naissance du roi Louis le Grand. C'est peut-être le seul globe du monde où les planètes soient marquées. On trouve dans ces pavillons tout ce qui convient à l'astronomie et à la géographie.

La *grande cascade* est proprement une rivière qui, en tombant de fort haut, forme des nappes larges et parfaitement belles. Au bas il y a plusieurs bassins ornés de groupes, de figures, etc.

Le côté du parterre qui est en face du grand pavillon offre une vue très-belle et très-étendue. On descend de là dans un second parterre qui est orné de statues de marbre, et au milieu duquel est un beau bassin que l'on nomme la Fontaine des Quatre-Gerbes. Ce serait aller au delà d'une description générale que de parler de tout ce qu'il y a de remarquable dans ces jardins, je dirai seulement que l'on y voit deux longues et belles allées formées par des tilleuls que feu M. de Louvois fit venir de Hollande et dont les branches, quoique fort grosses, sont pliées avec autant de docilité que si elles étaient de cire : c'est ce qu'on appelle *les portiques*, et peut-être les ornements les plus galants qu'on trouve en aucun endroit en fait de jardinage.

La *cascade rustique* descend d'une montagne fort rapide au haut de laquelle est un grand bassin du milieu duquel s'en élève un petit de métal doré, porté par trois tritons de même. Les tablettes de la rampe de cette cascade sont ornées de plusieurs statues de marbre blanc, posées alternativement avec des vases de métal doré, et des bustes de même.

Aux extrémités de la balustrade qui termine ces magnifiques jardins, il y avait deux chevaux ailés de marbre blanc, qui portent les deux Renommées qui sous le règne de Louis le Grand ont si souvent annoncé à l'Europe les fureurs de la guerre et les douceurs de la paix. Ces deux groupes sont de Coyzevox, et ont été transportés au Jardin des Tuileries en 1719.

La *machine* pour élever les eaux est sur la rivière de Seine, entre Marly et la chaussée. C'est un ouvrage unique dans son espèce. Elle est composée de quatorze roues, sept sur le devant et autant sur le derrière. Ces roues

ont chacune deux manivelles qui sont attelées à treize grandes chaînes, à sept petites, et à huit équipages qui mènent soixante et quatre corps de pompe sur la rivière, soixante-dix-neuf à mi-côte, et quatre-vingt-deux au puisart supérieur. Ces deux cent vingt-cinq corps de pompes font monter les eaux sur une tour qui est à six cent dix toises de la rivière. L'eau étant dans la tour, entre dans l'aqueduc qui a trois cent trente toises de long, et de là est conduite, par deux tuyaux de fer de dix-huit pouces, jusqu'aux réservoirs de Marly qui en sont éloignés de trois cent cinquante toises. Ceux qui souhaiteront connaître plus parfaitement cette machine peuvent lire la description particulière que j'en ai faite ailleurs.

PIGANOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1722.

## JUMIÈGES.

Bourg situé fort agréablement non loin de la rive droite de la Seine, à cinq lieues un quart de Rouen.

Ce bourg doit son origine à un monastère fondé en 661, brûlé par les Normands en 841 et en 851, et relevé par Guillaume Longue-Épée, qui fit construire le bel édifice dont on admire aujourd'hui les ruines majestueuses. Charles VII aimait beaucoup Jumièges, et y résida souvent. C'est là qu'il perdit la gente Agnès Sorel, dont le corps fut inhumé à Loches ; mais son cœur resta à Jumièges, où on lui éleva un magnifique tombeau dans la chapelle de la Vierge.

Les ruines de l'abbaye de Jumièges sont aujourd'hui trop délabrées pour pouvoir donner une juste idée de son ancienne splendeur ; mais elles prêtent au paysage le charme de leurs accidents et celui de leurs souvenirs. L'extrémité orientale n'est plus qu'un monceau de débris : au centre, les restes encore subsistants de la lanterne laissent deviner la grandeur des dimensions de la tour. Le toit de la nef a disparu, aussi bien que celui qui surmontait la voûte des collatéraux. Ces voûtes elles-mêmes, ébranlées, crevassées dans toute leur longueur, grossiront bientôt par leur chute l'amas de ruines accumulées au-dessous d'elles. Les tours du portail occidental sont encore debout, sauf la toiture de l'un des clochers. Au pied de ces tours qui signalent au loin, comme deux phares, la route des caboteurs de la Seine, les murailles sans toitures et souvent interrompues de cet ancien monastère élèvent dans les airs leurs pierres blanches, qui ont reçu sans s'altérer tant de pluies d'automne, tant de brouillards de printemps : nulle part elles ne sont assez entières pour rappeler les beaux jours de leur longue existence ; nulle part aussi la main de l'homme n'a fait assez de ravages pour que tous les vestiges de leur ancienne splendeur aient disparu. Derrière ces tours, de l'est à l'ouest, s'étend la grande église avec ses colonnes qui ne supportent plus

de voûte, et sa large nef démantelée du côté de l'orient. Au midi de ce vaisseau, l'église Saint-Pierre, longue seulement comme la nef du temple principal, s'étend parallèlement à cette construction; le chapitre et le dortoir des anciens moines sont situés vers le bas de cette seconde basilique; un vaste cloître, au milieu duquel est resté un if, aussi vieux peut-être que le monastère, les sépareit de la salle des gardes de Charles VII, qui s'étend du nord au sud, à la hauteur du porche de la grande église. Dans cette salle, de vieilles fresques à moitié enlevées avec le revêtement qui les supportait, et dans lesquelles dominent surtout les couleurs tranchantes, rappellent les traditions de l'antique histoire du monastère, sans leur donner plus d'authenticité. Rien n'est aussi imposant, pour les esprits susceptibles d'impressions fortes à la vue des monuments des vieux âges, qu'une promenade à travers les ruines de l'abbaye de Jumièges, sous la voûte de son porche, surmonté de longues tours carrées qu'habitent de nombreuses familles de choucas.

*Guide pittoresque du voyageur en France*, Paris, Firmin Didot freres, 1837.

---

Bourg et marché au pays de Caux, près de la rivière de Seine, du diocèse de Rouen. Il y a une abbaye de l'ordre de Saint-Benoist, qui est illustre et très-ancienne, *nobile ac vetustum monasterium*. Elle fut fondée, l'an 664, par saint Philibert et par le roi Clovis II. La sainteté de ses religieux y en attira plus de deux mille dans le septième siècle. Elle possède bien 40,000 livres de revenu, dont le roi en emploie la plus grande partie aux pensions qu'on fait aux protestants convertis. L'église de cette abbaye est fort grande, et la bibliothèque est belle et nombreuse, tant en livres qu'en manuscrits.

Cette abbaye présente à trente-huit cures, entre lesquelles sont celles de Pont-de-l'Arche et de Quillebeuf. Ses religieux prirent la réforme l'an 1617, et ils se sont depuis joints à la congrégation de Saint-Maur.

*État géographique de la province de Normandie*, par le sieur de MASSEVILLE, Rouen, 1833.



## CHELLES.

Chelles, en latin *Cala*, est situé sur la route de Paris à Lagny, à quatre lieues et demie et à l'est de cette capitale.

Sous la première race des rois de France, une maison royale, des établissements religieux et des crimes donnèrent de la célébrité à ce lieu. Le roi Chilpéric y résidait fréquemment, et, en l'an 584, il y fut assassiné. Voici la cause et les détails de cet assassinat :

Un maire du palais de Chilpéric, appelé Landri, était l'amant favorisé de la reine Frédégonde. Un matin, le roi entra dans la chambre de son épouse ; elle était courbée et se lavait la tête ; il la frappa par derrière avec sa canne (*cum in natibus suis de fuste percussit*). La reine, croyant que ce coup partait de la main de son favori, dit : *Pourquoi me frappes-tu ainsi, Landri?* Bientôt levant la tête, au lieu de son amant, elle voit le roi son époux. A cette vue Frédégonde est saisie d'effroi, et Chilpéric, irrité, part brusquement pour la chasse.

Après son départ, Frédégonde fit appeler Landri, lui raconta l'événement ; tous deux résolurent, plutôt que de souffrir la torture et la mort, de faire tuer le roi Chilpéric. Celui-ci arrivant à Chelles au commencement de la nuit, en descendant de cheval, fut, par les satellites de Frédégonde, frappé de plusieurs coups de couteau, et expira sur-le-champ. La reine, ayant fait courir le bruit que cet assassinat avait été dirigé par le roi Childebert, assista effrontément aux funérailles du défunt, qu'elle fit célébrer à Paris.

Pendant les trésors que Chilpéric avait entassés à Chelles furent enlevés par les trésoriers de ce roi, et transportés à Meaux : ils les remirent au roi Childebert, son neveu et son ennemi.

La reine *Chrothechilde*, vulgairement nommée *Chlothilde*, épouse du roi des Francs, *Chlodovech* ou *Clovis*, avait fondé à Chelles un petit monastère de filles, avec une chapelle sous le titre de Saint-George. Dans la suite,

*Bathechilde* ou *Bathilde*, épouse de Clovis II. fit presque entièrement reconstruire ce monastère et une nouvelle église. Elle en dédia le milieu à sainte Croix, le côté droit à saint Georges, patron de la première église, et le côté gauche à saint Étienne. Elle nomma, en l'an 656, pour abbesse, une religieuse appelée *Bertilla* ou *Bertilana*. L'église fut consacrée en l'an 562.

En 664, l'évêque de Paris, Sigoberrandus, se rendit à Chelles. Il mécontenta par son orgueil, dit-on, les Francs ou gardes de la reine. Il s'éleva une vive dispute, et l'évêque fut tué par ces Francs. On voit avec surprise une fondatrice de ce monastère protégée par des gardes, et des gardes qui tuent leur évêque.

A côté de ce monastère de filles s'établit un couvent de moines, comme il paraît par la vie de sainte Bathilde. Plusieurs communautés offrent, dans leur origine, une pareille association. La même église, le même cloître servaient aux filles et aux moines. On sent qu'un pareil voisinage était dangereux pour des célibataires de l'un et de l'autre sexe. Le danger conduisit à la chute, et les désordres trop manifestés amenèrent la réforme.

Le rang de la fondatrice attira dans cette abbaye plusieurs personnes illustres. Gisèle, sœur de l'empereur Charlemagne, fut de ce nombre. Hegilwich, mère de l'impératrice Judith, fut abbesse de Chelles. En 788, Charlemagne y plaça une de ses filles; et, en 808, il se rendit lui-même dans ce monastère. En l'an 855, pendant que Hegilwich, mère de l'impératrice Judith, était abbesse de Chelles, l'empereur Louis le Débonnaire assista à la translation du corps de sainte Bathechilde, du lieu où il était déposé, dans l'église de Sainte-Marie. On voit quelle illustration des personnes si hautement qualifiées faisaient rejaillir sur ce monastère, ou plutôt, chrétiennement parlant, quelle vanité mondaine dominait ce couvent.

Presque toutes les abbeses pendant longtemps furent veuves, filles ou sœurs d'empereurs ou de rois. Elles portèrent leurs richesses et leurs habitudes dominatrices dans un lieu où doivent dormir les passions : opulentes, elles eurent des procès; jeunes, elles se livrèrent aux désordres. Deux chroniques du temps rapportent qu'en l'an 877 le roi Louis le Bègue enleva une religieuse de ce couvent, et en fit sa femme ou sa concubine.

Les séjours fréquents que faisaient les rois de France avec leur suite dans le palais contigu au couvent; les plaids, les synodes ou conciles, tenus à la fin de la seconde race, attirèrent dans ce lieu un concours de personnes incompatibles avec la vie religieuse.

Il fut souvent nécessaire de réformer les mœurs de ce couvent et d'y faire cesser leurs désordres : telle était l'intention d'Étienne, évêque de Paris, lorsqu'en 1155 il se rendit à Chelles, accompagné de Thomas, abbé de Saint-

Victor, et de quelques autres ecclésiastiques. Après avoir accompli l'objet de leur voyage, l'évêque et son escorte retournaient à Paris : à peu de distance de Chelles, ils sont assaillis par les hommes du château de Gournay, neveux de Thibaud Nodier, archidiaque de la cathédrale. Armés d'épées, ils fondent sur la troupe ecclésiastique, et tuent Thomas, abbé de Saint-Victor. On fut convaincu que Thibaud, archidiaque de Notre-Dame, avait engagé ses neveux à commettre cet assassinat.

Le roi Robert et la reine Constance séjournèrent quelquefois à Chelles ; mais les rois qui succédèrent n'y parurent plus, et la maison royale de Chelles tomba en ruines. Cette maison était située derrière l'abbaye. Lorsque Charles V, pendant qu'il était régent de France, vint avec ses troupes à Chelles, il coucha dans l'abbaye, et ses soldats se logèrent dans le village.

Les événements qui désolèrent la France pendant les quatorzième et quinzième siècles atteignirent le bourg et l'abbaye de Chelles. En 1558, un parti d'Anglais les prit, les pilla et les ravagea. Les religieuses furent contraintes de se retirer à Paris, avec Alix de Paey, leur abbesse. Bientôt il leur fut permis de retourner à Chelles. Elles furent encore deux fois forcées de se réfugier dans la capitale : ces déplacements devinrent funestes à la régularité monastique ; il se manifesta du désordre parmi ces vierges du Seigneur.

Vers l'an 1569, l'abbesse, Jeanne de la Forest, fut forcée, par des hostilités nouvelles, avec ce qui lui restait de religieuses, de se réfugier à Paris. Cette abbesse fit ensuite raser la forêt de Chelles, repaire de prostitution et de brigandages. De nouveaux malheurs vinrent assiéger cette abbaye. Au commencement du quinzième siècle, le tonnerre tomba sur le couvent, et le détruisit en grande partie. Les contributions exigées par les gens de guerre achevèrent de le ruiner. De quatre-vingts religieuses, il n'en restait que quinze, obligées, par la faim, d'abandonner le couvent, de parcourir les campagnes, et de demander l'aumône.

Le 21 avril 1429, trois cents Anglais vinrent à Chelles, pillèrent la ville et l'abbaye. Pendant qu'ils étaient occupés à ce pillage, une nombreuse troupe d'Armagnacs fondit sur eux, les entoura, les prit ou les tua tous, s'empara du pillage qu'ils avaient fait à Chelles, rançonna les vivants, et s'enrichit de la dépouille des morts.

Cette abbaye était fort déréglée : Pierre de Beaumont, évêque de Paris, tenta d'y établir la réforme ; mais l'abbesse, Elisabeth de Prollye, résistait à ses tentatives, et méconnut sa juridiction. Le prélat, en 1491, lança contre les religieuses le cordelier Olivier Maillard, alors célèbre par ses sermons, qu'on recherche aujourd'hui à cause de leur ridicule et de leur cynisme. Le prédicateur, ayant réuni les religieuses dans le chapitre, commence son allo-

cution ; mais à peine a-t-il prononcé quelques phrases, que l'abbesse se retire ; les religieuses la suivent ; et l'orateur, resté seul, est obligé de renoncer à sa pieuse entreprise.

L'évêque y renonça aussi ; mais son successeur, Jean Simon, autorisé par un arrêt du parlement, de 1499, opéra la réforme désirée en introduisant dans le couvent de Chelles des religieuses de l'ordre de Fontevraud, du prieuré de Fontaine, près de Meaux. Depuis ces réformes, les abbesses de Chelles devinrent triennales, jusqu'en 1559, époque où recommencèrent les abbesses titulaires, à la nomination du roi. Sous la première abbesse titulaire, Renée de Bourbon, le couvent de Chelles fut presque entièrement renversé par un orage affreux. Des sommes considérables furent employées aux réparations ; mais bientôt le feu du ciel tomba sur cette maison religieuse, et y causa beaucoup de dégâts. En 1561, la crainte des huguenots obligea l'abbesse Renée à se retirer à Paris, chez son frère Charles, cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Germain des Prés ; elle y logea pendant un mois avec ses quatre-vingt-six religieuses.

Des filles de duchesses, de princesses furent dans la suite abbesses de Chelles ; on y vit même une fille de roi, mais fille bâtarde de Henri IV et de Charlotte des Essarts : elle était nommée Marie-Henriette de Bourbon. Louise-Adélaïde de Chartres, fille du duc d'Orléans, régent de France, et d'une bâtarde légitimée de Louis XIV, fut aussi abbesse de Chelles. Sa grand'mère, Élisabeth Charlotte, fait ainsi le portrait de cette jeune princesse : après avoir vanté sa beauté, parlé de ses talents pour la musique et pour la danse, elle ajoute : « Elle persiste dans son projet de se faire religieuse, il me semble « qu'elle convient mieux au monde... mais c'est une folie qui s'est plantée « dans sa tête. Elle a pourtant de vrais goûts de garçon ; elle aime les chiens, « les chevaux, les cavalcades ; toute la journée elle manie la poudre, fait « des fusées et d'autres feux d'artifice ; elle a une paire de pistolets avec les- « quels elle tire sans cesse. Elle n'a peur de rien au monde ; elle n'aime rien « de ce qui plaît aux femmes ; elle fait même peu de cas de sa figure. Voilà « pourquoi je ne saurais m'imaginer qu'elle soit bonne religieuse. » On lui fit faire, en 1718, ses vœux à Chelles, dans le dessein de l'élever à la dignité d'abbesse ; mais Agnès de Villars en était pourvue. On la déposséda en lui donnant une pension de 8,000 livres ; et, en 1719, la jeune princesse entra en possession de l'abbaye de Chelles. C'était une drôle d'abbesse, elle n'avait que quatorze ans.

Les églises et le couvent de Chelles, détruits par le temps, par les guerres, par le tonnerre, n'offrent aujourd'hui que de faibles vestiges de leur ancien état : mais ces vestiges peuvent encore intéresser les amateurs des produc-

tions du moyen âge. L'église du couvent, dédiée à saint George et à sainte Croix, était vulgairement nommée église de *Sainte-Beauteur*, du nom de *Bathilde* ou plutôt *Batetchilde*.

Les habitants prétendaient avoir obtenu ou acheté, au quinzième siècle, une charte de commune ; ils avaient déjà nommé un maire et des jurés, et fait graver un sceau ; mais l'abbesse, Adeline de Pacy, s'opposa de toutes ses forces à cette institution antiféodale, et fit condamner les habitants. Ces habitants étaient fort malheureux : tourmentés, pillés, tués par les gens de guerre, ils déclarèrent au roi qu'ils étaient décidés à quitter leurs pays, si ces désastres continuaient, et s'il ne leur était pas permis de clore de murs leur village sans cesse ravagé. Les rois exerçaient sur ces habitants, comme sur ceux de presque tous les lieux situés aux environs de Paris, le *droit de prise*. On a déjà fait connaître tout l'odieux de cette exaction féodale. Les abbesses exigeaient de ces habitants un grand nombre de contributions ; elles avaient exigé au milieu de la grande rue du village un instrument de supplice qu'elles ont eu soin de conserver jusqu'à la révolution. Cet instrument de supplice, nommé *échelle*, était un signe de pouvoir et d'honneurs, un témoignage du droit de haute justice. On ne se défait pas de ces objets-là : le grand prieur du Temple, de Paris, conserva aussi son échelle. Les condamnés pour de légers délits, élevés sur la sommité de cette énorme machine, et ayant la tête et les mains assujetties dans les trous d'une planche, étaient, pendant plusieurs heures, exposés aux regards et aux sarcasmes du public.

L'église paroissiale, dédiée à saint André, est située à l'extrémité du bourg, près du chemin de Lagny. Une vaste prairie qui, du côté de l'est et du sud, s'étend jusqu'au bord de la Marne, des terres labourables, des coteaux chargés de vignobles font l'agrément et la richesse des environs de Chelles.

DULAURE, *Histoire des environs de Paris*.

## SCEAUX.

Saulx, *Salis*, est une magnifique maison qui est l'ouvrage d'un de nos plus grands ministres (M. Colbert). La situation, les grandes dépenses, et l'art, tout a concouru à sa perfection. Bâtimens, jardins, parcs, avenues, tout s'y trouve dans un véritable état de grandeur. Les meubles sont des plus riches et des plus précieux. Tout le monde sait que cette belle maison appartient aujourd'hui à monseigneur le duc du Maine.

La *chapelle* est dans l'aile qui est à gauche en entrant. Le dôme en a été peint à fresque par le Brun ; c'est l'ancienne loi accomplie par la nouvelle, et on peut dire que c'est un des chefs-d'œuvre de ce grand peintre. L'autel est orné de deux belles statues de marbre blanc, sculptées par Girardon, et qui représentent le baptême de Jésus-Christ par saint Jean.

Les *jardins* sont spacieux, et charment par leur situation et par les ornemens que l'on y a répandus. On y voit une parfaitement belle galerie qu'on a fait bâtir pour servir d'orangerie, mais qui fut trouvée trop belle pour cet usage. Elle est extrêmement ornée de tableaux de Raphaël et de Vander-Meulen, et d'autres meubles magnifiques. L'allée d'eau est ornée de chaque côté de plusieurs bustes sur des scabellons, et de jets d'eau, en sorte que chaque jet d'eau paraît entre deux bustes, et chaque buste entre deux jets d'eau qui s'élèvent aussi haut que les treillages qui sont derrière ces bustes. Au bas de chaque côté de cette allée est une rigole pour recevoir l'eau qui tombe d'un si grand nombre de jets, et aux quatre coins sont quatre grandes coquilles qui servent au même usage. On descend ensuite dans un agréable vallon où l'on trouve une grande pièce d'eau qu'on dit contenir six arpents. D'un côté, elle est en face d'une cascade magnifique qui est sur le penchant d'un coteau, et qui forme trois allées d'eau. Elle est ornée de plusieurs vases

de bronze qui sont entre les bassins. De l'autre côté, cette grande pièce d'eau communique à un canal qui est d'une longueur extraordinaire.

Le *potager* consiste en neuf ou dix compartiments. C'est ici qu'est le pavillon de l'Aurora, qu'on nomme ainsi parce que le Brun y a peint cette déesse. Ce pavillon a douze ouvertures, en comptant celle qui sert d'entrée. Comme il est élevé, on y monte par deux perrons opposés l'un à l'autre. On remarque encore dans le jardin deux statues de bronze fort estimées. L'une est le Gladiateur, et l'autre est Diane. Cette dernière fut donnée à M. Servien par Christine, reine de Suède.

PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1722.

## BLANDY.

Village situé à une lieue trois quarts de Melun. On y voit les restes d'un ancien château fort, transformé en l'une des plus belles fermes des environs. Ce qui reste de cette forteresse féodale donne une idée de son importance : aux cinq angles s'élèvent cinq tours réunies par des courtines ; les trois tours placées au sud-ouest, du côté de la plaine, sont plus fortes et plus hautes que les autres ; il en est une, entre autres, dont le diamètre est de trente-six pieds, et la hauteur d'environ cent pieds. Cette tour contenait les appartements, et l'entrée en était défendue par une forte herse que l'on voit encore suspendue dans ses rainures.

L'église de Blandy est une des plus grandes et des plus belles des environs.

*Guide pittoresque du voyageur en France, Paris, Firmin Didot frères, 1858.*



## LA MALMAISON.

La Malmaison, l'un des séjours les plus agréables des environs de Paris, est une dépendance de la commune de Ruel. Le château ne représente rien de bien remarquable sous le rapport de l'architecture. On y entre par un porche en forme de tente, servant de premier vestibule. Un second vestibule, décoré de quatre colonnes, divise l'édifice en deux parties : d'un côté se trouvent le salon, la salle de billard et la galerie ; de l'autre, la salle à manger, la salle du conseil et le cabinet. L'étage supérieur est divisé en appartements. Ce château devint, en 1795, la propriété de madame Bonaparte, qui devait atteindre à de si hautes destinées. Ses goûts simples et purs l'engagèrent à faire embellir les jardins qui, sous ses yeux, devinrent bientôt un véritable lieu de délices ; par ses soins, une serre magnifique, un jardin de botanique, une ménagerie et une école d'agriculture y furent établis. Le jardin de botanique contient les plantes les plus rares ; la ménagerie renfermait tous les animaux terrestres, aquatiques et volatils, qui peuvent vivre dans notre hémisphère ; l'école d'agriculture était consacrée à des expériences utiles.

La Malmaison avait fait les plus chères délices de Joséphine pendant la période de sa grandeur ; après sa déchéance, elle fit sa plus douce consolation. Cette femme célèbre, généralement regrettée de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher, fut enterrée à Rueil, où un monument très-simple indique sa dernière demeure.

## ANET.

Anet est un bourg sur la rivière d'Eure, mais c'est son beau château qui me donne lieu d'en parler ici. Il fut bâti sous le règne de Henri II, pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, par Philibert de l'Orme, le plus habile architecte de son temps. Le portail est d'une architecture qui se fait remarquer, comme aussi l'horloge, où l'on voit une meute de quinze ou vingt chiens de bronze qui marchent et aboient, et un cerf aussi de bronze qui avec un de ses pieds sonne les heures. Les appartements, la galerie, la chapelle et les jardins sont dignes de la magnificence du roi qui a fait bâtir ce château. Dans l'orangerie il y a une fontaine où l'on voit une statue de marbre qui représente une femme dont la chemise est mouillée, qui est si parfaitement faite, que la vue y est trompée. Anet a le titre de principauté, et appartenait à Louis-Joseph, duc de Vendôme, mort à Madrid, le 40 de juin 1712. Par sa mort, cette seigneurie passa à Marie-Anne de Bourbon-Condé, sa femme, après la mort de laquelle elle est échue à madame la princesse de Condé, sa mère.

PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France.*

---

L'Amour qui l'écoutait, couché parmi des fleurs,  
D'un souris fier et doux répond à ses fureurs.  
Il s'arme cependant de ses flèches dorées  
Et fend des vastes cieux les voûtes azurées,

Et, précédé des Jeux, des Grâces, des Plaisirs,  
Il vole aux champs français sur l'aile des Zéphirs.

. . . . .  
Il voit les murs d'Anet, bâtis au bord de l'Eure :  
Lui-même en ordonna la superbe structure.  
Par ses adroites mains avec art enlacés,  
Les chiffres de Diane y sont encor tracés ;  
Sur sa tombe, en passant, les Plaisirs et les Graces  
Répandirent les fleurs qui naissaient sur leurs traces.

. . . . .  
Mornay paraît. . . . .

Et l'Amour indigné, que le devoir surmonte,  
Va cacher loin d'Anet sa colère et sa honte.

*La Henriade, chant IX.*

## CHOISY-LE-ROI.

Toute ma vie j'avais eu envie d'avoir une maison auprès de Paris : j'en avais toujours cherché, et à toutes celles que j'avais vues, j'y trouvais toujours quelques défauts ; quelque jolies qu'elles fussent, soit à la situation ou au bâtiment, je n'en avais trouvé aucune à mon gré. On m'en indiqua une qui était à deux lieues de Paris, à un village nommé Choisy, sur le bord de la rivière de Seine ; j'y courus en grande hâte : je la trouvai à ma fantaisie, au moins la situation, il n'y avait point de bâtiment. Je l'achetai quarante mille livres ; j'y menai le Nôtre, qui dit d'abord qu'il fallait mettre bas tout ce qu'il y avait de bois ; on me fit le plan d'une maison qui n'avait qu'un étage. La proposition d'abattre le peu qu'il y avait de couvert me déplut ; j'aime à me promener à toute sorte d'heures. Le Nôtre dit au roi que j'avais choisi la plus vilaine situation du monde, que l'on n'y voyait la lumière que par une lucarne. Quand j'allai à la cour peu de jours après, très-entêtée de ma maison, le roi me questionna beaucoup, et me fit grand plaisir. Après m'avoir bien laissé conter, il me dit ce que le Nôtre lui avait dit. Je le plantai là ; je fis accommoder ma maison à ma mode ; je fis abattre un assez joli corps de logis pour un particulier, comme était M. le président Gontier, qui était si mal dans ses affaires, que ses créanciers l'obligèrent de vendre cette maison de plaisir. J'employai Gabriel, un fort bon architecte, qui suivit fort bien mes intentions. C'est un grand corps de logis, avec deux avances aux deux bouts pour marquer des pavillons tout de pierre de taille, sans aucun ornement ni architecture. Si j'avais lu les livres qui en traitent, j'aurais fait une belle description ; cela aurait été une affectation qui ne me convient pas. Il y a une grande terrasse qui regarde depuis un bout jusqu'à l'autre du jardin. Monsieur m'a appris que quand il n'y a que cent arpents, on ne doit pas y donner le nom de parc ; j'y ai pourtant ce nombre-là, à y compter les cours et les bâtiments. Au-dessous de cette terrasse, devant la maison,

est un parterre assez petit, borné par la rivière que l'on voit de l'appartement d'en bas. Comme j'y ai pris ma maison pour y aller en été, j'ai pris mes mesures pour que l'on vît la rivière dans le temps qu'elle était la plus basse; de mon lit je la vois, et les bateaux qui y passent. A droite et à gauche sont deux petits bois, et une grande terrasse qui règne encore d'un bout du jardin à l'autre. Il y a des fontaines autant qu'il en faut, et si j'en voulais davantage, j'en aurais. J'y ai fait planter beaucoup d'allées qui viennent fort bien. Ce qui est de plus agréable, c'est que de tous les côtés de ma maison on voit la rivière et de tous les bouts des allées; d'un côté de ma maison on voit jusqu'à l'arc de triomphe; de l'autre, Villeneuve-Saint-Georges, la forêt de Sénart et la plaine de Créteil: on voit Saint-Maur, Villeneuve-le-Roi, à M. Pelletier, le ministre, où est une belle maison que le chancelier du Vair avait autrefois fait bâtir. Il y a à ma maison une belle orangerie, un agréable potager, avec trois fontaines, et tout ce qu'il faut pour accompagner la beauté de ma maison, qui a de la grandeur quoiqu'elle soit petite. Il y a une assez belle galerie, qui n'est pas peinte: la chapelle est belle, bien peinte par la Fosse, un des meilleurs peintres de ce temps après M. le Brun: le long temps qu'il aurait fallu pour peindre la galerie, et le goût qu'elle eût senti, m'en ont empêchée. La maison est commode. Il y a un cabinet où toutes les conquêtes du roi sont en petit par Vander-Meulen, un des plus habiles peintres de ces manières: le portrait du roi est partout, comme le plus bel ornement qui puisse être en lieu du monde, le plus cher et le plus honorable pour moi. Il y a une salle où je mange, où sont tous mes proches; c'est-à-dire le roi mon grand-père, la reine ma grand-mère; le roi Louis XIII, mon oncle; la reine Anne d'Autriche, sa femme; les reines d'Angleterre et d'Espagne, mes tantes, et les rois leurs maris; la duchesse de Savoie, ma tante; mes sœurs et leurs maris; la princesse de Savoie, fille aînée, et la duchesse de Parme, sa cadette; ma mère, ma belle-mère, et l'infante Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, à qui mon père avait tant d'obligations, et dont il honorait tant la mémoire, qu'il est bien juste de la placer ici parmi tous mes proches.

Les portraits de MM. les princes Henri de Bourbon, Louis-Henri-Jules et Armand, prince de Conti, y sont aussi, et mesdames les princesses Marguerite de Montmorency, Claire-Clémence de Maillé, Anne-Palatine de Bavière et Anne Martinozzy. Si M. le prince dernier mort avait pu y avoir une place où toutes ses grandes actions eussent pu être représentées, c'eût été une très-belle décoration, qui ferait un très-grand plaisir à une petite-fille de France dont la mère était de Bourbon. Chacun de ces portraits a son nom écrit au bas, afin que si quelqu'un avait une ignorance assez crasse pour ne les pas

connaître il eût recours à la lettre. Pour ma belle-mère, on sait assez qu'elle était de la maison de Lorraine. M. de Montpensier y est aussi avec sa femme Catherine-Henriette de Joyeuse, et moi sur la cheminée qui tiens le portrait de mon père. Les portraits du roi y sont aussi tout jeunes. Au petit cabinet où sont les conquêtes du roi, les sièges, les combats, les occasions y sont écrites, afin que l'on sache ce que c'est ; on y connaît le roi partout, il est fort bien peint ; il est sur la cheminée à cheval. Il n'y a à dire sinon que le cabinet est trop petit : il y aurait encore bien des actions à y ajouter. Je trouvai des places ailleurs, pour avoir la joie de voir les grandes actions qu'il a faites et qu'il continuera de faire pendant sa vie. M. le duc d'Enguien, Louis de Bourbon et Françoise légitimée de France, y sont aussi ; comme ils y ont été mis les derniers, je ne m'en suis souvenu qu'après les autres. Il y a une salle de billard où il y a encore des portraits : celui du grand-duc mon beau-frère et de ma sœur de Guise avec son mari, le duc de ce nom de la maison de Lorraine, M. le duc du Maine, armé sous une tente, et un bataillon de Suisses, dont il est colonel général, en pied. J'ai voulu qu'il fût peint de cette manière ; j'aime cette nation, et je crois que je leur faisais plaisir.

---

Un jour il (le duc de Lauzun) chanta pouille à Rollinde au coin de son feu devant Montaignu, la Hillière et le chevalier de Lauzun, de ce qu'il ne m'avait pas empêché d'acheter Choisy et d'y faire de la dépense, et qu'il aurait trouvé cet argent, qu'il aurait bien su se le faire donner. Ces messieurs furent tous étourdis ; Rollinde lui dit : « Vous m'avez donné à mademoiselle comme un honnête homme, et j'aurais été un fripon si j'avais eu d'autres égards que de la servir à sa mode, et de m'être voulu ingérer de lui donner des avis qui s'opposassent à sa satisfaction. » Ensuite il lui demanda : « Où est l'argent de la chaîne de perles que M<sup>e</sup> de Nogent n'a dit qu'elle avait vendue quarante mille écus ? — Vous pouvez, lui dit-il, le demander à mademoiselle, elle fait ce qu'il lui plaît de son argent. » Il me demanda, le jour qu'il vit mes pierreries, s'il n'avait pas vu autrefois une chaîne de perles.

Je lui dis qu'oui, que je l'avais vendu pour bâtir Choisy. Il me dit un jour qu'il était à ma promenade : « Voilà un bâtiment bien inutile ; il ne fallait qu'une petite maison à venir manger une fricassée de poulets, et point pour

y coucher, tous ces bâtimens coûtent des sommes immenses, à quoi cela est-il bon ! » Quelqu'un lui dit que cela n'était pas trop beau pour moi ; il se mit à jurer qu'il était bien aisé à ceux à qui cela ne coûtait rien d'en parler. Je lui dis que je n'avais rien fait que par les avis de M. Colbert. Il dit : « Vous le payera-t-il ? Pour moi, j'ai sujet de le trouver à redire, vous auriez mieux employé cet argent de me le donner. » Je lui répondis doucement : « Je vous en ai assez donné, et fait donner, pour que vous soyez content, et j'en ai aussi donné pour racheter votre mauvaise conduite. »

*Mémoires de mademoiselle de Montpensier, Maestricht, 1776.*

## CHAMBORD.

Cette maison royale est située à quatre lieues de Blois, dans un fond où coule la petite rivière du Cosson, et au milieu d'un parc de sept lieues de tour, fermé de murailles et rempli de bêtes fauves.

Dès l'an 1190, les comtes de Blois avaient une maison de plaisance et de chasse à Chambord. François I<sup>er</sup>, à son retour d'Espagne, fit démolir ce château, pour élever celui que je vais décrire. On dit qu'il y employa dix-huit cents ouvriers pendant douze années. Les connaisseurs assurent qu'entre les bâtiments gothiques, la France n'a rien de plus beau que le château de Chambord, quoiqu'il ne soit pas achevé. Quatre gros pavillons forment le corps du bâtiment, qui a au milieu un escalier d'une structure singulière. Il est fait en coquille, percé à jour, et est composé de deux montées au dedans l'une de l'autre, pratiquées de telle sorte qu'un grand nombre de personnes peuvent monter et descendre en même temps sans s'entrevoir, l'un des côtés étant dérobé de l'autre avec beaucoup d'art. Chaque montée a deux cent soixante et quatorze degrés, du haut desquels on voit jusqu'au bas de l'escalier par le trou du noyau. Ce château est enfermé par un large fossé et par des murailles de pierre de taille, avec quatre hautes tours rondes. Une grande cour tourne presque tout autour de ce royal édifice. Il paraît tout à fait beau à ceux qui le voient de loin, à cause de plusieurs petites tourelles, qui sont les cheminées enjolivées de plusieurs petites figures fort bien travaillées. Ce qui reste à bâtir de ce château n'est, en quelques endroits, qu'à environ vingt pieds de terre. Il n'y a point de village à ce château, mais seulement cinq ou six maisons, et une chapelle. Les antichambres, chambres, salles, garde-robes, cabinets et galeries sont d'une très-belle architecture. On voit sur un carreau de vitre d'un cabinet qui est près de la chapelle cette rime écrite, avec un diamant, de la propre main de François I<sup>er</sup> :

Souvent femme varie ;  
Mal habil qui s'y fie.



Les jardins répondent au bâtiment; celui que l'on appelle *de la Reine* a cinq arpents d'étendue, et au bout, vers la forêt de Blois, on trouve une allée large de six toises, et longue de plus d'une demi-lieue. Elle a quatre rangs d'ormes plantés à six pieds l'un de l'autre, et tirés à la ligne.

PIGANOUE DE LA FORCE. *Nouvelle description de la France*, tome XII.

---

Monsieur vint au-devant de moi jusqu'à Chambord, qui est à trois lieues de Blois. C'est un château qui lui appartient, bâti par François I<sup>er</sup>, d'une manière extraordinaire, au milieu d'un parc de huit ou neuf lieues de tour, sans autre cour qu'un espace qui règne autour d'une partie du logis qui fait une figure ronde. Une des plus curieuses et des plus remarquables choses de la maison est le degré, fait d'une manière qu'une personne peut monter et une autre descendre sans qu'elles se rencontrent, bien qu'elles se voient; à quoi Monsieur prit plaisir de se jouer d'abord avec moi. Il était au haut de l'escalier lorsque j'arrivai; il descendit quand je montai, et riait bien fort de me voir courir dans la pensée que j'avais de l'attraper. J'étais bien aise du plaisir qu'il prenait, et je le fus encore davantage quand je l'eus joint.

*Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, Maastricht, 1776.

## PORT-ROYAL DES CHAMPS.

L'abbaye de Port-Royal, près de Chevreuse, est une des plus anciennes abbayes de l'ordre de Cîteaux. Elle fut fondée, en l'an 1204, par un saint évêque de Paris, nommé Eudes de Sully, de la maison des comtes de Champagne, proche parent de Philippe-Auguste. C'est lui dont on voit la tombe en cuivre, élevée de deux pieds, à l'entrée du chœur de Notre-Dame de Paris. La fondation n'était que de douze religieuses ; ainsi ce monastère ne possédait pas de grands biens. Ses principaux bienfaiteurs furent les seigneurs de Montmorency et les comtes de Montfort. Ils lui firent successivement plusieurs donations, dont les plus considérables ont été confirmées par le roi saint Louis, qui donna aux religieuses, sur son domaine, une rente en forme d'aumône, dont elles jouissent encore aujourd'hui : si bien qu'elles reconnaissent avec raison ce saint roi pour un de leurs fondateurs. Le pape Honoré III accorda à cette abbaye de grands privilèges, comme entre autres celui d'y célébrer l'office divin, quand même tout le pays serait en interdit. Il permettait aussi aux religieuses de donner retraite à des séculières qui, étant dégoûtées du monde, et pouvant disposer de leurs personnes, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans néanmoins se lier par des vœux. Cette bulle est de l'année 1225, un peu après le quatrième concile de Latran.

Sur la fin des derniers siècles, ce monastère, comme d'autres, était tombé dans un grand relâchement : la règle de Saint-Benoît n'y était presque plus connue, la clôture même n'y était plus observée, et l'esprit du siècle en avait banni la régularité. Marie-Angélique Arnauld, par un usage qui n'était que trop commun en ce temps-là, en fut faite abbesse en 1602, n'ayant pas encore onze ans accomplis. Elle n'en avait que huit lorsqu'elle prit l'habit, et elle fit profession à neuf ans entre les mains du général de Cîteaux, qui la bénit dix-huit mois après. Il y avait peu d'apparence qu'une fille, faite abbesse à

cet âge et d'une manière si peu régulière, eût été choisie de Dieu pour rétablir la règle dans cette abbaye. Cependant elle était à peine dans sa dix-septième année, que Dieu, qui avait de grands desseins sur elle, se servit pour la toucher d'une voie assez extraordinaire.

Un capucin, qui était sorti de son couvent par libertinage, et qui allait se faire apostat dans les pays étrangers, passant par hasard à Port-Royal (en 1608) fut prié par l'abbesse et par les religieuses de prêcher dans leur église. Il le fit : et ce misérable parla avec tant de force sur le bonheur de la vie religieuse, sur la beauté et sur la sainteté de la règle de Saint-Benoît, que la jeune abbesse en fut vivement émue. Elle forma dès lors la résolution, non-seulement de pratiquer sa règle dans toute sa rigueur, mais d'employer même tous ses efforts pour la faire aussi observer à ses religieuses. Elle commença par un renouvellement de ses vœux, et fit une seconde profession, n'étant pas satisfaite de la première. Elle réforma tout ce qu'il y avait de mondain et de sensuel dans ses habits, ne porta plus qu'une chemise de serge, ne coucha plus que sur une simple paille, s'abstint de manger de la viande, et fit fermer de bonnes murailles son abbaye, qui ne l'était auparavant que d'une méchante clôture de terre éboulée presque partout. Elle eut grand soin de ne point alarmer ses religieuses par trop d'empressement à leur vouloir faire embrasser la règle : elle se contentait de donner l'exemple, leur parlant peu ; priant beaucoup pour elles, et accompagnant de torrents de larmes le peu d'exhortations qu'elle leur faisait quelquefois. Dieu bénit si bien cette conduite, qu'elle les gagna toutes les unes après les autres, et qu'en moins de cinq ans la communauté de biens, le jeûne, l'abstinence de la viande, le silence, la veille de la nuit, et enfin toutes les austérités de la règle de saint Benoît furent établies à Port-Royal de la même manière qu'elles le sont encore aujourd'hui.

Cette réforme est la première qui ait été introduite dans l'ordre de Cîteaux ; aussi y fit-elle un fort grand bruit, et elle eut la destinée que les plus saintes choses ont toujours eues ; c'est-à-dire qu'elle fut occasion de scandale aux uns, et d'édification aux autres. Elle fut extrêmement désapprouvée par un grand nombre de moines et d'abbés même, qui regardaient la bonne chère, l'oisiveté, la mollesse, et, en un mot, le libertinage, comme d'anciennes coutumes de l'ordre, où il n'était pas permis de toucher. Toutes ces sortes de gens déclamèrent avec beaucoup d'emportement contre les religieuses de Port-Royal, les traitant de folles, d'embéguinées, de novatrices, de schismatiques même ; et ils parlaient de les faire excommunier. Ils avaient pour eux l'assistant du général, grand chasseur, et d'une si profonde ignorance, qu'il n'entendait pas même le latin de son *Pater*. Mais heureusement le général,

nommé dom Boucherat, se trouva un homme très-sage et très-équitable, et ne se laissa point entraîner à leurs sentiments.

Plusieurs maisons, non-seulement admirèrent cette réforme, mais résolurent même de l'embrasser. Mais on crut partout qu'on ne pouvait réussir dans une si sainte entreprise sans le secours de l'abbesse de Port-Royal. Elle eut ordre du général (en 1618) de se transporter dans la plupart des maisons, et d'envoyer de ses religieuses dans tous les couvents où elle ne pourrait aller elle-même. Elle alla à Maubuisson, au Lis, à Saint-Aubin, pendant que la mère Agnès Arnauld, sa sœur, et d'autres de ses religieuses allaient à Saint-Cyr, à Gomerfontaine, à Tard, aux îles d'Auxerre, et ailleurs. Toutes ces maisons regardaient l'abbesse et les religieuses de Port-Royal comme des anges envoyés du ciel pour le rétablissement de la discipline. Plusieurs abbesses vinrent passer des années entières à Port-Royal, pour s'y instruire à loisir des saintes maximes qui s'y pratiquaient. Il y eut aussi un grand nombre d'abbayes d'hommes qui se réformèrent sur ce modèle. Ainsi l'on peut dire avec vérité que la maison de Port-Royal fut une source de bénédiction pour tout l'ordre de Cîteaux, où l'on commença de voir revivre l'esprit de saint Benoit et de saint Bernard, qui y était presque entièrement éteint.

Ce fut aussi en ce même temps que l'illustre M. Pascal commut Port-Royal et M. Arnauld. Cette connaissance se fit par le moyen de mademoiselle Pascal, sa sœur, religieuse dans ce monastère. Cette vertueuse fille avait fait beaucoup d'éclat dans le monde, par la beauté de son esprit et par un talent singulier qu'elle avait pour la poésie ; mais elle avait renoncé de bonne heure aux vains amusements du siècle, et était une des plus humbles religieuses de la maison. Lorsqu'elle y entra, elle voulut donner tout son bien au couvent ; mais la mère Angélique et les autres mères ne voulurent pas le recevoir, et obtinrent d'elle qu'elle n'apporterait qu'une dot assez médiocre. Un procédé si peu ordinaire excita la curiosité de M. Pascal, et il voulut connaître plus particulièrement une maison où l'on était si fort au-dessus de l'intérêt. Il était déjà dans de grands sentiments de piété, et il y avait même deux ou trois ans que, malgré l'inclination et le génie prodigieux qu'il avait pour les mathématiques, il s'était dégoûté de ses spéculations pour ne plus s'appliquer qu'à l'étude de l'Écriture et des grandes vérités de la religion. La connaissance de Port-Royal et les grands exemples de piété qu'il y trouva, le frappèrent extrêmement ; il résolut de ne plus penser uniquement qu'à son salut. Il rompit dès lors tout commerce avec les gens du monde ; il renonça même à un mariage très-avantageux qu'il était sur le point de conclure, et embrassa une vie très-austère et très-mortifiée, qu'il a continuée jusqu'à la mort.

## CHANTELOUP.

... Il faut maintenant revenir à cette prétention de souveraineté que la princesse des Ursins voulut obtenir par le traité de paix, qui en fut longtemps et scandaleusement arrêté par le roi d'Espagne. Elle y avait tellement compté, et de l'échanger après avec le roi pour la Touraine et le pays d'Amboise, et y venir jouir de cette nouvelle grandeur, qu'elle avait chargé son fidèle Aubigny de lui acheter un terrain près d'Amboise, situé à souhait, d'y bâtir un vaste palais, avec des basses-cours et des communs pour une cour, de le meubler avec magnificence, de n'y épargner ni dorures ni peintures, de l'accompagner des plus beaux jardins, et de ne s'y soucier d'aucun fief ni d'aucune seigneurie, parce que la souveraine du pays n'en avait pas besoin. Aubigny, méprisé à Utrecht, où il était allé négocier cette souveraineté, et où il n'avait jamais pu passer les antichambres, relevé par Bournonville, comme on l'a vu, était revenu à Paris et en Touraine, et travaillait à force à ce magnifique bâtiment. Il fut mené si vite, qu'il se trouva presque achevé lorsque la corde cassa sur la souveraineté; et, pour n'avoir plus à revenir à cette folie, d'Aubigny, voyant que cela ne pouvait plus servir à ce que sa maîtresse s'était proposé, retrancha tout ce qui pouvait encore l'être, acheta comme il put quelques fiefs, pour qu'un si beau lieu ne fût pas absolument dans l'état d'une guinguette; et madame des Ursins, honteuse après de ce pot au lait de la bonne femme, laissa le tout à d'Aubigny, pas assez seigneur pour remplir le lieu, mais suffisamment riche pour y bien recevoir le voisinage et les passants. Il y passa le reste de sa vie, aimé et considéré dans le pays, avec assez d'esprit pour avoir laissé en Espagne ses grands airs et ses plus hautes espérances. Ce lieu s'appelle Chanteloup, et a passé à madame d'Armentières, fille d'Aubigny. C'est un des beaux et des plus singuliers lieux de France, et e plus superbement meublé.

## CHANTILLY.

Chantilly, bourg et beau château à huit lieues au-dessous de Senlis. Cette seigneurie appartenait autrefois à Pierre d'Orgemont, chancelier de France sous le règne de Charles VI. Pierre d'Orgemont, son petit-fils, la donna, en 1484, à Guillaume, baron de Montmorency, son neveu, fils de Jean de Montmorency, second du nom, et de Marguerite d'Orgemont, sa femme. Le roi Louis XIII donna, l'an 1655, le duché de Montmorency, dont Chantilly faisait partie, à madame la princesse de Condé, sœur de Henri de Montmorency, qui avait été le dernier de cette branche : mais Sa Majesté se réserva le château et seigneurie de Montmorency dont elle jouit le reste de sa vie. La reine, mère de Louis le Grand en accorda, pendant sa régence, la jouissance à M. le prince de Condé, mais quelque temps après le roi reentra en possession. Enfin, l'an 1661, le roi donna Chantilly au même prince en pleine propriété, et rétablit, en 1675, la capitainerie des chasses de la forêt d'Halatte qui avait été supprimée en 1645. Cette terre ne vaut que quatorze ou quinze mille livres de rente, mais elle est très-considérable par ses mouvances. La forêt de Chantilly contient sept mille six cents arpents. Au milieu est une place dont la figure est ronde et qu'on appelle *la Table*. Douze grandes routes bordées de charmilles commencent à cette étoile. Cet endroit est remarquable par les fêtes que le grand Condé donna au roi et à toute la cour pendant trois jours. La principale avenue par laquelle on arrive au château s'appelle la route du *Comestable*, parce que ce seigneur la fit percer. Elle a, comme les autres, environ six toises de large et une lieue de long. Elle est entre deux autres avenues fort agréables dont l'une sert aux chariots et autres voitures, et la troisième est pour la symétrie. Au bout de la principale de ces trois avenues on trouve une grande demi-lune, de laquelle on entre dans une avant-cour. Le pont-levis est entre deux pavillons. Le fer à cheval se présente ensuite, et l'on monte sur une terrasse au milieu de laquelle,

et vis-à-vis de l'entrée du grand château, on voit une statue équestre de bronze du dernier connétable de Montmorency. Ce seigneur y est représenté armé à l'antique, l'épée nue à la main; son casque à terre soutient un des pieds du cheval; le tout est bien modelé et estimé des connaisseurs.

L'*ancien château* était sur une roche au milieu de plusieurs sources qui remplissent un grand fossé. La face de ce château avait une porte rebâtie à la moderne et ornée de sculptures. La cour était presque triangulaire, et de tous les côtés s'élevaient des bâtimens embellis de sculptures et d'ornemens. Les appartemens étaient commodes et richement meublés et les salons très-ornés. La salle d'armes contenait toute sorte d'armures à l'antique, curieusement ramassées et en quantité. La chapelle était fort belle.

Ce château a été démoli sur la fin de l'an 1748, et M. le duc de Bourbon en a fait élever un nouveau sur ses fondemens. Lorsqu'on démolissait la chapelle, l'on trouva au milieu un cercueil de plomb, à quatre pieds de profondeur, dans lequel était un corps dans tout son entier. Il avait deux doigts de long de barbe au menton, laquelle est restée entre les mains de ceux qui l'ont voulu toucher. Les deux bras étaient liés par les poignets avec un cordon de soie, et le corps était revêtu d'une chemise de toile blanche assez fine et que l'on a déchirée avec peine, et enveloppé d'une toile grise cirée, et ficelée avec une corde aussi cirée.

Par l'examen que l'on a fait des seigneurs qui ont possédé Chantilly, depuis le temps que la permission de bâtir une chapelle leur fut accordée, il paraît que ce corps est celui de Guillaume le Bouteiller-Senlis, troisième du nom. seigneur de Chantilly, parce que ce fut lui qui obtint cette permission. le 1<sup>er</sup> mai 1555, et qui en conséquence fit bâtir cette chapelle. Il y a beaucoup d'apparence qu'il y fut enterré, car c'est le dernier seigneur de cette maison qui soit réputé être mort à Chantilly. Ce cercueil a été transféré, tel qu'il a été trouvé, dans l'église paroissiale de Chantilly.

Le *petit château* est à gauche du fer à cheval. C'était la *Capitainerie* du temps que Chantilly appartenait à la maison de Montmorency, mais feu M. le prince l'avait fort orné. Les ornemens du dehors sont des pilastres d'ordre corinthien. Le logement du rez-de-chaussée est à fleur d'eau du grand fossé. Il est composé de deux appartemens qui sont séparés par une salle qui leur est commune et qui est ornée de tableaux qui représentent les plus belles maisons des environs de Paris. Les peintures des autres pièces font voir l'histoire de Vénus, celle de Diane, celle de Flore, celle de Bacchus, celle de Momus, etc. L'appartement qui est au-dessus se trouve de plain-pied au rez-de-chaussée de la cour du grand château, auquel il est joint par un pont qui traverse le grand fossé. Cet appartement est beau et magnifiquement meu-

blé. Au bout est une galerie percée de six grandes croisées du côté de la forêt. Vis-à-vis de ces croisées sont de grandes glaces dans des bordures, d'un travail singulier. Au bout de cette galerie est un portrait du grand Condé, peint par le vieux Juste. Ce héros y est représenté en pied. On voit d'un côté l'ordre de la bataille de Rocroy, et de l'autre le combat. Outre ce tableau on en voit plusieurs autres dans les trumeaux qui sont entre les croisées et les glaces. Chacun de ces tableaux représente, selon l'ordre des temps, une campagne de ce grand prince. L'action principale de la campagne occupe le milieu du tableau, et les autres sont peintes en petit dans des cartouches qui sont tout à l'entour. Toutes ces peintures sont de Leconte.

Les *Jardins* sont d'une grande beauté, et les effets d'eau admirables. Il faudrait un volume entier pour en faire une description exacte. Je ne parlerai ici que des morceaux les plus curieux. Le grand canal est remarquable par son étendue et par la beauté de ses eaux. Il est bordé des deux côtés de belles allées d'arbres qui font un très-bel effet.

La principale porte de la *Ménagerie* donne sur une des allées qui bordent le grand canal. Cette ménagerie offre d'abord un agréable appartement meublé avec beaucoup de goût, et néanmoins assez simplement. Les peintures du grand salon représentent l'histoire d'Isis, et ce salon est entouré de manière qu'il semble que ce soit le temple de cette divinité. Dans une des cours on trouve huit ou dix pavillons séparés les uns des autres et destinés à loger les animaux rares que l'on fait venir des pays étrangers. Dans une autre cour on voit la fontaine de Narcisse. Ce berger se mire dans l'eau et tend les bras avec transport pour embrasser sa figure que l'on voit dans l'eau.

La *Galerie des Cerfs* est dans cette partie des jardins qui est du côté du bourg de Chantilly. Elle est ouverte en arcades sur le parterre de l'orangerie, et de l'autre côté elle est ornée d'une cinquantaine de figures de cerfs qui portent tous à leur col les armes de la maison de Montmorency et aux maisons avec lesquelles elle a fait des alliances. Ce même côté est encore orné d'une peinture à fresque qui retrace aux yeux l'aventure de Psyché.

A l'un des bouts de cette galerie on trouve le pavillon des *Etuves*, ainsi nommé à cause qu'il y en avait autrefois: deux grands salons occupent ce pavillon. Dans l'un est un billard, et dans l'autre, qui est accompagné de cabinets, sont plusieurs lits de repos.

A l'autre bout de la galerie des Cerfs est l'*Orangerie*. C'est un fort beau morceau d'architecture, orné de pilastres. Les orangers sont beaux, en grand nombre et bien entretenus.

La *Faisanderie* est composée de trois jardins en terrasse, d'un corps de



loges des deux pavillons et de quatre grands jets d'eau. On y voit une quantité surprenante de faisans et de perdrix qu'on y élève avec soin.

Le *Parc* est fort grand et entouré de murailles. Sa longueur est d'environ une lieue et demie, et sa largeur en certains endroits est de plus d'une demi-lieue. Il est coupé de plusieurs belles allées et rempli d'agréables bosquets pratiqués avec choix pour la commodité et le plaisir de la chasse.

Le bourg de Chantilly est beau et il y a de bons cabarets. L'église a été fondée par le grand Condé. Elle est bien bâtie à la moderne, fort claire et d'une bonne architecture.

PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, Paris, 1722.

---

Il (M. le prince, fils du grand Condé) se tenait toujours enfermé chez lui, et presque point visible à la cour comme ailleurs, hors les temps de voir le roi ou les ministres; s'il avait à parler à ceux-ci, qu'il désespérait alors par ses visites allongées et redoublées. Il ne donnait presque jamais à manger et ne recevait personne à Chantilly, où son domestique et quelques jésuites savants lui tenaient compagnie, très-rarement d'autres gens: mais quand il faisait tant que d'y en convier, il était charmant. Personne au monde n'a jamais si parfaitement fait les honneurs de chez soi; jusqu'au moindre particulier ne pouvait être si attentif. Aussi, cette contrainte, qui pourtant ne paraissait point, car toutes ses politesses et ses soins avaient un air d'aisance et de liberté merveilleuse, faisait qu'il n'y voulait personne.

Chantilly était ses délices. Il s'y promenait toujours suivi de plusieurs secrétaires avec leur écritoire et du papier, qui écrivaient à mesure ce qui lui passait par l'esprit pour raccommoder et embellir. Il y dépensa des sommes prodigieuses, mais qui ont été des bagatelles en comparaison des trésors que son petit-fils y a enterrés et des merveilles qu'il y a faites.

*Mémoires de Saint-Simon*, Paris, 1829.

## CHENONCEAUX.

La terre de Chenonceaux, avant d'avoir acquis la célébrité dont elle jouit encore, avait appartenu à une famille du nom de Marques, originaire d'Auvergne. famille qui n'était pas sans illustration, puisqu'on assure qu'elle était alliée à la maison de France. Nous voyons, par des titres originaux, qu'en 1274 un Guillaume Marques fit don aux religieux de Montoussan des fiefs de Bléré, Francueil et Chisseau.

Pierre Marques rendit au roi, le 31 janvier 1461, hommage pour les terres de Chenonceaux, les Odets, le Coudray et le bourg de Saint-Martin-le-Beau. Il fit construire au milieu du Cher un moulin dont nous aurons bientôt occasion de parler. Ce fut lui qui, en 1496, vendit Chenonceaux, la Tour-Boyer, Nazelles, Chissay, Saint-Martin-le-Beau à Thomas Bohier, général des finances de Normandie, lieutenant général des armées, vice-roi de Naples, etc. Ce dernier était fils d'Astremoine Bohier, originaire d'Auvergne, et de Bérault de Duprat, tante du fameux chancelier de ce nom, circonstance qui n'aura pas nui à l'accroissement de sa fortune sous François I<sup>er</sup>. Elle avait été commencée par son mariage avec Catherine, fille de Guillaume Briçonnet, qui, veuf, embrassa l'état ecclésiastique, et fut connu sous le nom de cardinal de Saint-Malo. Bohier, en 1515, jeta, sur les fondements du moulin que Pierre Marques avait fait établir sur la rivière, ceux du nouveau château qu'il fit élever, au lieu de celui qui existait anciennement. L'église du bourg se trouvant au milieu de ses avenues, on assure qu'il la fit incendier, et qu'il la rebâtit à ses frais au lieu où elle est encore. Elle fut consacrée par son beau-père le cardinal de Saint-Malo, en vertu d'une bulle de Léon X; mais chargé avec Lautres de poursuivre la conquête du Milanais, Bohier ne put, pendant son long séjour en Italie, s'occuper que passagèrement de cette importante construction. Le soin d'en diriger les travaux

fut laissé à son épouse, et elle ne montra pas moins de goût que son mari dans l'exécution de leurs plans.

Il mourut dans le Milanais le 44 mars 1525 ou 1524 nouveau style. Son corps fut rapporté d'Italie à Tours et inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Saturnin, où il s'était fait construire une chapelle enrichie d'or et d'azur. Il y avait son tombeau en marbre blanc. Les restes de son épouse, morte deux ans après lui, y furent également déposés, et on y lisait leurs épitaphes. Ce monument n'a été détruit qu'à l'époque de la révolution. De son mariage avec Catherine Briçonnet naquirent cinq fils : 1<sup>o</sup> Antoine, qui suit ; 2<sup>o</sup> François, évêque de Saint-Malo ; 3<sup>o</sup> Guillaume, bailli du Cotentin ; 4<sup>o</sup> Gilles, évêque d'Agde ; 5<sup>o</sup> un autre Antoine, gouverneur de Touraine.

Antoine Bohier, baron de Saint-Cyergue, la Tour-Bohier, la Chesnaye, Saint-Martin-le-Beau, Augy est encore traité de seigneur de Chenonceaux dans le testament de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, daté du 11 janvier 1555. Ce ne fut effectivement qu'en 1555 qu'il s'en dessaisit en faveur de François I<sup>er</sup>. Guy Bretonneau, p. 58 de son Histoire généalogique de la maison Briçonnet, nous apprend que « Bohier ayant, en son voyage d'Italie, « fait de grandes dépenses pour le service de Sa Majesté, se trouva rede- « vable de grand nombre de deniers après sa mort. » Ce qui est exact. Mais il ajoute : « Sa veuve donna ce beau château de Chenonceaux au roi Henri II « pour la somme de cent mille livres. Catherine de Médicis, veuve de Henri, « qui première la posséda, l'augmenta de plusieurs édifices fort magnifi- « ques. » Et ici il commet un double anachronisme ; car comment la veuve de Bohier, morte en 1526, aurait-elle pu vendre son château à Henri II, qui ne régna qu'en 1547 ? Ensuite on va voir que Catherine ne le posséda pas avant Diane de Poitiers. Thomas Bohier s'étant en effet trouvé redevoir au roi cent quatre-vingt-dix mille livres, son fils Antoine fut obligé d'en tenir compte, et la terre de Chenonceaux fit partie de cette restitution, ou plutôt en fut le prétexte. Anne de Montmorency en vint prendre possession pour le roi en 1555.

Diane de Poitiers était fille de Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, et descendait ainsi de Marie, fille naturelle de Louis XI, qui épousa Aymar de Poitiers, comte de Saint-Vallier. Aussitôt la mort de François I<sup>er</sup>, en 1547, Henri II, son successeur, donna à Diane sa maîtresse le château de Chenonceaux. Ainsi, de Thou n'a pas été bien informé quand il a dit, au vingt-troisième livre de son histoire, tome III, page 574 : « Astremoine <sup>1</sup> Bohier « et Catherine Briçonnet avaient bâti cette maison de plaisance, que le

<sup>1</sup> De Thou s'est encore trompé en ceci ; c'est Thomas qu'il faut lire.

« baron de Saint-Cyergue, leur fils, avait donnée, par une folle vanité, à la duchesse, etc. » Aussitôt que Diane fut en possession paisible de Chenonceaux, elle fit abattre et reconstruire la façade du bâtiment au midi due à Thomas Bohier. Elle fit également exécuter les neuf arches du pont projeté trente-huit ans auparavant, et qui, du corps de logis, conduit sur la rive gauche du Cher. C'est dans les premières piles de ce pont, qui sont creuses, que sont pratiquées les cuisines du château ; mais elle n'eut pas le temps de donner à ce séjour autant d'éclat et de magnificence qu'elle l'aurait désiré, et que lui permettaient son goût et sa fortune, puisque peu d'années après elle s'en vit dépouillée par la violence autant que par la frayeur que lui inspirait le ressentiment d'une rivale, jalouse, vindicative et toute-puissante.

Catherine de Médicis, veuve de Henri II, était mère de François II, de Charles IX et de Henri III. En 1550 elle avait acheté de Charles de la Rochefoucault et de sa femme Antoinette d'Amboise la terre de Chaumont-sur-Loire pour le prix de cent vingt mille livres. Henri II étant mort en 1559, elle put alors sans contrainte faire éclater sa haine longtemps comprimée contre celle qui avait été l'objet constant des affections de son époux. Maîtresse absolue sous le règne momentané de son fils François II, comme elle le fut sous les deux règnes suivants, elle contraignit la duchesse de Valentinois de lui céder Chenonceaux en retour de Chaumont. La ratification de cet échange forcé ne fut fait à Chinon que le 10 mai 1560, quoique la duchesse eût déjà fait prendre possession de Chaumont, dès le 27 avril précédent, par son secrétaire Canette, tant elle redoutait la vengeance de l'Italienne Catherine. Le 17 mai de l'année suivante, elle obtint les lettres de reconnaissance de sa foi et hommage. Dès le moment que Catherine fut en possession de Chenonceaux, elle en fit l'objet d'une prédilection toute particulière. Elle imagina de faire couvrir le pont que Diane avait fait construire, et de former ainsi une belle et longue galerie, à l'aide de laquelle on est porté, sans s'en apercevoir, sur la rive opposée. C'est à elle qu'on doit le grand bâtiment qui est au-devant de l'avant-cour, les douves et les terrasses. Ce fut aussi par elle que les jardins furent agrandis et embellis.

En 1577, Henri III conçut le projet d'imposer un autre nom à Chenonceaux. Il était venu y passer quelques jours, lorsqu'il y apprit que ses troupes s'étaient emparées de la ville d'Issouire et de quelques autres places occupées par les protestants. Dans l'effusion de sa joie, il voulut que dorénavant Chenonceaux fût appelé le château de Bonnes-Nouvelles ; mais ce caprice du moment ne put l'emporter sur la force de l'habitude, et le château conserva son nom. Catherine termina ses jours à Blois, le 5 janvier 1589, ayant avant

sa mort légué Chenonceaux à Louise de Vaudemont, femme de son fils Henri III.

Louise de Lorraine était fille aînée de Nicolas, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, et de Marguerite d'Égmont, sa première femme. Pendant la grande faveur des Guises, elle épousa Henri III, le 15 février 1575. Aussitôt la mort de Catherine, elle entra en possession de Chenonceaux, et s'occupa de la conservation de cette belle propriété au milieu de la guerre qui désolait l'intérieur de la France; car nous voyons que, dès le 1<sup>er</sup> février 1589, elle écrivit à Gilles de Faverolles, capitaine de deux cents hommes de guerre à pied, de veiller à ce qu'il n'y fût fait aucune violence. Ce fut là qu'elle se retira lorsque, six mois après, son époux fut tombé sous le fer de l'infâme Jacques Clément. Les malheurs du temps l'empêchèrent sans doute de suivre l'exécution des plans d'embellissements, tracés par Catherine, et consignés par Androuet Ducerceau, dans son ouvrage intitulé : *Les plus excellents bâtimens de France*. Elle mourut à Moulins, le 29 février 1601. Après elle, Chenonceaux passa dans la maison de Vendôme.

César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594, fut légitimé l'année suivante. En 1609, à l'âge de seize ans, il épousa Françoise, fille de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, nièce de Louise de Vaudemont, à qui Henri IV alla lui-même à Chenonceaux porter la nouvelle de ce mariage. Celle-ci, n'ayant point eu d'enfants, fit à l'égard de sa nièce ce que Catherine de Médicis avait fait pour elle, c'est-à-dire qu'elle lui donna sa terre de Chenonceaux pour en jouir après sa mort, qui ne tarda pas à l'en mettre en possession; car, en 1612, elle avait cessé de vivre. César, qui mourut en 1663, eut de ce mariage : Louis, mort cardinal, en 1669; François, duc de Beaufort, et Élisabeth, femme de Charles-Amédée de Savoie.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, généralissime des armées de France et d'Espagne, était fils de Louis, dont il est parlé ci-dessus. Son père, étant devenu veuf, avait embrassé l'état ecclésiastique, et fut créé cardinal de Vendôme en 1667. Louis-Joseph et Philippe, son frère, grand prieur de France, lui ayant succédé, l'aîné eut en partage la terre de Chenonceaux. Quoique né en 1654, il ne se maria qu'en 1710 à Marie-Anne de Bourbon-Condé, à laquelle, par son contrat de mariage, il fit don de Chenonceaux. Il mourut sans enfants, le 10 juin 1712, et la duchesse, son épouse, en 1718. La princesse de Condé, sa mère, hérita d'elle Chenonceaux, et le vendit, en 1720, au duc de Bourbon, qui n'y vint qu'une seule fois en allant conduire mademoiselle de Vermandois, sa sœur, à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, dont elle fut depuis abbesse. Le duc revendit Chenonceaux à M. Dupin, en 1755.

Claude Dupin, issu d'une ancienne famille noble du Berri, avait commencé par être capitaine au régiment de Noailles, cavalerie; mais une affaire d'honneur l'ayant obligé de quitter le service, il obtint un bon de fermier général, après avoir épousé mademoiselle Louise-Marie-Madeleine-Guillaume Defontaine. M. Dupin est connu dans la littérature par ses observations sur l'Esprit des lois, réfutation la meilleure sans contredit de toutes celles qu'a fait naître cet ouvrage justement célèbre. Montesquieu en fut tellement alarmé, qu'il interposa le crédit de la marquise de Pompadour pour amener M. Dupin à la suppression de l'édition tout entière. Cinq ou six exemplaires seulement ont échappé à cet acte de déférence envers le grand homme dont il était l'ami, et sont par conséquent très-rares aujourd'hui. L'ouvrage a pour titre : *Observations sur un livre intitulé : de l'Esprit des lois.* — Paris (1755). 5 vol. in-8.....<sup>1</sup>.

Chenonceaux réunissait habituellement dans la belle saison l'élite de ce que les lettres, les sciences et les arts offraient de plus distingué, tels que Fontenelle, Mairan, Buffon, le comte de Tressan, Montesquieu, le marquis de Saint-Anlaire, l'abbé de Saint-Pierre, Mably, Condillac son frère, MM. de Sainte-Palaye, lord Bolingbroke et Voltaire lui-même. Au milieu de tant de célèbres personnages brillaient aussi mesdames de Boufflers, du Luxembourg, de Rohan-Chabot, de Forcalquier, de Mirepoix, de Tencin et la marquise du Deffant, tous attirés, moins peut-être par le charme des lieux que par celui de la société de leurs maîtres.

A l'époque de la révolution, madame Dupin se retira à Chenonceaux, où, comme l'avons dit, elle mourut âgée de quatre-vingt-treize ans.

Le comte René de Villeneuve, son petit-neveu, a eu en partage la terre de Chenonceaux, qui semble n'avoir pas changé de possesseur, grâce à l'affabilité et aux prévenances dont sont l'objet les étrangers, les savants, les artistes, enfin tous ceux auxquels tant d'intéressants souvenirs inspirent le désir de visiter ce romantique séjour.

*Histoire de Touraine*, par J.-L. Chalmel, tome III, Paris, 1828.

---

Chenonceaux est une masse de plusieurs pavillons élevés sur des piles de

<sup>1</sup> Nous reproduisons cette anecdote, mais sans nous rendre, bien entendu, à aucun titre garant de son authenticité. (*Note de l'auteur.*)

pierres dures, fondées dans le lit même de la rivière ; la façade du château regarde le nord. L'on y arrive du côté du nord par une avenue de plus de trois cents pas, qui conduit jusque dans l'avant-cour et qui devait être bordée de part et d'autre de larges canaux d'eau vive revêtus de pierre de taille. Du côté droit de l'avant-cour il y a des logements particuliers, et du côté gauche sont des jardins et des forteresses qui bordent la rivière. La cour du château n'est séparée de l'avant-cour que par une balustrade de pierre, d'une terrasse qui est en devant de la maison. On entre dans une allée qui sépare les appartements à droite et à gauche. Le principal appartement est du côté gauche. Il y a deux chambres toutes lambrissées avec des plafonds de menuiserie par compartiments. Dans l'une, ces plafonds sont ornés des armes de la reine Catherine de Médicis, et dans l'autre, qui est peinte de noir, ils sont parsemés de larmes d'argent, qui sortent de certains cornets aussi d'argent. Il y a un petit cabinet à côté qui est peint et orné de la même sorte. C'était l'appartement de la reine Louise après la mort de Henri III, son mari.

De la même salle, on entre dans la chapelle, qui est très-bien bâtie de pierres blanches. La voûte est à croisée d'ogive, et dans les chefs sont les armes du général Bohier, qui portait d'or à un champ d'azur, au chef de gueules. On y voit aussi les armes de sa femme et celles du cardinal Bohier, son frère ; il y a quelques endroits où, sur les armes du général Bohier, est écrit : « *S'il vient à point m'en souviendra.* »

La galerie a trente toises de longueur sur trois de largeur ; elle est ouverte par cinq grandes croisées de chaque côté, qui répondent au milieu des cinq arches sous lesquelles la rivière passe et sur les avant-corps des piles. Il y a des espèces de niches en forme de petites tours, qui sont aussi ouvertes par des fenêtres en arcades.

Au-dessus de cette galerie, il y en a encore une pareille, d'où l'on entre de plain-pied dans les appartements hauts. Elle est ouverte de part et d'autre, mais différemment de celles de dessous ; car, au lieu des niches qui sont à la galerie basse au-dessus des piles, ce sont de grandes croisées carrées pareilles à toutes les autres qui sont sur le milieu des arches, hormis qu'elles s'ouvrent jusqu'au niveau du plancher et servent de portes pour entrer sur autant de petites terrasses environnées de balcons, d'où l'on voit du côté du levant et du côté du couchant le cours de la rivière bordée de prés, de bois et de collines.

Dans les galeries, il y a des niches entre les fenêtres, et, dans chaque niche, un buste de marbre. Le bout de ces galeries, du côté du parc, n'est pas achevé. La reine Catherine y voulait faire joindre un autre corps de

logis. Cette maison est accompagnée de jardins, d'un parc et de tout ce qui peut rendre un lieu très-accomplí.

PICANIOL DE LA FORCE, *Nouvelle description de la France*, tome XII, 3<sup>e</sup> édition, 1824.

---

Je passai par Chenonceaux, ancienne maison de la plus extraordinaire figure que l'on puisse voir. C'est une grande et grosse masse de bâtiment sur le bord de la rivière du Cher, auquel tient un grand corps de logis de deux étages bâtis sur un pont de pierre qui traverse la rivière. Tout ce corps de logis ne compose que deux galeries, qui sont par ce moyen dans un aspect fort agréable. Il ne manque à cette maison qu'un maître qui voulût y faire la dépense de la peinture et de la dorure que mériteraient ces deux pièces. Les appartements de la maison, quoique d'un antique dessin, sont néanmoins assez beaux. Pour les jardinages, il n'y manque que ce que l'on n'y veut pas faire ; les eaux, les bois, et toute la disposition naturelle qu'on peut souhaiter, s'y trouvent le plus heureusement qu'il est possible. Ce lieu appartient à M. de Vendôme, et lui est venu de la maison de Lorraine par la reine Louise, sœur de M. de Mercœur, qui, depuis la mort d'Henri III, y avait toujours fait sa demeure ; l'on y voit encore sa chambre et son cabinet, qu'elle avait fait peindre de noir semé de larmes, d'os de mort et de tombeaux, avec quantité de devises lugubres. L'ameublement est de même ; il n'y a pour tout ornement dans cet appartement qu'un portrait en pied de Henri III sur la cheminée du cabinet.

*Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, Maëstricht, 1776.



## AMBOISE.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que, vers l'an 540, saint Baud, sixième évêque de Tours et grand référendaire du roi Clotaire I<sup>er</sup>, était seigneur du château qui existait alors; son fils eut des enfants qui continuèrent sa postérité. Adalard, archevêque de Tours, et Raymond, son frère, évêque d'Angers, le possédaient au commencement du neuvième siècle; mais lorsqu'ils étaient encore en bas âge, Charles le Chauve leur en avait ôté le gouvernement et y avait mis garnison. Ce n'était probablement qu'un acte conservatoire; car le roi Eudes, à la prière de ces deux prélats, le rendit à Ingelger I<sup>er</sup>, qui avait épousé leur nièce Adeline. A Ingelger succéda Foulques le Roux, son fils, comte d'Anjou, père de Foulques le Bon, et à celui-ci Geoffroy-Grisegonnelle. Après lui vint Foulques-Nerra, dont le fils Geoffroy, qui n'avait point d'enfants, laissa ses États à Geoffroy le Barbu et à Foulques-Rechin, ses neveux.

Amboise se trouvait partagé entre trois seigneurs. Le comte d'Anjou possédait le principal château, avec cette partie de la ville, jusqu'à l'Amasse, qu'on nommait autrefois la Maison-Consulaire. Sulpice d'Amboise avait l'autre moitié qu'on appela depuis la Tour; elle s'étendait jusqu'à l'église de Saint-Denis, excepté un petit canton qui formait la baronnie de la Maison-Fort. Le domaine dépendant de la Tour, en deçà de l'Amasse, avait été donné à Hémon, premier seigneur de Buzançais, par Charles le Chauve. Archambault de Buzançais, son petit-fils, y avait élevé une tour en bois que Sulpice de Buzançais, trésorier de Saint-Martin, fit reconstruire en pierre. C'est ce qu'on appelait la Tour-Fondue. Il y avait une autre forteresse au-dessus du château, au lieu nommé autrefois la Motte-Ancien, puis la Motte-aux-Conins, ensuite la Motte-Fourcrocy. Les seigneurs de ces trois places dans la même enceinte se firent longtemps la guerre, jusqu'à ce que ceux de la Tour, ayant détruit la Motte-Fourcrocy, se rendissent maîtres de l'ancien château,

et donnassent naissance à l'illustre maison d'Amboise, qui réunit les trois seigneuries dans un seul et unique château.

*Lysois* ou *Lisoye*, seigneur de Bazougers, sénéchal d'Anjou, est celui qu'on reconnaît pour le chef de cette famille. Il était fils de Hugues, seigneur de Lavardin, et d'Adeline de Sainte-Susanne. Son nom, célèbre parmi tous ceux du pays, fut d'un heureux présage pour la grandeur de la maison d'Amboise, que nos anciens poètes français ont depuis surnommée la *race de Mars*. Il rendit d'importants services à Foulques-Nerra, qui l'en récompensa par la seigneurie de Cigogné, et lui procura l'alliance d'Hersinde ou Elinde de Buzançais, qui lui apporta en dot la tour d'Amboise, d'où cette famille a pris son nom, ainsi que les seigneuries de Monzay et de Verneuil. De ce mariage sortirent quatre garçons et trois filles, savoir : Sulpice, seigneur d'Amboise; Lysois, seigneur de Verneuil; Hugues et Albérie. Les filles furent Euphémie, femme de Bouchard du Montrésor; Sybille, épouse de Thibault des Roches, seigneur de Roche-Corbon; et Élisabeth, mariée à Foureroy de Thorigny, seigneur de la Motte-Foureroy.

Sulpice, premier du nom, se rendit maître de la Motte-Foureroy, fit raser cette forteresse jusqu'aux fondements, défendit la tour d'Amboise pendant cinq semaines contre toutes les forces de Foulques-Rechin, et parvint ainsi à lui en faire lever le siège. Il fit depuis sa paix avec le comte, à condition que la Tour serait mise en séquestre, et donna son fils pour otage. Il épousa Denise de Fougères, qui lui apporta de grands biens en mariage, avec les terres de Chaumont, de Saint-Cyr, et la voirie de Châteauneuf, à Tours, qu'elle avait héritée de son oncle maternel, Geoffroy de Chaumont, fils de Guelduin II, seigneur de Saumur. Sulpice mourut au château de Roche-Corbon, le 1<sup>er</sup> juin 1080, laissant un fils et deux filles, dont l'une, nommée Adenorde ou Honneur, épousa le seigneur de Limeray; l'autre, du nom de Hermensande, fut mariée à Archambaud, seigneur de Bray, aujourd'hui Reignaë.

Hugues, premier du nom, fils de Sulpice, qui avait été donné en otage au comte d'Anjou, ne fut mis en liberté qu'en 1083, à la sollicitation de Lysois, son oncle paternel. Mathieu Paris rapporte qu'il fut fait prisonnier par les Anglais dans un combat, et conduit à Bomeval, d'où il trouva moyen de se sauver en corrompant son gardien, Guillaume de l'Espinay. Il se croisa en 1096, dans l'église de Marmoutier, en présence du pape Urbain II, et fit le voyage de la terre sainte. À son retour, Geoffroy-Martel, fils aîné de Foulques-Rechin, lui donna sa sœur utérine en mariage, avec promesse de lui laisser le château d'Amboise après la mort du comte son père; mais Hugues n'attendit pas que Foulques-Rechin eût cessé de vivre, car, Geoffroy-Martel

étant mort auparavant, il commença par s'en rendre maître, dans la crainte que le vieux comte ne voulût pas ratifier la promesse de son fils. Il réunit aussi à son domaine le château de Montrichard, que les comtes d'Anjou avaient usurpé à Guelduin de Saumur et de Chaumont, son bisaïeul maternel. Ce fut à lui qu'on dut la construction d'un pont de pierre sur la Loire, en face du château d'Amboise, ainsi que celle de l'église Saint-Thomas, et surtout la fondation de treize pauvres, en mémoire des treize apôtres, nourris pendant tout le carême aux frais des seigneurs d'Amboise, et habillés complètement le jour de Pâques et non, comme quelques-uns l'ont dit, le jour de la Fête-Dieu, qui ne fut instituée qu'en 1264 par le pape Urbain IV. Il mourut en 1128, au retour du second voyage qu'il avait fait à la terre sainte avec Foulques le Jeune, comte d'Anjou, depuis roi de Jérusalem. D'Elisabeth, fille de Guillaume de Jaligny et d'Ermengarde de Bourbon, il laissa trois enfants : 1<sup>o</sup> Sulpice, son successeur ; 2<sup>o</sup> Hugues, qui épousa Lisoye, fille unique de Geoffroy le Roux, seigneur de Colombiers, dont il n'eut point d'enfants ; 3<sup>o</sup> Denise, mariée à Aldin de Bourbon, morts aussi sans lignée.

Sulpice II, seigneur d'Amboise et de Chaumont, naquit en 1103, et fut souvent heureux dans les guerres fréquentes qu'il eut avec ses voisins. Il défit Bouchard de Saint-Amand, sénéchal de Vendôme, auprès de Cangy, à deux lieues d'Amboise, et le fit prisonnier avec sept chevaliers ; battit Geoffroy Grisegonnelle, comte de Vendôme, et le fit de même prisonnier ; enfin, dans une autre rencontre auprès de Ville-Chaue, il remporta un pareil avantage sur Jean de Vendôme, fils du comte, et l'emmena prisonnier dans son château de Chaumont. Enflé de tant de succès, il osa s'attaquer à Geoffroy le Bel, comte de Touraine, son seigneur, et enleva des bourgeois de Châteauneuf qui, suivant la coutume, allaient rendre hommage à leur comte au nom des autres habitants, afin d'être maintenus dans leurs privilèges pendant la guerre. Il fit cependant la paix avec lui. Mais il ne fut pas aussi heureux dans la guerre qu'il eut à soutenir contre Thibaut le Bon, comte de Blois, guerre dont nous avons donné les détails au quatrième livre de notre histoire sur l'année 1145. Il mourut en 1155, ayant épousé Agnès, fille de Hervé de Douzy, seigneur de Saint-Aignan. De ce mariage naquirent deux fils et deux filles, Hugues et Hervé, Denise et Elisabeth. Denise épousa Ebbon, seigneur de Déols en Berry ; et Elisabeth André 1<sup>er</sup> d'Aluye, seigneur de Chateaux et de Saint-Christophe en Touraine.

Hugues II, seigneur d'Amboise, de Chaumont et de Montrichard, avait été fait prisonnier, ainsi que Hervé, son frère, par Thibaut, comte de Blois. Tous les deux ne furent mis en liberté qu'en 1154, au mois de septembre, par le traité de paix fait entre ce comte et Henri, duc de Normandie, depuis roi

d'Angleterre, à la condition que le château de Chaumont serait démoli. Quelque temps après, Thibaut surprit le château d'Amboise; mais, en décembre 1157, il fut obligé de le rendre au roi d'Angleterre, qui le fit fortifier et y mit une bonne garnison. Dans le même temps, Louis le Jeune ayant déclaré la guerre à ce même roi d'Angleterre Henri II, les trois frères, Henri, comte de Champagne, Thibaut, comte de Blois, et Étienne de Sancerre, beau-frère du roi Louis, s'emparèrent de Chaumont, et y bâtirent une nouvelle forteresse; mais Henri, étant promptement accouru avec tout ce qu'il avait de troupes en Touraine, l'emporta d'assaut, et le remit entre les mains de Hugues d'Amboise, qui, pour venger la mort de son père, ne cessa de faire la guerre au comte de Blois jusqu'à la paix qu'amena enfin le mariage de Sulpice, son fils aîné, avec Isabelle, fille aînée de Thibaut. Hugues II avait épousé Mahaud, fille de Jean I<sup>r</sup> de Vendôme et de Richilde de Lavardin, dont il eut : 1<sup>o</sup> Sulpice; 2<sup>o</sup> Jean; 3<sup>o</sup> Guillaume, chanoine de Chartres; 4<sup>o</sup> Isabelle, comtesse d'Angoulême; 5<sup>o</sup> Agnès, femme du comte d'Évreux; 6<sup>o</sup> Denise. On y ajoute une Marguerite, mariée à Renaud, seigneur de Berrie dans le Loudunois.

Sulpice III, seigneur d'Amboise, de Chaumont et de Montrichard, fut un des premiers qui quittèrent le service du roi d'Angleterre, comte de Touraine, pour suivre le parti de Philippe-Auguste. En 1202, il se jeta dans Châteauneuf par ordre du roi, empêcha par cette démarche les courses de la garnison anglaise qui tenait le château de Tours, et conserva le pays sous l'obéissance du roi de France. D'Isabelle de Blois, comtesse de Chartres, son épouse, il eut deux enfants, Hugues, mort jeune, et Mathilde qui suit.

Mathilde, dame d'Amboise, de Montrichard et de Chaumont, comtesse de Chartres, fut mariée deux fois, la première à Richard, vicomte de Beaumont, et la seconde à Jean, comte de Soissons. Mais elle n'eut point d'enfants de ses deux maris, et mourut en 1256, laissant sa succession paternelle à Jean de Berrie, son cousin germain.

Jean de Berrie, premier du nom, chevalier, devint seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Limeray par la mort de Mathilde d'Amboise. Nous avons dit qu'une Marguerite d'Amboise avait épousé un Jean de Berrie. L'abbé de Marolles prétend, au contraire, que ce fut Jean d'Amboise qui épousa Marguerite de Berrie. D'après lui, la ligne directe n'aurait pas été interrompue. Mais, comme il n'apporte point de preuves, la question reste au moins indécise. Jean, devenu seigneur d'Amboise, affranchit les habitants de Limeray de la taille et de quelques autres droits onéreux, moyennant quarante livres de rentes, et il en donna ses lettres au mois de décembre 1256.

Il mourut dans son château de Berrie, le 6 juillet 1774, laissant d'Agnès, sa femme, entre autres enfants, Jean qui suit.

Jean de Berrie, deuxième du nom, seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Bléré et de Berrie, prit, en 1296, qualité d'héritier *ab intestat* de Sulpice III d'Amboise. Il eut de Jeanne de Charost, son épouse, trois fils : Pierre I<sup>er</sup> ; Hugues, qui a fait la tige des seigneurs de Chaumont ; et Gilbert, grand archidiacre de Tours en 1504-1512.

Pierre I<sup>er</sup>, seigneur d'Amboise, de Montrichard et de Bléré, prit alliance avec Jeanne, dame de Chevreuse et de Maurepas, qui était veuve en 1522. Il en eut cinq fils : Jean, mort au berceau, auquel on donna ce prénom en l'absence du père, qui avait prescrit qu'on le nommât Ingelger, en mémoire de celui qui avait rapporté d'Auxerre les reliques de saint Martin ; cette faute fut réparée à la naissance du second fils, Ingelger qui suit ; Auceau, seigneur de Civray et de Bléré ; Guy ; César, chanoine et chantre de l'église de Tours, mort le 4 mai 1561.

Ingelger, seigneur d'Amboise, de Montrichard, de Bléré, de Civray, de Gamaches, de Berrie et de Chevreuse, surnommé le Grand, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, en 1556. Depuis, ayant été délivré, il fut au nombre des cautions du roi Jean, en 1560, pour faire rendre l'Angoumois au roi d'Angleterre. Les frères Sainte-Marthe disent qu'il fut marié deux fois, la première avec Marie de Flandre, dame de Nesles, de Mondoubleau, de Ruremonde, etc., et la seconde avec Isabeau, fille de Louis II, vicomte de Thouars, avec laquelle il acheta une partie de la terre de la Ferté-Bernard de Jean, comte d'Anjou et du Maine, vente confirmée par Philippe de Valois, qui, en 1544, céda à Ingelger le reste de la seigneurie. De sa première femme il n'eut que deux filles, Jeanne, femme de Charles de Trie, comte de Dammartin, et Marguerite, mariée à Pierre de Sainte-Maure. De la seconde il eut Pierre II qui suit, Ingelger, seigneur de Roche-Corbon, et deux filles. Ingelger épousa Jeanne, fille de Pierre de Craon, dont il eut Louis d'Amboise, que l'on verra après le suivant.

Pierre II, vicomte de Thouars, comte de Bonou, seigneur de Mauléon, de Benais, de Braudon, de Château-Gontier, d'Olonne, de Talmont, de l'Ile-de-Rhé, de Bléré et de Montrichard, servit utilement Charles VII dans les guerres que ce prince eut à soutenir contre les Anglais. Il fonda les cordeliers d'Amboise et mourut en 1416. Il avait épousé en premières noces Jeanne, fille de Jean II, vicomte de Rohan, dont il n'eut point d'enfants, non plus que de sa seconde femme Isabeau, fille de Bertrand Goyou de Matignon et de Marie de Rochefort.

Louis d'Amboise, unique de ce nom, fils aîné d'Ingelger et de Jeanne de

Craon, hérita de tous les biens de Pierre II, son oncle paternel. Nous avons parlé au huitième livre de ses intrigues, de ses complots à la cour de Charles VII, ainsi que de la peine de mort prononcée contre lui. Ses biens furent confisqués par suite de cette condamnation; mais ils lui furent rendus quelque temps après, à l'exception cependant des villes d'Amboise et de Château-Gontier, qui demeurèrent annexées à la couronne par lettres du mois de septembre 1454. Louis fut ainsi le dernier seigneur d'Amboise. Il fut marié deux fois : la première à Jeanne, fille de Jean III, sire de Rieux, et la seconde avec Nicole, fille de Jean de Chambre et de Jeanne Chabot, dont il n'eut point d'enfants; mais la première lui donna trois filles : 1<sup>o</sup> Françoise, mariée le 21 juillet 1451 à Pierre, duc de Bretagne; 2<sup>o</sup> Jeanne, première femme de Guillaume d'Harcourt, comte de Tamarville; 3<sup>o</sup> Marguerite, épouse de Louis, fils de ce même Georges de la Trémouille que son père, Louis d'Amboise, avait enlevé à Chinon sous les yeux du roi. Elle eut en dot la principauté de Talmont, avec les seigneuries de Berrie, de l'Île-de-Rhé, d'Olonne, de Marennes, etc. Après la mort de son père, elle recueillit tout l'héritage, ses deux autres sœurs n'ayant point laissé d'enfants.

Il y a eu trois autres branches de la maison d'Amboise dont il n'entre point dans notre plan de faire mention. Ce sont celles de Chaumont, d'Ambijoux et de Bussy, toutes les trois du nom d'Amboise. Cette maison portait d'or à trois pals de gueules.

La ville d'Amboise, peu considérable dans son principe, commença à prendre quelque accroissement sous le gouvernement des comtes d'Anjou. Les seigneurs du nom d'Amboise l'agrandirent encore; mais ce fut principalement sous les règnes de Charles VII, de Louis XI et de Charles VIII, qu'elle parvint au degré de population où elle est aujourd'hui. Ce dernier roi, qui y était né en 1470, avait intérieurement le désir d'y établir son séjour. Aussi, voulant rendre le château d'Amboise le plus magnifique de ceux qui existaient alors, il avait appelé près de lui les meilleurs artistes de l'Italie; mais sa mort prématurée fit évanouir ce projet. Il n'y eut d'achevé que la chapelle et les deux tours qui s'élèvent depuis le pied du roc jusqu'au corps de logis nommées Sept-Vertus. Louis XII, son successeur, fit faire la grande galerie et le balcon qui regarde du côté de l'ancien couvent des Minimes. On dut ensuite à François I<sup>er</sup> l'appartement du roi et de la reine. Enfin, la superstitieuse Catherine de Médicis, veuve de Henri II, fit construire à côté une chambre soutenue par quatre piliers de pierre, et qui n'avait qu'une simple ouverture sans plancher, ce qu'elle fit pour éviter la prédiction d'un astrologue qui l'avait avertie de craindre la chute d'un grand édifice.

L'institution de l'ordre de Saint-Michel à Amboise par Louis XI, le 1<sup>er</sup> août 1469, et la conjuration qui y éclata en 1560, ont trouvé leur place dans le cours de notre histoire.

Depuis la réunion de la ville d'Amboise à la couronne, le château eut des gouverneurs particuliers qu'on nomma d'abord châtelains et ensuite capitaines; mais leur nomenclature n'offre pas assez d'intérêt pour trouver place ici. Nous dirons seulement que Gaston de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII, ayant eu la ville et le château d'Amboise en augmentation d'apanage, sur la fin de l'année 1629, il y mit pour gouverneur le marquis de Puy-Laurens; mais Gaston s'étant brouillé avec son frère, au mois de février 1651, le château fut assiégé le 30 mars par ordre du roi, pris, et remis le 5 avril suivant entre les mains du maréchal de Châtillon, qui en donna le commandement au sieur de Saint-Règle.

Le gouvernement d'Amboise avait aussi un lieutenant du roi, place qui fut créée le 4<sup>er</sup> avril 1659 en faveur de Laurent Leblanc de Lavallière, troisième du nom, et dont fut également pourvu son fils, Laurent IV, père de la célèbre duchesse de la Vallière.

## CHINON.

La ville de Chinon (*Caïno*, *Chinones*) est située sur la droite de la Vienne au nord-est de Tours, dont elle est éloignée de dix lieues. Le château est sur la hauteur qui commande la ville et la campagne. Quoiqu'é le temps de sa fondation soit fort incertain, il n'en est pas moins vrai qu'elle était déjà une ville assez considérable dans le cinquième siècle, lorsque les Francs commencèrent à s'établir dans les Gaules. Dès l'an 462, elle fut assiégée par Égidius-Afranius, gouverneur des Gaules pour les Romains; siège dont nous avons donné les détails dans le premier livre de notre histoire, et qui indique suffisamment qu'il devait alors y avoir un château ou du moins un fort pour la défense de la ville. Ainsi ce château n'avait pu être l'ouvrage que des Romains, puisque les Francs n'avaient pas encore pénétré dans ces contrées. Mais il était sans doute peu considérable et devait être à peu près ruiné, lorsque, suivant d'Argentré, Thibaut le Tricheur, premier comte héréditaire de Touraine, le fit reconstruire à l'aide des grands biens dont il avait hérité, en 955, de son petit-fils Drogon, duc de Bretagne. Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine, le fit fortifier pour y déposer ses trésors. Philippe-Auguste, l'ayant repris sur les Anglais en 1204, y ajouta de nouvelles fortifications. Enfin le roi Charles VII y fit bâtir la grosse tour du château après d'Argenton, ainsi que celle qui était auprès de la porte des Prés. Il fit aussi renfermer la ville de murailles garnies de tours, dans les temps où c'était presque la seule place un peu forte qui lui restât. Il y ajouta les portes de la Barre, du Vieux-Marché, de Verdun et la bastille du pont.

Après la mort de Thibaut, Chinon tomba dans le partage d'Emme ou Emmeline, sa fille, mariée à Guillaume III, duc de Guyenne et comte de Poitou. La chronique de Maillezais rapporte qu'Emmeline, ayant conçu de la jalousie contre la vicomtesse de Thouars, à laquelle le comte faisait une cour trop assidue, la rencontra un jour dans la campagne, et après l'avoir accablée



d'outrages, la livra à la discrétion de ses palefreniers. Craignant la colère de son mari, elle se tint ensuite soigneusement renfermée dans son château de Chinon : mais le faible Guillaume ne songea point à venger l'affront fait à la vicomtesse.

Son neveu, Eudes II, comte de Touraine, fut depuis mis en possession de cette place, que Thibaut III donna pour sa rançon à Geoffroy-Martel, ainsi qu'on l'a vu dans le cours de notre histoire sur l'année 1144.

Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, donna par son testament à Geoffroy Plantagenet, son second fils, la ville et le château de Chinon, avec Loudun et Mirebeau, en attendant qu'il fût en possession des trois provinces de Touraine, d'Anjou et du Maine, qui devaient lui appartenir lorsque son frère Henri serait paisible possesseur du trône d'Angleterre. Mais Henri II, qui ne voulait point de partage, passa la mer en 1156, assiégea et prit la ville et le château de Chinon. Philippe-Auguste les réunit depuis à la couronne.

Chinon fut pris en 1415 par Jean, duc de Bourgogne, pendant les guerres des Bourguignons et des Armagnacs. La paix s'étant faite entre les deux maisons, le duc Jean s'obligea, par le traité d'Arras du mois de septembre 1414, de rendre Chinon au roi de France. Cependant on fut obligé d'en venir à la force ouverte pour le retirer de ses mains. Raoul de Gaucourt rassembla des troupes à ses frais, l'assiégea et la réduisit sous l'obéissance du roi, ayant employé à cette entreprise plus de douze mille écus d'or, dont Louis XI donna depuis ses lettres de reconnaissance à Charles de Gaucourt, son fils.

Après la mort de Charles VII, Louis XI donna Chinon et les émoluments du grenier à sel à la reine sa mère, pour surcroît de douaire. Les lettres en furent expédiées à Maillé, le 6 octobre 1461.

Ce fut en ce lieu que François I<sup>er</sup>, duc de Bretagne, rendit foi et hommage à Charles VI pour le duché de Bretagne et le comté de Monfort, le 14 mars 1445. Le domaine fut engagé à Henri de Lorraine, duc de Guise, avec Issoudun et Vierzon, par lettres du 4 juillet 1581, pour treize mille trois cent trente-trois écus un tiers, ou quarante mille livres, qui furent remboursés au prince de Joinville, en 1616, par le duc de Bourbon, des mains duquel il repassa, en 1629, dans celles du roi.

Le cardinal de Richelieu, qui convoitait ce domaine pour composer le duché qu'il avait le projet de faire créer en son nom, et qui ne voulait pas en devenir possesseur à titre d'engagiste, comme l'avaient été les précédents seigneurs, en fit opérer par le roi l'échange avec Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, contre d'autres terres, au nombre desquelles figure une principauté de Château-Regnault qui nous est inconnue. Ainsi, quoique peu timoré de son naturel, n'osant pas cependant faire personnellement l'ac-

quisition d'un domaine royal, il la fit faire par un prête-nom, qui la lui rétrocéda, dès le jour suivant, au même prix de cent dix-neuf mille trois cent vingt livres. Ce domaine et celui de l'Île-Bouchard, que le cardinal avait acheté du duc de la Trémouille, formèrent la portion la plus considérable du duché qui fut érigé, dans le cours de la même année, sous l'appellation de Richelieu. Jusque-là, le château de Chinon n'avait pas cessé de faire partie du domaine de la couronne.

François, duc d'Anjou, en 1576, obtint, en augmentation d'apanage, le duché de Touraine, dont on privait ainsi Marie Stuart, veuve de François II, retirée dans son royaume d'Écosse. Ce prince, ayant été abusivement autorisé à aliéner certaines parties du domaine de son apanage, vendit ou plutôt engagea, le 4 juillet 1581, différentes terres qui dépendaient du château de Chinon.

Henri 1<sup>er</sup> de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, fils de François le Balafré, se rendit acquéreur de ces aliénations.

Henri II de Lorraine, duc de Chevreuse, succéda à son père, en 1588, dans la seigneurie de Chinon, et la vendit, en 1616, au duc de Bourbon.

Louis III, duc de Bourbon, la posséda jusqu'en 1629, époque où, à l'instigation du cardinal, Louis XIII la lui retira pour la donner, en échange d'autres propriétés, à la princesse de Conti.

Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, vendit, le 20 février 1651, à Guillaume Millet, prête-nom du cardinal de Richelieu, le château de Chinon et ses dépendances.

Armand-Jean Duplessis, cardinal de Richelieu, devint propriétaire du château et du domaine de Chinon, en vertu de la déclaration de command faite à son profit par Guillaume Millet, qui les lui rétrocéda, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Armand-Jean Wignerod fut substitué au nom et aux armes de Duplessis-Richelieu par le cardinal, son grand-oncle, et devint, en sa qualité de duc de Richelieu, seigneur de Chinon. Il mourut en 1715, âgé de quatre-vingt-six ans.

Louis-François-Armand Duplessis, duc de Richelieu, maréchal de France, né en 1696, mourut le 8 août 1788, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Louis-Sophie-Antoine Duplessis-Richelieu fut d'abord connu sous le nom de duc de Fronsac, et devint duc de Richelieu après la mort du maréchal. Son fils aîné porta le nom de comte de Chinon. Celui-ci, devenu à son tour duc de Richelieu, passa au service de Russie, où il se fit connaître sous les rapports les plus favorables comme gouverneur de la province d'Astrakan. Rentré en France après la restauration, il y est mort président du conseil

des ministres, ne laissant point d'enfants de son épouse. N. de Rochechouart. En lui s'est éteinte la branche masculine des Duplessis-Richelieu.

CHALMEL, *Histoire de Touraine.*

## LOCHES.

C'est à Charles VII que l'on doit la plus grande partie des fortifications de la ville et du château, dont une partie subsiste encore. Mais il est aujourd'hui très-difficile de reconnaître la nature et l'étendue des enceintes; nous en donnerons la description dans l'état où elles se trouvaient au commencement du seizième siècle, et nous indiquerons les changements survenus depuis cette époque, ainsi que la date, autant que possible, de tous les établissements postérieurs.

La citadelle est bâtie sur un rocher escarpé par le pied, de la hauteur de huit mètres; on en compte huit autres de l'escarpe jusqu'à la fausse braie, et de la fausse braie au rempart cinq mètres; l'enceinte des murailles est de mille mètres environ de circuit. La montagne appelée Vignemond, dont le sol est parallèle à celui du château, y était autrefois contiguë; mais lorsqu'on éleva les murs actuels, on les sépara par une excavation de plus de neuf cents mètres en longueur, et de soixante et quinze à quatre-vingts mètres en largeur.

La pierre qu'on en tira servit à la construction de la courtine et des forts, et aux casemates des fossés. On creusa de nouvelles mines et des contre-mines; on n'oublia rien, en un mot, de tout ce qui pouvait rendre la place extrêmement forte. Il y avait aussi de vastes souterrains qui servaient de prisons.

À l'ouest de la plus ancienne partie du palais de Loches, et y adossé, est un bâtiment neuf que l'on attribue à tort à Anne de Bretagne, trouvant une raison déterminante à cause des cordons que l'on remarque autour des croisées. Les cordeières, considérées comme symbole de veuvage, sont plus anciennes qu'Anne de Bretagne: en 1470, Louise de la Tour, veuve de Claude de Montagu, portait pendant son veuvage, autour de l'écusson de ses armes, une cordeière à nœuds déliés et rompus, avec ces mots: *J'ay le corps délié.*

Louis XII avait pu faire mettre ces cordons sans aucune application à un usage ancien. Toutefois l'oratoire à l'usage particulier d'Anne de Bretagne, dont les murs sont couverts d'hermines sculptées, n'a point été primitivement décoré de cette manière ; on voit que les pierres sont toutes rapportées, même celles qui sont au-dessus de l'autel. Ces armoiries n'ont rien qui doive surprendre : on sait combien la reine était jalouse de la souveraineté de son duché, et que plus d'une fois elle fit sentir à ses époux le prix du riche fleuron qu'elle avait ajouté à leur couronne.

Nous avons vu plusieurs monnaies d'Anne de Bretagne frappées du vivant de Louis XII, son second mari, sur lesquelles cette princesse est représentée le corps ceint d'un cordon semblable à celui qui règne autour des fenêtres des appartements les plus modernes du château de Loches. Le cordon que la reine portait autour d'elle rappelle un fait historique qui date d'une époque où elle était remariée à Louis XII.

« Cette reine fit bâtir à Lyon le couvent des cordeliers de l'Observance  
 « Par attachement pour cet ordre, elle imagina une espèce d'ordre de che-  
 « valerie dont le collier était un cordon de saint François, qui couronna  
 « depuis l'écusson de ses armes, avec deux hermines pour supports. »

On peut donc affirmer que la construction de la partie la plus moderne du palais royal de Loches est due à Louis XII, depuis son mariage avec Anne de Bretagne, quoique l'on ignore la date précise de cette construction, puisque d'ailleurs il est constant que ce monarque a élevé d'autres bâtiments dans la même ville, et qu'il y a résidé à plusieurs époques.

Anne de Bretagne ne resta veuve que depuis le 7 avril 1497 jusqu'au 8 janvier suivant ; or, cet intervalle n'a pu suffire pour la construction de la partie du château qu'on lui attribue sans raison.

Au-dessous de tout ce bâtiment il existe des souterrains par lesquels on communiquait avec l'enceinte du petit fort Saint-Ours. Lorsque les rois de France cessèrent de venir faire quelque séjour à Loches, c'est-à-dire postérieurement au règne de Charles IX, le gouverneur du château fit sa résidence dans les appartements royaux. Depuis la révolution de 1795, on a changé les distributions intérieures, et ces appartements sont occupés par la sous-préfecture et le tribunal de première instance.

Au sud et au sud-ouest, on remarque les ruines de deux bâtiments peu considérables qui datent de la même époque que celui principal dont nous avons parlé plus haut. Ces bâtiments, dont le second est plus vaste que l'autre et plus éloigné du château, servaient probablement d'habitation aux personnes attachées au service de la cour.

Parmi le grand nombre des prisonniers que l'autorité souveraine tint

captifs dans le château de Loches, le plus malheureux, sans doute, fut le marquis de Chandemier, l'aîné de la maison de Rochechouart, neveu du cardinal de la Rochefoucault, un des quatre capitaines des gardes en 1655. Il y vivait du pain du roi, comme un criminel, et de ce que les bourgeois de Loches lui envoyaient à dîner et à souper dans une petite écuelle qui faisait le tour de la ville ; cette dure captivité dura plus de deux ans.

François de Beauvilliers, premier duc de Saint-Aignan, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses ordres, lieutenant général de ses armées, gouverneur de la Touraine, fut pourvu du gouvernement des villes et châteaux de Loches et Beaulieu, le 12 août 1661, après la mort du duc d'Épernon (Bernard de Nogaret).

Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, remplaça son père dans le gouvernement des villes et châteaux de Loches et Beaulieu, le 20 juin 1687.

Le 15 décembre 1700, Philippe d'Anjou, deuxième fils du dauphin, petit-fils de Louis XIV, passe à Loches, se rendant en Espagne pour prendre possession de ce royaume ; il part le lendemain au bruit du canon, comme il y était arrivé.

Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, comte de Montrésor, chevalier des ordres du roi, succéda à son frère, Paul de Beauvilliers, dans le gouvernement des villes et châteaux de Loches et Beaulieu, en 1714.

Messire Honorat de Baraudin fut nommé gouverneur du château de Loches en 1743 ; il conserva jusqu'à sa mort ce gouvernement.

Le comte Alfred de Vigny est l'arrière-petit-fils de ce gouverneur.

Le dernier gouverneur de Loches, M. Mayaud de Bois Lambert, cessa ses fonctions en 1792, et mourut à Loches, le 7 mai 1811.

*Tablettes chronologiques de l'histoire du château et de la ville de Loches, par*  
M. le chevalier Adolphe de Pierret, Paris, 1845.

## GAILLON.

Ce bourg est connu dans nos anciens historiens sous le nom de *castrum Gaillonii*, ou *Gaillonis*, qui était peut-être le nom du seigneur qui l'avait fait bâtir. Dans le dénombrement des chevaliers bannerets de la province de Normandie sous le règne de Philippe-Auguste, il est fait mention du châtelain de *Gaillon*. Ce bourg, qui est du diocèse d'Evreux, n'a rien de considérable que son marché, qui se tient tous les mercredis. L'archevêque de Rouen, qui en est seigneur, a haute, moyenne et basse justice. Il y a une petite église, mal construite, qui est desservie par deux curés et six chanoines.

A trois quarts de lieue de Gaillon, ou environ, il y a une très-belle chartreuse. L'église que fit construire le cardinal de Bourbon est d'un assez beau dessein, et son portail passe pour un morceau d'architecture assez curieux ; mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le tombeau des comtes de Soissons-Bourbon, qui est dans une grande chapelle à main droite du chœur. Ces princes y sont représentés en marbre blanc, avec tous les ornements convenables à un monument superbe, et que les connaisseurs regardent comme un chef-d'œuvre. Cette chartreuse est presque aussi éloignée du château que du bourg, avec cette différence qu'on ne peut pas la voir du bourg, et qu'elle sert d'ornement à la vue du château, qui est bâti à mi-côte.

Le château de *Gaillon* a été bâti par le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen et ministre d'Etat sous le règne de Louis XII. Il pourrait passer pour la plus belle maison de France, si on avait voulu y faire une entrée convenable, et y faire venir des eaux de l'étang qui est au-dessus. Il faut en faire presque le tour pour y entrer par une petite porte fort vilaine. On entre dans une cour qui conduit dans une autre qui est grande, carrée et au milieu de laquelle est une fontaine superbe. Le château est composé de quatre ailes de bâtiments, et accompagné d'une chapelle flanquée à une de ses encoignures. Le chœur de cette chapelle est hors d'œuvre, et porte un clocher tout à jour,

revêtu de plomb et orné de plusieurs figures du même métal. Les ouvrages de sculpture et les autres ornements de cette chapelle méritent l'attention des curieux. Dans le château il y a deux grands appartements l'un sur l'autre. Celui d'en bas est composé de plusieurs grandes chambres, d'une galerie au bout qui fait face à l'orangerie, et d'une colonnade qui est une espèce de salon ouvert. A côté des chambres est une autre galerie, au bout de laquelle on trouve un grand salon. L'appartement d'en haut a le même nombre de chambres; la galerie et le salon comme le bas; mais au bout de la galerie qui répond à celle d'en bas qui donne sur l'orangerie, est un salon des plus beaux d'où l'on entre dans la serre, et qui conduit de plain-pied dans un parterre. Le jardin est composé de plusieurs parterres qui se communiquent par des rampes douces, et conduisent dans un potager qui a plus de soixante arpents en carré. L'orangerie est faitë en amphithéâtre, et j'y ai vu plus de trois cents orangers. A côté est un grand parterre d'où l'on entre dans le parc, qui contient huit cents arpents. Il est percé d'une infinité de routes, et ce qu'il y a de plus remarquable est le pavillon de la Ligue qu'on laisse tomber en ruine, peut-être par rapport à la grande dépense que Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, a faite au château. On prétend que ce prélat a dépensé plus de deux cent mille écus à augmenter ou embellir cette maison. La vue de ce château est une des plus belles de France, car des quatre galeries du corridor l'on découvre plus de deux lieues de pays. A droite on voit des coteaux chargés de vignes et de bouquets de bois, et à gauche est la rivière de Seine qui serpente, et paraît un grand canal que la nature semble avoir fait exprès pour servir à l'embellissement de ce château. De l'autre côté de la rivière sont des bouquets de bois qui couvrent une côte qu'ils rendent agréables. Dans la plaine sont plusieurs remises pour le gibier, qui y est en quantité et d'un fumet excellent. Il y a aussi une garenne dont les lapins sont très-estimés.



## TABLE.

---

	Pages.
PRÉFACE.	
MARLY. . . . .	4
JUMÈGES. . . . .	15
CHELLES. . . . .	57
SCEAUX. . . . .	53
BLANDY. . . . .	69
MALMAISON. . . . .	87
ANET. . . . .	401
CHOISY-LE-ROI. . . . .	419
CHAMBORD. . . . .	451
PORT-ROYAL DES CHAMPS. . . . .	449
CHANTELOUP. . . . .	477
CHANTILLY. . . . .	499
LE CHATEAU DE L'ÉVÊQUE. . . . .	215
CHENONCEAUX. . . . .	251
AMBOISE. . . . .	252
CHINON. . . . .	269
LOCHES. . . . .	289
GAILLON. . . . .	515
NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES. . . . .	541

## ERRATA.

---

Page 29, ligne 7. — L'hiver de 1449 à 1450; *lisez* : Les derniers jours qu'elle a vécu, en 1450.

Page 112, ligne 50. — Au donjon de Vincennes; *lisez* : Au château d'Amboise.

Page 181, ligne 21. — Il advint que l'état major; *lisez* : Il advint que l'inéonnu.

Page 184, ligne 41. — Et il dura trois jours, oui, trois jours; *lisez* : Et il dura vingt jours, oui, vingt jours.

Page 240, ligne 8. — D'Alençon; *lisez* : D'Orléans.

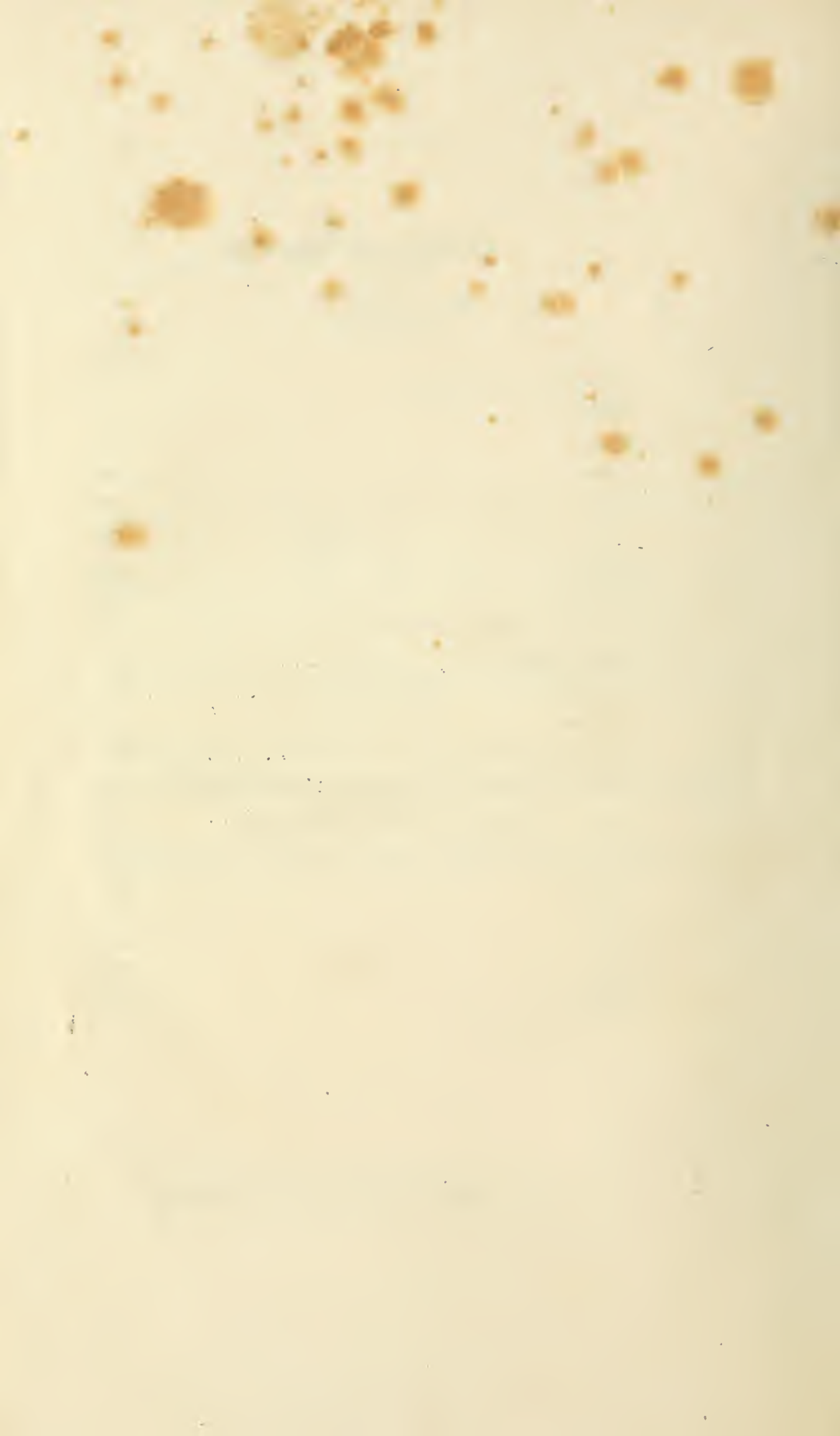
Page 245, ligne dernière. — De toucher le sol de la France; *lisez* : D'être proclamée reine de France.

Page 244, ligne 5. — Habitué aux landes; *lisez* : Habitués jadis aux landes.

## PLACEMENT DES GRAVURES.

---

	Pages.
FRONTISPICE EN REGARD DU TEXTE.	
MARLY. . . . .	5
JUMÈGES. . . . .	15
CHELLES. . . . .	59
SCEAUX. . . . .	57
BLANDY. . . . .	71
NAPOLEON. . . . .	89
MALMAISON. . . . .	95
ANET. . . . .	105
LOUIS DE BRÉZÉ. . . . .	107
CHOISY-LE-ROI. . . . .	121
CHAMBORD. . . . .	155
PORT-ROYAL DES CHAMPS. . . . .	151
CHANTELOUP (la marquise de Pompadour et le duc de Choiseul). . . . .	179
CHANTILLY (Henri-Louis de Bourbon et madame de Prie). . . . .	201
LE CHATEAU DE L'ÉVÊQUE. . . . .	215
CHENONCEAUX. . . . .	255
AMBOISE. . . . .	271
CHINON. . . . .	271
LOCHES. . . . .	291
GAILLON. . . . .	515













DC  
20  
L3

Lavergne, Alexandre de  
Chateaux et ruines  
historiques de France

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

